



Projet d'élèves ingénieurs n°17

Diagnostic des représentations et des pratiques de Développement Durable au sein du LPA de Pézenas et propositions d'action en lien avec le Développement Durable.



Par:

Claire FUENTES
Mathilde LASFARGUE
Lucie LUNG
Rozenn MONNIER

Organisme commanditaire : LPA Charles-Marie de la Condamine

Année de soutenance : 2014

Résumé

Le projet consiste en un diagnostic des pratiques de développement durable au lycée Charles-Marie de la Condamine de Pézenas. Pour ce faire, les élèves de ce lycée agricole on répondu à un questionnaire et les personnels du lycée ainsi que les partenaires extérieurs ont été interviewés. L'ensemble des informations ainsi recueillies a été réparti selon huit thématiques construisant le DD, issues de la combinaison de plusieurs référentiels. Ce travail a permis de mettre en lumière les forces du lycée et ses faiblesses. Les préconisations réalisées permettront de combler ces lacunes afin de réaffirmer l'engagement du lycée dans le développement durable.

Mots clés

Développement Durable Lycée 21 Environnement Éducation Lycée agricole Diagnostic Préconisations

Pour citer cet ouvrage : [FUENTES C., LASFARGUE M., LUNG L., MONNIER R. (2014). Diagnostic des représentations et des pratiques de Développement Durable au sein du LPA de Pézenas et propositions d'action en lien avec le Développement Durable. Projet d'élèves ingénieurs n°17. Montpellier SupAgro. 137p.]

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. http://www.supagro.fr

Projet d'élèves ingénieurs n°17

Diagnostic des représentations et des pratiques de Développement Durable au sein du LPA de Pézenas et propositions d'action en lien avec le Développement Durable.

Par : Claire FUENTES Mathilde LASFARGUE Lucie LUNG Rozenn MONNIER

Année de soutenance : 2014

Organisme commanditaire:

Lycée Professionnel Agricole Charles-Marie de la Condamine

Tuteur commanditaire:

Nicolas BASTIE, proviseur du lycée

Tuteur Montpellier SupAgro:

François GAUTIER-PELISSIER, enseignant à Montpellier SupAgro

Présenté le 09/01/2014, devant le jury :

- Nicolas BASTIE, tuteur commanditaire
- François GAUTIER-PELISSIER, tuteur Montpellier SupAgro
- Vincent LE GALL, animateur du réseau régional « Accompagnement des Démarches de Développement Durable » au GRAINE LR, représentant professionnel
- Ronan LE VELLY, enseignant chercher à Montpellier SupAgro, représentant scientifique
- Isabelle TOUZARD, directrice générale adjointe de Montpellier SupAgro.

Avertissement

Le présent document rend compte d'un travail d'investigation et d'analyse réalisé dans le cadre d'une activité pédagogique.

Le Projet d'élèves ingénieurs fait partie du tronc commun de la formation ingénieur, il débute en fin de première année d'école (bac+3) et se termine au cours de la deuxième année ; les étudiants concernés ne sont pas alors spécialisés et c'est pour beaucoup d'entre eux le premier travail d'ordre professionnel.

Le temps imparti à la rédaction apparaît souvent limité eu égard à la complexité du sujet. Au lecteur ainsi averti d'en tenir compte dans la prise en compte de cette production intellectuelle

Résumé

Le projet consiste en un diagnostic des pratiques de Développement Durable au lycée Charles-Marie de la Condamine de Pézenas. Pour ce faire, les élèves de ce lycée agricole on répondu à un questionnaire et les personnels du lycée ainsi que les partenaires extérieurs ont été interviewés. L'ensemble des informations ainsi recueillies a été réparti selon huit thématiques construisant le DD, issues de la combinaison de plusieurs référentiels. Ce travail a permis de mettre en lumière les forces du lycée et ses faiblesses. Les préconisations réalisées permettront de combler ses lacunes afin de réaffirmer l'engagement du lycée dans le Développement Durable.

Mots clés

Développement Durable Lycée 21 Environnement Éducation Lycée agricole Diagnostic Préconisations

Abstract

The project consists in diagnosing all sustainable development practices in the high school « Charles-Marie de la Condamine », located in the city of Pézenas. To do so, pupils from this agricultural high school answered a questionnaire and the high school staffs have been interviewed. All the collected information was distributed in eight topics building the sustainable development, coming from the combination of several frames of references. This work enabled to highlight the strengths and the weaknesses of the high school. The recommendations will enable to fill the gap in order to enhance its commitment in sustainable development.

Keywords

Sustainable development Environment Education Agricultural high school Diagnoses Recommandations

Remerciements

Nous voudrions tout d'abord remercier Nicolas BASTIE et son équipe pour nous avoir accordé leur confiance sur ce projet. En nous accompagnant dans la découverte et la compréhension du lycée, ils ont grandement facilité notre travail d'enquête en interne.

Nous remercions aussi le comité de suivi du PEI qui nous a aidées à cibler nos enquêtes auprès des élèves : Anne GARZINO, Gaëlle PORTASSAU et Nicolas FERRATON.

Nous remercions chaleureusement François GAUTIER-PELISSIER. En plus de nous avoir accompagnées tout au long du projet, il nous a sans cesse amenées à reconsidérer la notion de Développement Durable.

Nous tenons aussi à remercier Meïli BARAGATTI du département de Statistiques pour son aide précieuse . Son éclairage a été capital dans le traitement des données et a permis d'y donner du sens.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes que nous avons sollicitées tout au long du projet, et sans qui celui-ci aurait été impossible :

- En interne: Jean-François AMBAL, Miria APARICI, Laure BARTHES, Christophe CANINO, Rosita CHASSAGNE, Michel CHASTAING, Juana-Maria DARIES, Annie DAVID, Caroline DEUTSCH, Didier ERAMBERT, Claudette FOLLANA, Christophe GARCIA, Christian GEBELIN, Martine HARDY, Magali HORY, Emmanuel JARILLOT, Marie-José KERGUTUIL, Marinette MARCOS, Frédéric MARTIGNAC, Fabienne MONTERO, Françoise MONTUSSAC, Laure MURATET, Valérie PEYRUSSE, Marie-Hélène PINCEEL, Marie-Agnès PITON, Françoise POBEL, Nicole POUPON, Khalid RIAD, Nicole ROBERT, Mylène SAMBUCO, Claudine TALENS, Karine TOMAS, Frédéric VIGOUROUX, ainsi que tous les élèves du lycée (plus particulièrement les 6 élèves que nous avons rencontré).
- En externe: Yann ABONNEAU, Julie BERTRAND, Michel CHABBERT, Jérôme DESPEY, Bruno FRANC, Katia GRENIER, Emmanuel HEMERY, Jean-Pierre KEMPENAR, Frédéric LAUNAY, Vincent LE GALL, Patrick LOUBET, Jean-François MALET, Jean-Marc MERIC, Marjolaine SOUCHON, Alain ROTA.

En nous accordant de leur temps, ils nous ont aidées à saisir toutes les dimensions du projet.

7

Table des matières

Avertissement	3
Résumé	4
Abstract	5
Remerciements	7
Table des matières	8
Liste des annexes	
Liste des figures	
Sigles et acronymes	
Introduction	
Partie 1 : Présentation du projet	
1 Le commanditaire	
2 La commande	_
3 Les enjeux	
•	
Partie 2 : Explicitation de la méthodologie du PEI	
1 Enquête auprès des élèves	
1.1 Proposition d'un questionnaire papier à tous les élèves	
1.2 Entretien en face à face avec un groupe d'élèves	
1.3 Analyse des données	
2 Enquête auprès du personnel du lycée	
2.1 Première approche par un questionnaire électronique	
2.2 Entretiens en face à face	
2.3 Entretiens téléphoniques	
2.4 Analyse des données	
3 Enquête auprès des partenaires extérieurs	
3.1 Choix des partenaires et prise de contact	
3.2 Organisation des entretiens	22
3.3 Analyse des données	
4 Référentiels utilisés	
5 Calendrier rétrospectif de l'avancée du projet	25
Partie 3 : Diagnostic des pratiques de DD au LPA de Pézenas	
1 Présentation du programme Lycée 21	
2 Inventaire des actions menées autour du DD au LPA de Pézenas	
2.1 Alimentation - Nutrition	
2.2 Gestion des déchets	
2.3 Gestion de la ressource en eau	
2.4 Entretien de la biodiversité et milieux naturels	
2.5 Maîtrise des consommations d'énergie	
2.6 Bien-être et cadre de vie	45
2.7 Communication	
2.8 Intégration territoriale et coopération locale	52
3 Conclusion sur le diagnostic	56
Partie 4: Propositions d'actions	58
1 Sansihilisar las actaurs du lycéa	52

2 Partager, échanger, faire appel au réseau de lycées	60
3 Coopérer avec les acteurs de la région	
4 Valoriser	61
5 Evaluer l'impact du lycée, ses actions	62
6 Former et se former au DD	62
7 Innover avec des projets ambitieux à l'image du lycée	63
8 Mettre en place des projets plus modestes, fondements du DD	
Conclusion	65
Références bibliographiques	66
Annexes	68

Liste des annexes

Annexe 1 – Plaquette de présentation du lycée	70
Annexe 2 – Registre parcellaire du lycée	72
Annexe 3 – Compte rendu de la première réunion tripartite	7 4
Annexe 4 – Compte-rendu du comité de cadrage	7 5
Annexe 5 – Cahier des charges du PEI	78
Annexe 6 – Organigramme du lycée de Pézenas	82
Annexe 7 – Diagramme de Gantt au 18/05/2013	83
Annexe 8 – Bilan d'étape au retour des vacances d'été (septembre 2013)	84
Annexe 9 – Ordre du jour de la deuxième réunion tripartite	86
Annexe 10 – Compte rendu de la deuxième réunion tripartite	87
Annexe 11 – Bilan d'étape envoyé à la Chambre d'Agriculture (octobre 2013)	89
Annexe 12 – Questionnaire élève (papier)	92
Annexe 13 – Conception du questionnaire élèves	94
Annexe 14 – Codage des données du questionnaire élèves	96
Annexe 15 – Résultats d'analyse du questionnaire élève	97
Annexe 16 – Thèmes à aborder pour les entretiens et exemples	115
Annexe 17 – Guide d'entretien pour aborder les élèves	116
Annexe 18 – Questionnaire électronique pour l'ensemble du personnel du lycée	117
Annexe 19 – Conception du questionnaire électronique pour l'ensemble personnel du lycée.	117
Annexe 20 – Récapitulatifs des personnels ayant répondu au questionnaire électronique	118
Annexe 21 – Guide d'entretien pour aborder le personnel du lycée	119
Annexe 22 – Conception du guide d'entretien pour le personnel	120
Annexe 23 – Liste des projets et des personnes références	121
Annexe 24 – Récapitulatif de tous les entretiens effectués	123
Annexe 25 – Guide d'entretien pour aborder les partenaires extérieurs au lycée	124
Annexe 26 – Conception du guide d'entretien pour les partenaires	125
Annexe 27 – Missions des partenaires extérieurs	126
Annexe 28 – Récapitulatif des échanges avec les partenaires extérieurs	127
Annexe 29 – Partenaires potentiels	129
Annexe 30 – Schéma récapitulatif menant au choix des huit thématiques du diagnostic	130
Annexe 31 – Présentation du projet « Manger mieux, manger bio, dans et pour un	
environnement durable »	
Annexe 32 - Annel à projet « installation agricole dans la vallée de la Peyne »	132

Annexe 33 – Présentation détaillée du projet de la vallée de la Peyne	133
Annexe 34 – Tableaux récapitulatifs sur le diagnostic	135
Annexe 35 – Récapitulatif du budget PEI	137

Liste des figures

Figure 1 - Vignes du lycée	16
Figure 2 - Logos des différents partenaires	23
Figure 3 - Schéma récapitulatif menant au choix des huit thématiques du diagnostic	
Figure 4 - Christophe Garcia, chef cuisinier du LPA	27
Figure 5 - Affiche sensibilisant au gaspillage du pain	32
Figure 6 - Mare pédagogique	38
Figure 7 - Nuage de mots pour la question 5	
Figure 8 - Réaménagement de la cour	
Figure 9 - Affiche des portes ouvertes au LPA	49
Figure 10 - Nuage de mots pour la question 11	51
Figure 11 - Tableau bilan sur les projets (interne)	57
Figure 12 - Tableau bilan sur les attentes (interne)	57
Figure 13 - Eboulis des valeurs propres de l'ACM question 2 et 8	103
Figure 14 - Représentation graphique ACM question 2 et 8. Plan 1x2	103
Figure 15 - Représentation graphique ACM question 2 et 8. Plan 1x3	103
Figure 16 - Eboulis des valeurs propres de l'ACM question 5 et 8	107
Figure 17 - ACM question 5 et 8. Plan 1x2.	107
Figure 18 - Représentation de l'ACM question 5 et 8. Plan 1x3	107
Figure 19 - Représentation de l'ACM question 5 et 8. Plan 1x4	107
Figure 20 - Eboulis des valeurs propres, ACM question 2 et 12	
Figure 21 - Représentation ACM question 2 et 12	112

Sigles et acronymes

ALESA : Association des Lycéens Étudiants Stagiaires et Apprentis AMAP : Association spour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (CAHM : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée LPA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels LR : Lauguedoc-Roussillon CFPA : Centre de Formation d'Apprentis MSA : Mutualité Sociale Agricole CFPA : Centre de Formation d'Apprentis MSA : Mutualité Sociale Agricole Professionnel et de Promotion Agricole PAC : POlitique Agricole CORNS : Centre National de la Recherche Scientifique PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Profession PAPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitair	ACM	:	Analyse des Correspondances	GMNF	:	Gestion des Milieux Forestiers
AMAP Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne JTR Journées Techniques Régionales Bio Biologique LEGTA Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole LPA Lycée d'Enseignement d'Ender et Technologique Agricole PAC Lycée d'Enseignement d'Ender et Technologie de l'Agriculture et de la Forêt Lague d'Information et de la Forêt et Déchets d'Equipement LPA Lycée d'Enseignement et du Logement et De L'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Limitée et Développement Durable SAGE Schéma de Cohérence et al la logement et du Logement LPA Lycée d'Enseignement et du Logement et Développement Durable SAGE Schéma de Cohérence et al la logement et du Logement LPA Lycée d'Enseignement et du Logement			Multiples	IRC	:	Institut des Régions Chaudes,
AMAP Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne Sance Régionale de Santé LeGTA Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole LEGTA Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Hérault Méditerranée LPA Lycée Professionnel Agricole LPA Lycée Professionnel Agricole LPA Languedoc-Roussillon LPA Lycée Professionnel Agricole LPA Lycée d'Enseignement de LPA Lycée Professionnel Agricole LPA	ALESA	:		ITED		•
ARS : Agence Régionale de Santé Bio : Biologique	ANAAD			HEP	:	
ARS : Agence Régionale de Santé Bio : Biologique LEGTA Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Hérault Méditerranée LPA Lycée Professionnel Agricole LPA Lycée Professi	AMAP	:	-	ITD		0 0 1
Bio : Biologique CAHM : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée LPA : Lycée Professionnel Agricole CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels LR : Languedoc-Roussillon CFA : Centre de Formation d'Apprentis MSA : Mutualité Sociale Agricole Professionnel et de Promotion Agricole Professionnel et de Promotion Agricole Professionnel et de Promotion Agricole PAC : Politique Agricole Commune Paper Professionnel et de Promotion Agricole PAC : Politique Agricole Commune PAPPH : Plan d'Améliaria paysage et Forêt Professionnel de la Recherche PAPPH : Plan d'Améliaria des Forêts Pratiques Phytosanitaires et Horticoles Pratiques Phytosanitaires et Horticoles Projet d'Élèves Ingénieurs RESEDA : Réseau d'Élèves Ingénieurs RESEDA : Réseau d'Élèves Ingénieurs Projet d'Élèves Ing	ADC		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	JIK	:	<u>=</u>
CAHM Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée LPA Lycée Professionnel Agricole CEN Conservatoire d'Espaces Naturels LR Languedoc-Roussillon CFA Centre de Formation d'Apprentis MSA Mutualité Sociale Agricole Professionnel et de Promotion NJPF Nature Jardin Paysage et Forêt Professionnel et de Promotion Agricole PAC Politique Agricole COMPA Porfessionnel et de Promotion Agricole PAC Politique Agricole Commune PAPH Plan d'Amélioration des Forêts PAPH Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles Papet Projet d'Élèves Ingénieurs PEI Projet d'Élèves Ingénieurs Pro			-	LECTA		_
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels CFA : Centre de Formation d'Apprentis CFA : Centre de Formation d'Apprentis CFPPA : Centre de Formation d'Apprentis CFPPA : Centre de Formation MSA : Mutualité Sociale Agricole CFPPA : Centre de Formation NJPF : Nature Jardin Paysage et Forêt Agricole CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique CPE : Contrat de Performance Energétique CPE : Contrat de Performance Energétique CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE : Contrat de Performance Energétique CPIE : Contrat de Performance Energétique CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE : Contrat de Performance Energétique PPI : Plan d'Améniciation de l'Adolescent CPIE : Schéma de Contrat de Cestion des Eaux CPIE : Schéma de Cohérence Territoire Energétique SAPAT : Service Aux Personnes et Aux Territoire CPIE : Schéma de Cohérence Territoire CPIE : Schéma de Cohérence Territoriale CPIE : Sous-Direction Recherche Innovation Coopération ENAAF : Direction Régionale de I'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt CPIE : SAPAT : Services en Milieu Rural CPIE : Services et Technologies de P'Aménagement et du Logement CPIE : Terminale CPIE :		:		LEGIA	•	•
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels CFA : Centre de Formation d'Apprentis CFPPA : Centre de Formation d'Apprentis CFPPA : Centre de Formation d'Apprentis CFPPA : Centre de Formation NJPF : Nature Jardin Paysage et Forêt Professionnel et de Promotion Agricole CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique CPE : Contrat de Performance Energétique PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CR : Conseil Régional DD : Développement Durable DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et de la Recherche DRAAF : Direction Générale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Forêt SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault SCHANAF : Sciences et Technologies de l'Agronomie Territoire Développement Durable EPL Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole	CAIIVI	•		ΙDΛ		
CFA : Centre de Formation d'Apprentis NJPF : Nature Jardin Paysage et Forêt OFFPA : Centre de Formation NJPF : Nature Jardin Paysage et Forêt Professionnel et de Promotion Agricole PAC : Politique Agricole Commune PAC : Politique PAC : Projet d'Élèves Ingénieurs PAC : Contra de Performance Energétique PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs PAC : Projet d'Élèves Ingénieurs PAC : Partiques Phytosanitaires et Horticoles Partiques Phytosanitaires et Partiques Partiques Phytosanitaires et Partiques Partiques Partiques Partiques Partiques Partiques Partiques Partiques Partiques Partique	CEN					•
CFPPA Foressionnel et de Promotion NJPF Nature Jardin Paysage et Forêt Professionnel et de Promotion ONF Office National des Forêts Agricole PAC Politique Agricole Commune PAPPH Plan d'Amélioration des Partiques Phytosanitaires et Horticoles Partiques Phytosanitaires et Partiques Phytosanitaires et Horticoles Partiques Phytosanitaires et Horticoles Partiques Phytosanitaires et Partiques Partiques Partiques Phytosanitaires et Partiques Phytosanitaires Partiques Partiques Phytosanitaires Partiques Phytosanitaires Parti			-			
CNRS Centre National de la Recherche Scientifique PAPH Plan d'Amélioration de Scientifique PAPH Paph Particoles Paph Pa			* *			
CNRS : Centre National de la Recherche CPE : Contrat de Performance Energétique CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CR : Conseil Régional DD : Développement Durable DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DIFED : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Environnement, de DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de Drection Régionale de l'Environnement, de l'Environnement, de Drection Régionale de l'Environnement, de l'Env	CITIA	•				• •
CNRS Centre National de la Recherche Scientifique PAPPH : Plan d'Amélioration des Scientifique Pratiques Phytosanitaires et Horticoles Energétique PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs PEI pour l'Elèves Ingénieurs PEI : Projet d'Élèves						
CPE : Contrat de Performance Energétique PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs RESEDA : Réseau d'Education pour la sourie l'Environnement Per le projet d'Élèves Ingénieurs RESEDA : Réseau d'Education pour la Santé, l'Ecoute et le Développement de l'Adolescent DD : Développement Durable SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Electroiques et Electroniques SAPAT : Service Aux Personnes et Aux Territoires Electroires et Electroinement et le DD : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche SDRIC : Société A Responsabilité Limitée Recherche SDRIC : Sous-Direction Recherche Innovation Coopération Professionnelle de l'Agriculture et de la Forêt SMBFH : Syndicat Intercommunal de de la Forêt SMBFH : Syndicat Intercommunal de l'Environnement, de l'Environnement du Logement Développement Durable EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole TP : Travaux Paysagers	CNRS		C			ž – –
CPE Energétique PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CR : Conseil Régional Développement de l'Adolescent DD : Développement Durable SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Electriques et Electroniques DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche SDRIC : Société A Responsabilité Limitée DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt SMBFH : Syndicat Intercommunal de de la Forêt SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault DREAL : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPLE : Etablissement Public Local (ou EPL) d'Énseignement et de Formation TP : Travaux Paysagers	CIVIND	•		1711111	•	
Energétique PEI : Projet d'Élèves Ingénieurs CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CR : Conseil Régional DD : Développement Durable DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPLE : Etablissement Public Local (ou EPL) d'Élèves Ingénieurs RESEDA : Réseau d'Education pour la Santé, l'Ecoute et le Dévaché, l'Environnement d'Alimitations de l'Alimitation et de l'Alimentation et de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement et du Logement EATDD : Etablissement Public Local (ou EPL) d'Élèves Ingénieurs RESEDA : Réseau d'Education pour la Santé, l'Ecoute et le Développement Durable la Forêt SAGE : Schéma d'Aménagement et de Vivant Professionnelle Agricole PEI : Projet d'Élèves Ingénicate In Evacute la Poéveloppement Durable la SAGE : Réseau d'Éducation pour la Santé, l'Édouse et le l'Adenénagement et de Vivant Projessionnelle Agricole	CPF		-			
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement ce le pour l'Environnement et le CR : Conseil Régional DD : Développement Durable DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt DIrection Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt SMR : Services en Milieu Rural de la Forêt SMR : Services en Milieu Rural DIFEAL : Etablissement Public Local EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole : Terminale Santé, l'Ecoute et le Développement de l'Adolescent Développement de l'Adolescent Développement de l'Adolescent Développement de l'Agriculture et de la Forêt SARE : Société A Responsabilité Limitée Limitée SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale SDRIC : Sous-Direction Recherche Innovation Coopération Coopération Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Piralimentation de l'Agriculture et de la Forêt SMR : Services en Milieu Rural SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Provincion et du Développement Développement Durable STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Territoire Développement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Tre Travaux Paysagers	CLE	•		PEI		
CR Conseil Régional SAGE Schéma d'Aménagères l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt SMBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Piervironnement, de l'Agricunture et de la Forêt Schema de Cohérence Tiervitoriale Recherche SMBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Piervironnement, de l'Agriculture et de la Forêt SmBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Piervironnement, de l'Agriculture et de la Forêt Schema de Cohérence Tiervitoriale Recherche SMBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Piervironnement, de l'Agriculture et de la Forêt SmBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Piervironnement, de SRFD Services Régionaux de la Porentation et du Logement Développement Durable STAV Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant EPLEFPA Etablissement Public Local (ou EPL) d'Ensignement et de Formation Professionnelle Agricole TP Travaux Paysagers	CPIE				:	
CR : Conseil Régional DD : Développement Durable DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DREAL : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement, de l'Environnement et du Logement EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPL : Etablissement Public Local GUEPL : Etablissement Public Local GUEPL : Travaux Paysagers	CIL	•		RESEDIT	•	=
DD : Développement Durable	CR					
DEEE : Déchets d'Equipements		:	<u> </u>	SAGE		
DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD : SARL : Société A Responsabilité Limitée : Limitée : Limitée : Limitée : Limitée : Limitée : DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche : SDRIC : Sous-Direction Recherche : SDRIC : Sous-Direction Recherche : Innovation Coopération : P'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : SORT : Syndicat Intercommunal de de la Forêt : SMR : Services en Milieu Rural de la Forêt : SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin : SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin : Fleuve Hérault : SMBFH : Services Régionaux de la l'Aménagement et du Logement : Développement Durable : Etablissement Public Local : Etablissement Public Local (ou EPL) : Établissement et de Formation : TP : Travaux Paysagers		:		BITCL	•	
DIFED : Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD		•		SAPAT		
Formation sur l'Environnement et le DD DGER I Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche DRAAF DIRAAF I Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF DRAAF I Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt DRAAF DREAL I Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt DREAL SMBFH SMBFH SMBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Formation et du Logement EATDD ECOlogie Agronomie Territoire Développement Durable EPL EPL ET Etablissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Formation et du SARL SARL SOciété A Responsabilité Limitée Schéma de Cohérence Territoriale Sous-Direction Recherche Innovation Coopération Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères SMBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Formation et du Développement Développement Développement Tle Terminale Trayaux Paysagers	DIFED	•		5111111	•	
DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche SDRIC : Sous-Direction Recherche SDRIC : Sous-Direction Recherche Innovation Coopération Innovati			•	SARL	•	
DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche SDRIC : Sous-Direction Recherche SDRIC : Sous-Direction Recherche Innovation Coopération Innovation Coopération Professionnelle Agriculture et SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères SMR				~		
Part	DGER	:		SCoT	:	
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt : SMR : Services en Milieu Rural de la Forêt : SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement EATDD : Etablissement Public Local (ou EPL) : Bassionnelle Agricole : Etablissement et de Logement et du Logenent et du Forêt : Trayaux Paysagers : Sous-Direction Recherche Innovation Coopération Innovation Coopération Innovation						
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : SMR : Services en Milieu Rural de la Forêt : SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement : SRFD : Services Régionaux de la l'Aménagement et du Logement : Développement Durable : Etablissement Public Local : Établissement Public Local (ou EPL) : Établissement et de Formation Professionnelle Agricole : Terminale : Travaux Paysagers				SDRIC	:	
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt : SMR : Services en Milieu Rural de la Forêt : SMBFH : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères : SMR : Services en Milieu Rural de la Forêt : SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault : Pieuve Hérault : Pieuve Hérault : SRFD : Services Régionaux de la l'Aménagement et du Logement : Formation et du Développement Durable : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable : Etablissement Public Local : Etablissement Public Local (ou EPL) : d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole : Tle : Terminale TP : Travaux Paysagers	DRAAF	:	Direction Régionale de			
DRAAF : Direction Régionale de				SICTOM	:	-
l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DREAL DIFECTION RÉGIONALE EATDD EATDD EATDD EEPL EPL EPL EPL EPL EPL EPL						
l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DREAL DIFECTION RÉGIONALE EATDD EATDD EATDD EEPL EPL EPL EPL EPL EPL EPL	DRAAF	:	Direction Régionale de			Ordures Ménagères
de la Forêt DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement EATDD EATDD EEPL EPL EPL EPL EPL ETablissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole SMBFH Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault Formation et du Développement STAV Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Tle Terminale TP Travaux Paysagers			<u> </u>	SMR	•	ŭ
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPL : Etablissement Public Local EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole SRFD : Services Régionaux de la Formation et du Développement Développement Développement Développement Développement Développement STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Tle : Terminale TP : Travaux Paysagers					•	
l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPL : Etablissement Public Local EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole SRFD : Services Régionaux de la Formation et du Développement Développement Développement Développement Développement Développement STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Tle : Terminale TP : Travaux Paysagers	DREAL	:	Direction Régionale de	21/12111	·	•
EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPL : Etablissement Public Local EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Formation et du Développement Développement STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Tle : Terminale TP : Travaux Paysagers				SRFD	:	
EATDD: Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable EPL: Etablissement Public Local EPLEFPA: Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Développement Développement STAV: Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Tle TP: Terminale TP: Travaux Paysagers			l'Aménagement et du Logement			<u> </u>
Développement Durable EPL : Etablissement Public Local EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant Tle : Terminale TP : Travaux Paysagers	EATDD	:				
EPL : Etablissement Public Local EPLEFPA : Établissement Public Local (ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole I'Agronomie et du Vivant : Terminale : Terminale : Travaux Paysagers			Développement Durable	STAV		
(ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Tle Terminale Travaux Paysagers	EPL	:		SIAV	•	_
(ou EPL) d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole TP : Travaux Paysagers	EPLEFPA	:	Établissement Public Local	Tla	_	_
Professionnelle Agricole	(ou EPL)		d'Enseignement et de Formation		:	
ESC : Education Socio-Culturelle			Professionnelle Agricole	11	:	Travaux Paysagers
	ESC	:	Education Socio-Culturelle			

Introduction

Le **développement durable** est défini par Harlem BRUNDTLAND en 1987 comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de développement durable (DD) et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Depuis, ce concept s'est répandu à toutes les échelles de la société, notamment dans le monde de l'**éducation** où les référentiels de formation ont intégré cette notion. Le DD peut aussi servir de fil conducteur au projet d'établissement, et ainsi renforcer l'identité de la structure.

En Languedoc-Roussillon, le programme régional Lycée 21 propose aux établissements scolaires un accompagnement technique et financier dans la réalisation de projets de DD. Le Lycée Professionnel Agricole (LPA) de Pézenas s'est inscrit dans cette démarche dès 2008 avec un projet phare autour d'une alimentation plus saine et durable.

Afin de réaffirmer cette démarche de DD, le proviseur du LPA nous a commandité un **diagnostic** des représentations et des pratiques de DD au sein de son établissement.

Après avoir défini avec plus de précisions l'environnement du projet, ainsi que ses enjeux, nous présenterons la méthodologie que nous avons suivie pour aborder le diagnostic. Ce dernier fera l'office d'une troisième partie et sera décliné selon les huit thématiques que nous aurons définies. Enfin, ce travail d'enquête permettra l'identification de **préconisations** d'actions. Elles pourront servir de base au remaniement du projet d'établissement dans les années à venir.

Partie 1 : Présentation du projet

Afin de mieux comprendre le projet, nous présenterons dans cette partie l'organisme commanditaire, la commande en elle-même ainsi que les enjeux du projet.

1 Le commanditaire

> Le lycée et son environnement

Le LPA Charles-Marie de La Condamine à Pézenas fait partie de l'EPLEFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de Montpellier Orb Hérault, regroupant 300 personnels répartis sur cinq centres constitutifs :



- Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) Frédéric Bazille-Agropolis, situé à Montpellier
- Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'Hérault, basé à Montpellier et à Béziers
- Le Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole (CFPPA) de l'Hérault, localisé à Pézenas
- Le Lycée Professionnel Agricole (LPA) Charles-Marie de la Condamine, situé à Pézenas
- L'exploitation agricole Maspiquet, située à Grabels

Ces établissements sont sous la **tutelle du Ministère de l'Agriculture** qui leur confie cinq missions : formation, exploration scientifique, développement du territoire, coopération internationale et insertion scolaire, sociale et professionnelle.

Le lycée se situe dans le **centre de Pézenas**, une ville historique et touristique de 8000 habitants, où la vigne et le maraîchage font partie du territoire, mais qui présente un taux de chômage élevé (21,6% en 2010, alors que la moyenne nationale cette même année était de 9,1%). Le lycée existe depuis 30 ans et compte aujourd'hui environ 60 agents et 250 élèves, dont 80 sont internes. Il nous a été décrit comme une structure à taille humaine, permettant une meilleure réactivité en comparaison à certaines structures plus grandes. La taille des classes est relativement petite (16 à 24 élèves par classe), ce qui permet un meilleur suivi des élèves.

Les **différentes filières** proposées au lycée sont récapitulées ci-dessous (détails sur la plaquette de présentation du lycée, Annexe 1) :

- Classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole
- 2^{nde} Générale (Option environnement EATDD : Écologie Agronomie Territoire Développement Durable, et option facultative hippologie/équitation)
- Bac Pro Aménagement paysager (Bac Pro TP : Travaux Paysagers)
- Bac Pro SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires)
- Bac Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant), options aménagement paysager ou production agricole

A noter qu'au moment de notre enquête au lycée (année scolaire 2012-2013), il y avait en Terminale (Tle) deux filières qui n'avaient pas d'équivalent en classe de 1^{ère}, et qui, suite à la réforme sur les Bac Pro de 2010-2011, ont disparu à la rentrée 2013 : GMNF (Gestion des Milieux Naturels et Forestier) et SMR (Services en Milieu Rural).

Le lycée est financé par deux structures : l'Etat pour ce qui concerne les enseignants et les personnels administratifs et techniques, et le CR (Conseil Régional) pour les bâtiments et leur entretien, ainsi que la restauration et les personnels afférents.

Le LPA dispose d'un **domaine agricole** localisé à environ 2 kilomètres de l'établissement en luimême (registre parcellaire en Annexe 2), ce qui peut parfois poser des problèmes d'accessibilité. Le parcellaire se compose de :

- 2,5 ha de vignes en commodat avec un agriculteur : Patrick LOUBET (Figure 1).
- 3,5 ha de blé dur bio, avec trois itinéraires techniques différents (culture non menée en 2012-2013).
- Une parcelle d'oliviers et de noisetiers, dont le lycée n'est cependant pas propriétaire. Cette parcelle appartient à la famille d'un ancien proviseur, qui ne vit plus en France. Les actions que peut mener le lycée sont donc limitées en ce qui concerne la gestion de cet espace.
- Un hangar technique et une pépinière, qui doivent être prochainement réaménagés.



Figure 1 - Vignes du lycée

Depuis l'année 2008, le LPA est engagé dans la démarche Lycée 21, programme à l'initiative de la Région Languedoc-Roussillon, visant à la promotion de l'éducation à l'environnement et à la gestion durable des établissements. Aujourd'hui, 56 lycées de la région sont engagés en tant que Lycée 21.

> Le comité de pilotage

Le projet nous a été commandité plus précisément par Nicolas BASTIE, proviseur du LPA depuis la rentrée 2012. Au sein de l'établissement, un comité de pilotage a été créé pour accompagner cette démarche. Il est constitué des personnes ressources suivantes :

- Nicolas BASTIE, proviseur du LPA
- Anne GARZINO, gestionnaire du LPA. Elle s'occupe des parties administrative, financière, et juridique, ainsi que du personnel non enseignant. Arrivée en 2012, elle a déjà occupé ce poste dans d'autres lycées agricoles où elle a participé à des démarches DD.
- Gaëlle PORTASSAU, professeure de Biologie-Ecologie au LPA depuis douze ans et professeure principale de la filière STAV. A l'initiative de la démarche Lycée 21 au LPA en 2005-2006, elle en a été la coordinatrice et la porte-parole jusqu'à son départ en congé maternité fin 2010. Auparavant, elle avait commencé à mener des actions de DD pour l'obtention du label Eco-Ecole.
- Nicolas FERRATON, ingénieur agronome et professeur d'agronomie et d'aménagement paysager. Au LPA depuis 2012, il a déjà travaillé sur le DD à Wallis-et-Futuna dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

Ces personnes sont également membres du **Conseil Lycée 21**, remis en place en Septembre 2013 pour relancer le programme Lycée 21 au sein du lycée. Une partie du comité de pilotage était également présente lors des réunions tripartites (tuteur campus, commanditaire et groupe PEI, comptes rendus en Annexe 3 et Annexe 10) que nous avons réalisées, et qui ont permis de préciser la commande, présentée ci-après.

2 La commande

L'objectif d'un PEI est de répondre à la commande d'un professionnel en apportant un résultat précis. Dans notre cas, la commande initiale était : « Le PEI, à travers la réalisation d'un diagnostic précis, doit nous amener à la réalisation d'un projet d'établissement fédérateur autour du DD. »

Après la première réunion tripartite, nous avons redéfini plus précisément la commande dont l'intitulé est devenu : « Diagnostic des représentations et des pratiques de développement durable au sein du LPA de Pézenas et propositions d'action en lien avec le développement durable » (cf. cahier des charges en Annexe 3, et compte rendu du comité de cadrage en Annexe 4). La priorité est donnée au diagnostic, aussi la partie dédiée aux préconisations prend une place moins importante.

Ces préconisations seront tout de même inscrites dans le rapport final, sous la forme d'idées, recueillies pendant les différents entretiens ou provenant de notre réflexion personnelle.

Le diagnostic doit présenter les projets liés au DD qui ont vu le jour au LPA, mais aussi les ressentis des acteurs du lycée (élèves, personnels enseignants et non-enseignants) vis-à-vis de ces projets et de la dynamique du lycée. L'aspect relationnel du projet est essentiel et doit transparaître dans le diagnostic car il est à la base de tout futur projet du LPA.

Le rapport se doit d'être précis et clair, pour être utilisé par toute personne souhaitant monter un projet concernant le DD au LPA. Il doit recenser les actions déjà conduites, leurs résultats, les raisons pour lesquelles elles ont été efficaces ou non, et les personnes concernées par ce projet (acteurs du lycée et partenaires extérieurs), y ayant participé de près ou de loin.

Néanmoins, ce rapport n'est pas exhaustif, étant donné que nous recueillons les informations **par des entretiens**. Nous faisons donc appel à la mémoire des personnes interviewées, et les faits présentés ne sont donc pas totalement irréfutables. Les enjeux liés au projet restent cependant nombreux et importants. Ils seront développés plus précisément dans la partie suivante.

3 Les enjeux

En 2007, la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a fait de l'éducation au DD une priorité (circulaire DGER/SDRIC/C2007-2015). Elle concerne trois publics : apprenants, personnels de l'enseignement agricole et établissements en tant qu'institutions. Elle répond à trois enjeux importants :

- « Enjeu d'éducation et de formation de tous les individus, en tant que citoyens, acteurs dans leurs familles, dans leurs lieux de vie, dans leurs lieux de travail ou de loisirs, et dans leurs territoires. »
- « Enjeu de formation professionnelle, dans le cadre des divers métiers préparés et des activités pratiquées dans les établissements d'enseignement technique [...] »
- « Enjeu d'exemplarité des établissements eux-mêmes, à travers leur fonctionnement quotidien et leurs choix de gestion, par la mise en place de démarches d'actions et de réflexions contribuant au DD, en adéquation avec l'implication de tous dans la formation à cette nouvelle notion, grâce à l'évolution de l'ensemble de l'organisation sociale. »

En réalisant un diagnostic des pratiques de DD, le lycée répond à la circulaire du Ministère et agit pour **l'éducation en vue du DD**. De plus, cette démarche peut être valorisée dans le projet d'établissement, qui constitue, selon le Ministère, « le cadre idéal de recherche de cohérence, vis à vis des démarches de développement durable ». Les établissements de l'EPL sont libres d'écrire un projet d'établissement qui leur est propre, mais ils doivent s'inscrire dans les grandes lignes du projet d'établissement global de l'EPL. Le PEI pourrait peut-être alors servir de support à la rédaction du projet d'établissement du LPA de Pézenas.

Enfin, **l'animation et le développement du territoire** est l'une des missions de l'enseignement agricole. Au sein des établissements, cela se concrétise par la réalisation de projets pouvant être proposés au Ministère. Ce dernier peut, s'il retient les propositions de projet, accorder à l'établissement une décharge équivalente à un tiers temps d'enseignement pour un personnel titulaire de l'équipe pédagogique, qui se charge alors du suivi des projets³. En 2012, le lycée a proposé le projet « Le DD comme un lien du projet d'établissement en faveur de la réussite scolaire », mais n'a pas été retenu. Dans ce cadre, le rapport de PEI pourrait servir d'appui à une nouvelle candidature du lycée auprès du Ministère.

Grâce à la définition précise de la commande ainsi que des enjeux du PEI, nous avons pu définir une méthodologie de projet adaptée à la demande du commanditaire. Cette méthodologie, faisant

l'objet de la seconde partie de ce rapport, concerne notre approche des différents acteurs, ainsi que la façon dont nous avons analysé leurs propos. Nous décrirons également les référentiels choisis pour l'analyse, ainsi que l'avancée de notre projet au cours du temps.

Partie 2 : Explicitation de la méthodologie du PEI

Afin d'avoir accès aux ressentis des différents acteurs du lycée vis-à-vis des pratiques DD du LPA, nous avons adapté notre approche en fonction des personnes rencontrées. Nous verrons qu'un questionnaire a été mis en place pour sonder les élèves tandis que le personnel de l'établissement et les partenaires extérieurs ont été sollicités lors d'entretiens individuels ou en petits groupes (2-3 personnes). Ces données ont ensuite été étudiées au regard de différents référentiels DD précis définis plus loin. Ce travail s'est effectué selon un calendrier précis, présenté en fin de partie.

1 Enquête auprès des élèves

L'objectif principal de notre enquête auprès des élèves était de recueillir leur avis sur le DD. En effet, la vie du lycée s'organise autour d'eux, et ce sont les premiers acteurs touchés par la pédagogie et les changements envisagés. Pour cela, nous avons décidé de proposer un questionnaire à l'ensemble des élèves et de rencontrer certains d'entre eux.

1.1 Proposition d'un questionnaire papier à tous les élèves

Après avoir écarté l'idée de réaliser des entretiens individuels, à cause du nombre trop important d'élèves, nous nous sommes concentrées sur un questionnaire distribué à tous. De cette manière, on espère que les résultats obtenus soient représentatifs de l'échantillon.

Plusieurs documents ^{1,2} nous ont aidées à concevoir ce questionnaire. Lors de la réunion avec le comité de suivi du PEI le 19 avril 2013, nous avons proposé un premier modèle de questionnaire comportant 15 questions. Celui-ci a ensuite été légèrement modifié pour aboutir à la version finale, avec deux questions supplémentaires (questionnaire en Annexe 12). L'aspect social du DD a davantage été abordé et une question relative à l'intérêt des élèves à participer à des actions sur le DD a été introduite. Les détails concernant la conception des différentes questions du questionnaire se trouvent en Annexe 13.



Nous avons choisi de donner ce questionnaire sous format papier de manière à faciliter sa diffusion. Bien que ce mode de distribution ait nécessité un temps de traitement plus important, en raison de la rentrée informatique des données, il nous a semblé le plus adéquat pour garantir l'accès de tous les élèves au questionnaire. De plus, la distribution, le remplissage et la collecte des questionnaires ont été encadrés par les professeurs principaux des classes. Ceci nous avait été proposé par le comité de suivi du 19 avril 2013 et a permis aux questionnaires d'être remplis dans les meilleures conditions possibles. Ils ont été distribués aux élèves entre le 6 et le 10 mai 2013 et nous les avons récupérés le 13 mai. Au total, **200 réponses** ont été obtenues sur 222 inscrits (différence sans doute due à des absences).

Une fois les questionnaires récupérés, la première étape du traitement des données a été de passer du format papier au format informatique. Après avoir défini un certain nombre de règles pour coder les données (détails en Annexe 14), nous nous sommes réparti les questionnaires pour entrer l'intégralité des données dans un tableau Excel. Principale contrainte du format papier, cette étape a été longue et fastidieuse.

Dans un deuxième temps, pour réaliser l'analyse statistique des données, il a fallu les importer

depuis Excel sur le logiciel R (programme open source de traitement statistique). Nous avons rencontré des difficultés car nous n'avions pas prévu certaines imprécisions de codage (problème d'espace, de majuscule, etc.), et un temps d'harmonisation a donc été nécessaire.

Pour finir, nous avons écrit des scripts de programmation R. L'aide d'un professeur de statistiques a été essentielle car, n'ayant pas suffisamment anticipé le traitement des données, une grande partie du codage a due être reprise pour assurer un traitement plus adéquat.

1.2 Entretien en face à face avec un groupe d'élèves

Dans le but de préciser les questionnaires papier, nous voulions rencontrer plusieurs élèves (de l'internat, de différentes filières, membres de l'ALESA: Associations des Lycéens Étudiants Stagiaires et Apprentis). Pour qu'ils soient plus à l'aise, nous voulions nous entretenir avec un petit groupe d'élèves plutôt qu'individuellement. Nous n'avons pas eu l'occasion de cibler avec précision les personnes à interviewer. Cet entretien collectif a été effectué le 7 octobre 2013, auprès de six élèves: quatre filles, en Tle SAPAT et deux garçons, en 1ère TP. Deux des filles étaient à la fois déléguées de classe, déléguées ALESA et internes. Tous étaient en filière générale avant d'arriver au LPA de Pézenas, et ont connu ce lycée par les portes ouvertes, leurs professeurs généraux ou encore par leur conseillère d'orientation. Pour conduire cet entretien, le même guide que celui élaboré pour les membres du personnel a été utilisé et légèrement adapté. Ce guide est présenté en Annexe 16.

1.3 Analyse des données

Grâce à cet entretien et ce questionnaire nous avons pu récupérer une quantité importante d'information, il nous a donc fallu réfléchir à la manière de la matérialiser dans notre rapport. Nous avons retranscrit l'entretien effectué auprès des élèves dans le but de pouvoir s'en servir plus facilement dans le diagnostic. Ces informations apparaissent dans la partie « Ressenti » au fil des différents thèmes abordés. Quant au traitement des données du questionnaire, nous l'avons d'abord effectué grâce au logiciel R par des analyses de base (calcul de moyennes et de fréquences). Ensuite, afin de mettre en relation les individus et les variables (soit les questions), et ainsi de révéler des **comportements types**, des ACM (Analyses des Correspondances Multiples) ont été utilisées. Il faut noter que l'interprétation des résultats d'analyse n'est pas générée par R, elle est à notre initiative et donc subjective. Nous avons ensuite inséré les résultats les plus significatifs dans chaque grande thématique du diagnostic. Les détails de cette analyse sont présentés en Annexe 15.

Bien que les élèves constituent l'entité la plus représentée en nombre, le personnel du lycée occupe une place déterminante dans le fonctionnement de l'établissement. Nous devions en rendre compte en recueillant leurs ressentis par l'organisation d'entretiens individuels.

2 Enquête auprès du personnel du lycée

Le lycée regroupe une soixantaine d'agents (environ trente professeurs et une trentaine d'autres membres du personnel) et il nous a semblé impossible de tous les rencontrer. Aussi, nous avons cherché à cibler les personnes à interroger.

2.1 Première approche par un questionnaire électronique

Dans un premier temps, au début du projet, nous voulions toucher l'intégralité du personnel du lycée afin d'avoir un aperçu assez global de leur point de vue sur le DD. Pour ce faire, nous avons créé un **questionnaire internet** via le site « mon enquête en ligne » ⁹, et l'avons envoyé à Nicolas BASTIE le 15 mai 2013, qui s'est ensuite chargé de le diffuser auprès du personnel. Nous l'avions auparavant présenté aux enseignants lors de notre intervention à la réunion pédagogique, le 13 mai 2013. Ce questionnaire était précédé d'un court texte nous présentant ainsi que notre projet et était

ensuite composé de sept questions (le questionnaire et les détails de sa conception sont présentés en en Annexe 18 et Annexe 19). Dans un second temps, et en fonction des réponses, nous voulions sélectionner les personnes à interviewer en face à face. Nous avions donc prévu de choisir ceux qui s'investissent dans le DD, mais également d'autres qui ne se disent pas sensibles à cette démarche afin d'en connaître les raisons.

Seul un tiers des membres du personnel ont répondu entre le 23 mai et le 7 juin 2013. Pour pallier ce manque de réponses, nous avons imprimé le questionnaire dans le but qu'ils l'aient en main propre, en y ajoutant une question : « Pourquoi n'avez-vous pas répondu au questionnaire internet ? ». Nous avons obtenu sept réponses supplémentaires. Au total, il y a eu 29 réponses, ce qui correspond à **la moitié du personnel** (la liste de ces personnes est présentée en Annexe 20). Plusieurs raisons peuvent expliquer le manque de réponses : certains personnels ne vont pas toujours voir leur boite mail, d'autres ne voyaient pas où l'on voulait en venir, ou ne se sentaient pas concernés par le questionnaire. Le texte explicatif en début de questionnaire aurait donc dû être plus réfléchi, en détaillant mieux sa future utilisation.

2.2 Entretiens en face à face

Pour la réalisation de ces entretiens, nous avons bénéficié de l'aide de la direction du lycée, notamment de la gestionnaire, qui les a tous organisés. Ils étaient pour la plupart individuels, et réalisés par une à quatre personnes du groupe PEI. Ils duraient en moyenne 30-40 minutes. Ils ont tous été enregistrés avec un dictaphone, avec l'accord de la personne interviewée, pour permettre la retranscription et ainsi faciliter l'analyse des données. Cependant, ces entretiens sont confidentiels et ne seront donc pas diffusés. En effet, si nous n'avions pas assuré cette confidentialité, certains auraient peut-être modifié leur discours.

En parallèle de la réalisation du questionnaire internet, nous avons réalisé une première série d'entretiens en face à face, le 13 mai 2013. Ces entretiens n'ont cependant pas été assez complets ni structurés, car notre guide d'entretien n'était pas encore abouti. Une fois fini, il a servi pour tous les autres entretiens en interne et nous a permis d'avoir une ligne directrice pendant les entretiens, de faciliter leur retranscription et de rendre l'analyse des données plus aisée.

Les entretiens ont pour la plupart été effectués au cours des mois de mai et juin 2013, et 23 personnes ont été interviewées durant cette période. Un dernier entretien en face à face a été réalisé lors de notre venue à Pézenas le 7 octobre 2013. Au cours de cette même semaine, nous avons envoyé à chaque personne le compte rendu de son entretien par mail afin qu'elle valide ou corrige les propos, et nous avons posé quelques questions supplémentaires si besoin. Nous avons fixé une date butoir à partir de laquelle nous avons considéré tous les comptes rendus comme validés, même si en réalité seulement 15 personnes sur 24 ont répondu. De plus, nous avons également demandé à certaines personnes si elles acceptaient d'être désignées comme « personne référence » pour tel ou tel projet. En effet, pour une meilleure lisibilité du rapport, nous avons fait une liste de tous les projets qui ont été menés dans le lycée en termes de DD, et il nous a semblé important de les référer à une ou plusieurs personnes qui seraient les plus à même d'apporter des précisions en cas de besoin. La liste des projets et des personnes références qui leur sont associées est présentée en Annexe 23.

Pour concevoir le guide d'entretien, nous avons tout d'abord réfléchi à toutes les questions que nous pourrions poser. Nous les avons ensuite classées en **cinq parties** (présentation personnelle, communication au lycée, implication en termes de DD au lycée et en dehors, propositions d'amélioration), et nous les avons abordées, dans l'ordre ou non, selon la tournure que prenait chaque entretien. En effet, certaines personnes répondaient naturellement à plusieurs questions, alors que d'autres avaient moins de choses à dire et il a donc fallu s'adapter. Nous avions également

recensé les principaux thèmes en lien avec le DD (énergie, eau, recyclage/déchets, biodiversité, alimentation, santé, cadre de vie), et nous essayions de faire en sorte qu'ils soient tous abordés. Cinq de ces thèmes sont ceux du programme Lycée 21, auxquels nous avons rajouté le cadre de vie ainsi que la biodiversité. Pour **mettre plus en avant le côté social**, à la demande du commanditaire, nous avons rajouté le cadre de vie, et l'ajout de la biodiversité a permis d'accentuer le pôle environnement.

Nous commencions chaque entretien par une courte présentation de notre groupe et de notre projet, et de l'intérêt que ces entretiens allaient avoir par la suite. Un certain nombre de questions, répartis en cinq parties (présentation de la personne, communication au lycée, implication en termes de DD, propositions d'amélioration), étaient par la suite abordées. Enfin, pour clôturer l'entretien, nous demandions à la personne son adresse mail pour pouvoir la recontacter (notamment pour la validation des entretiens). Le guide d'entretien ainsi que sa conception sont présentés en Annexe 21 et Annexe 22.

2.3 Entretiens téléphoniques

La majorité des entretiens en face à face (présentés précédemment) ont été réalisés au cours des mois de mai et juin 2013. Avant les vacances d'été, il restait cependant certaines personnes que nous voulions interviewer pour compléter notre analyse. Nous avons donc essayé d'en joindre une partie pendant les vacances, soit sept personnes, mais la plupart n'étaient pas disponibles. Deux entretiens seulement ont donc été effectués de cette manière, en utilisant le même guide.

2.4 Analyse des données

Au total, 24 personnes ont donc été interviewées en face à face et 2 par téléphone, soit 26 membres du personnel, ce qui correspond à environ la moitié de l'effectif total. Tous les corps de métiers ont été rencontrés (professeurs, personnel d'entretien, équipe cuisine, administration, CDI, informatique et vie scolaire) afin d'avoir le diagnostic le plus complet possible. Nous aurions aimé rencontré plus de personnes, mais par manque de temps, cela n'a pas été possible. Un récapitulatif de toutes les personnes interviewées (à la fois en interne et en externe) est disponible en Annexe 24.

Une fois tous ces entretiens effectués, retranscrits et validés par les personnes concernées, nous avons commencé à analyser les données. Afin d'avoir un aperçu global, et pour pouvoir faciliter la rédaction, nous avons créé un tableau résumant tous les entretiens. Chaque colonne correspondait à un thème, et une personne interviewée était citée sur deux lignes (actions déjà effectuées ou encore en cours, et propositions d'améliorations). Les différents thèmes choisis étaient les suivants : santé, social/communication, espaces verts/biodiversité, eau, recyclage/déchets, cadre de vie, économies/énergie, alimentation, autres (en cas de besoin). Ce sont donc les mêmes sept thèmes utilisés pour les entretiens en face à face, auxquels nous avons rajouté un dernier, communication, pour insister une fois encore sur le côté social qui ne nous semblait pas assez représenté.

Lors de la rédaction du diagnostic, nous avons veillé à ne citer aucun nom, si ce n'est les plus importants. En effet, notre travail était essentiellement de **décrire un ressenti général**, et il n'était donc pas nécessaire de citer les personnes.

Après avoir rencontré les acteurs internes au lycée, nous nous sommes dirigées vers les partenaires extérieurs dans le but de saisir au mieux le rôle du lycée dans son environnement.

3 Enquête auprès des partenaires extérieurs

Le lycée s'inscrit dans son territoire et participe à son animation, tant au niveau environnemental, économique que social. Il doit donc être capable d'échanger avec son

environnement et de faire intervenir dans ses projets des structures extérieures. Il nous a alors paru important de prendre contact avec différents partenaires extérieurs du lycée, afin d'avoir leur avis sur le DD, sur ce qui se fait au LPA et sur ce qui pourrait y être fait.

3.1 Choix des partenaires et prise de contact

La sélection des partenaires extérieurs à rencontrer s'est fait avant les vacances d'été et en concertation avec le Comité de pilotage du lycée ainsi que suivant les conseils du tuteur. Le choix s'est porté sur des représentants des principales institutions qui gravitent, de près ou de loin, autour de l'enseignement agricole et des problématiques de DD : DGER, DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)¹⁷, Conseil Régional¹⁸, Conseil Général¹⁹, CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée)²⁰, Mairie²¹, Agence de l'Eau²², CFPPA de Pézenas ainsi que l'association DIFED (Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le DD)²³ et le GRAINE LR²⁴. D'autres organismes avaient également été cités, mais par manque de temps, nous n'avons pu les rencontrer (SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères²⁵, et le viticulteur en commodat avec le lycée par exemple). De plus, au fil des entretiens, d'autres partenaires intéressants sont apparus (association LAFI BALA²⁶, habitants de Pézenas, association de parents d'élèves, etc.). Une liste non-exhaustive des partenaires est présentée en Annexe 29.

Courant juillet, nous avons fait des recherches sur chaque partenaire, afin de connaître leurs différentes missions, leur organisation, et ainsi être plus professionnelles lors de la rencontre. Au cours des mois d'août et septembre 2013, nous avons pu contacter, grâce aux coordonnées fournies par la gestionnaire, un ou deux représentants de chaque organisme, essentiellement par mail, ou par téléphone, afin d'**organiser un maximum d'entretiens**, et ce le plus rapidement possible. A noter que pour un certain nombre de partenaires, les coordonnées (numéros de téléphone, adresse mail) que nous avions n'étaient pas d'actualité. Certains ne nous ont pas répondu, et d'autres nous ont redirigées vers d'autres personnes. La première liste effectuée a donc été revue en septembre/octobre où nous avons défini les personnes « prioritaires » à rencontrer (celles étant les plus impliquées dans le programme Lycée 21, ou celles ayant déjà travaillé avec le lycée). La liste de ces personnes, contactées et/ou interviewées, est présentée en Annexe 28. Nous avions décidé d'une deadline à partir de laquelle nous arrêtions de contacter ou relancer les différentes personnes, pour nous concentrer sur la rédaction du rapport.

3.2 Organisation des entretiens

En choisissant de rencontrer les partenaires en face à face plutôt que par téléphone, nous espérions recueillir plus d'informations, notamment grâce à la perception des ressentis, la communication non verbale, etc. Les entretiens étaient semi-directifs, organisés autour d'un guide d'entretien que nous avons conçu (questions générales et d'autres à moduler selon les réponses) et qui sera présenté en Annexe 25 et Annexe 26. Cependant, il s'agissait plutôt d'une **discussion avec les partenaires** que d'une suite de questions, à la différence des entretiens en interne au cours desquels le guide d'entretien était suivi plus fidèlement.

Finalement, nous avons rencontré six personnes :

- **Michel CHABBERT**: chargé d'inspection pédagogique d'apprentissage, et responsable du pôle innovation et développement à la DRAAF LR, Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD)
- Marjolaine SOUCHON: animatrice agri-environnementale au SMBFH²⁷
- **Julie BERTRAND** : chargée de mission développement des territoires ruraux à la CAHM, Direction de l'aménagement du territoire
- Jean-Marc MERIC : chargé d'opérations Maintenance à la Région LR, Direction de

- l'Education, Service Programmes Immobiliers et Maintenance
- Yann ABONNEAU: chargé de projets Education à l'Environnement et Lycée 21 à la Région LR, Direction de l'environnement, Service Plan Climat-Energie-Déchets
- **Jean-François MALET**: sous-directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault²⁸



Figure 2 - Logos des différents partenaires

Nous avons également eu deux personnes au téléphone, que nous avons sollicité pour des renseignements sur les référentiels de DD:

- Bruno FRANC : directeur de l'association DIFED
- Vincent LE GALL : membre du GRAINE LR et animateur du réseau régional « Accompagnement des démarches de DD »

3.3 Analyse des données

Comme précédemment, les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes interrogées, puis retranscrits et envoyés aux personnes concernées pour confirmation, avec le même système de date limite. Pour analyser les informations, nous les avons replacées dans un **tableau récapitulatif** autour des grandes thématiques que nous avions définies auparavant. Ce tableau nous a ensuite aidées pour élaborer le diagnostic. En effet, pour chaque grand axe, une place est réservée aux partenaires, où nous faisons attention de bien différencier les projets ayant été réalisés avec le LPA et leurs attentes.

Une fois toutes les données recueillies auprès des élèves, des personnels et des partenaires extérieurs, il a fallu les organiser de façon à établir un diagnostic le plus précis possible. Pour cela, nous avons travaillé autour de différents référentiels, présentés ci-dessous.

4 Référentiels utilisés

Pour conduire le diagnostic, nous avons veillé à traiter de façon systématique les informations obtenues lors des enquêtes : ceci implique de suivre la même méthodologie du traitement de l'information pour toutes les données acquises, afin que chacune d'elle soit considérée de la même façon, sans que notre subjectivité puisse influer en les hiérarchisant inconsciemment.

Dans un premier temps, nous avons recherché un guide d'analyse permettant de classer les données sous les grandes thématiques du DD. Le but était double : structurer les informations de manière à conduire un diagnostic clair et construit, et s'assurer que chaque thématique ait été abordée par les personnes enquêtées. De fait, si l'une des thématiques du référentiel s'avérait particulièrement pauvre en données, ou au contraire plus fournie, une information supplémentaire émergeait : le thème pouvait être la priorité de l'établissement, ou une préoccupation générale des enquêtés, etc.

Il a été difficile d'arrêter notre choix sur un guide d'analyse existant. Dans le cadre du programme Lycée 21, la Région propose une liste non exhaustive de thèmes, autour desquels elle conseille aux établissements d'établir leur démarche DD. Parmi ces derniers, on retrouve : Maîtrise des consommations d'énergie, Meilleure alimentation & santé, Gestion des déchets, Préservation des ressources en eau. Du fait que ces différents thèmes laissent une grande liberté d'interprétation et que nous avions besoin d'un référentiel plus précis, nous avons choisi de ne pas organiser nos données au regard de ces classes. De plus, nous aurions aimé travailler autour d'une grille de référence nationale, qui pourrait être utilisée par tout établissement ayant une démarche DD, qu'il soit dans le programme Lycée 21 ou non. Pour trouver une telle grille, nous avons contacté le GRAINE LR et la DIFED, qui nous ont confirmé l'absence d'un tel référentiel : un texte s'appliquant à tous les lycées de France, sans prendre en compte les particularités locales n'aurait de sens. Aussi, ils nous ont redirigées vers les textes qui existent pour l'enseignement supérieur français (Plan Vert)¹, ou encore celui utilisé pour les collectivités territoriales (Agenda 21)². Ces deux référentiels, bien que très complets, nous sont rapidement apparus difficiles à gérer, en raison du traitement de nombreuses thématiques qu'un lycée ignore du fait de son fonctionnement singulier (Recherche académique, Tourisme, etc.). Cependant, en regroupant les différentes informations pertinentes de ces deux textes, nous avons pu lister les points essentiels d'une démarche DD dans un lycée d'enseignement agricole et professionnel. Afin de nommer ces différentes parties « hybrides », nous nous sommes appuyées sur les douze pistes d'intervention que propose le Comité français pour l'environnement et le DD, aussi appelé Comité 21 et qui travaille auprès des décideurs pour faire appliquer le concept d'Agenda 21. Parmi ces pistes, on retrouve les thèmes: Eau, Energie, Déchets, Santé et qualité de vie, Diversité culturelle, etc.

Finalement, face à la complexité de classer certaines de nos données dans une thématique plutôt que dans une autre, nous avons choisi de nous limiter à seulement **huit têtes de chapitre**, certaines de ces dernières étant regroupées. Les thèmes sont les suivants : *Alimentation-Nutrition, Déchets, Eau, Biodiversité, Energie, Bien être et cadre de vie, Communication, Intégration territoriale et coopération locale*. Le nombre de huit thématiques nous a semblé être un bon compromis, permettant une répartition correcte des informations recueillies et une lecture agréable du diagnostic.

Pour synthétiser le cheminement de notre pensée, nous avons créé un schéma récapitulatif des différentes étapes menant au choix des huit thématiques finalement utilisées dans le diagnostic. Celui-ci se trouve en Annexe 30, dont voici une représentation simplifiée ci-dessous (Figure 3) :

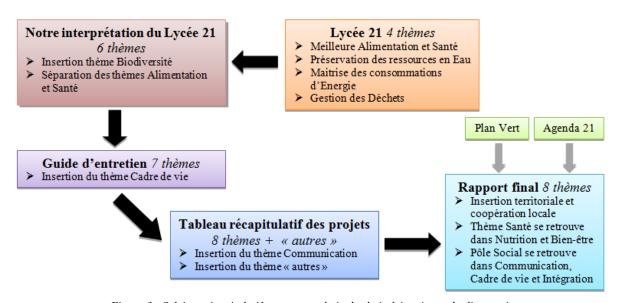


Figure 3 - Schéma récapitulatif menant au choix des huit thématiques du diagnostic

Dans un second temps, et au sein de chaque partie définie précédemment, nous avons traité de façon systématique les informations recueillies, sous la déclinaison suivante: projets en interne, attentes des partenaires, ressenti général, conclusions au regard des référentiels Plan vert et celui des collectivités territoriales. Bien que répétitive, cette démarche assure une transparence nécessaire au travail qui suit celui du diagnostic, à savoir la rédaction de préconisations d'actions. En effet, c'est en restant le plus objectif possible dans le traitement des données, que ces dernières vont ultérieurement pouvoir être hiérarchisées, au regard des attentes et des possibilités de chacun, en propositions d'actions.

Le recueil et le traitement des données se sont effectués suivant un calendrier prévisionnel. Ce dernier a cependant subi quelques légères modifications au cours de l'avancée du projet, présentées dans la partie qui suit.

5 Calendrier rétrospectif de l'avancée du projet

Au regard du diagramme de Gantt, présenté lors du comité de cadrage et disponible en Annexe 7, les étapes de la progression du projet ont été respectées. Néanmoins, certaines actions ont demandé plus de temps que prévu, et inversement.

Tout d'abord, l'écriture du questionnaire des élèves, sa diffusion et sa réception se sont faites très rapidement. En revanche, l'entrée des données sur Excel et leur recodage suite aux disparités observées ont demandé un temps considérable. L'analyse n'a donc pas été aisée, malgré l'aide d'une professeure du département statistique, et elle s'est terminée beaucoup plus tard que prévu.

Concernant les entretiens en interne, ils ont globalement été bien organisés grâce à l'aide de la gestionnaire, et ont pour la plupart été réalisés dans les temps. En revanche, nous n'avons pas rencontré toutes les personnes que nous voulions voir, par incompatibilité d'emplois du temps. De plus, nous avons sous-estimé le temps nécessaire à la retranscription des entretiens (1 minute d'entretien équivaut à 4 minutes de retranscription en moyenne, ce temps pouvant être plus important suivant les personnes), mais nous avons maintenu cette retranscription, pour une meilleure analyse des données.

Quant aux entretiens en externe, il a été difficile de contacter certaines personnes, pour les raisons évoquées plus haut. Certains ne nous ont pas répondu, malgré des relances, et nous n'avons donc pas pu rencontrer tout le monde. Pour autant, l'anticipation dans la prise de contact avec les partenaires nous a permis d'organiser rapidement les différents entretiens dès la reprise du projet en septembre.

Pour finir, en raison de la grande quantité d'informations, la rédaction du rapport a demandé un important travail de synthèse. En effet, d'après la commande, notre diagnostic devait donner le maximum d'informations sur les projets.

Une fois la méthodologie de projet définie, les acteurs rencontrés et les huit thèmes du diagnostic identifiés, le travail de synthèse a pu être amorcé, en prenant en compte les projets menés, les ressentis des différents acteurs et leurs attentes. Il est présenté dans la partie suivante.

Partie 3 : Diagnostic des pratiques de DD au LPA de Pézenas

Grâce aux résultats des questionnaires et surtout à tous les entretiens effectués, nous avons eu accès à une grande quantité d'informations, et avons donc un bon aperçu de ce qui a été fait au lycée en termes de DD. Pour rendre lisible ce diagnostic, constituant la majeure partie du rapport, nous l'avons séparé en huit thématiques décrites en suivant une trame commune : tout d'abord, l'inventaire des projets grâce aux informations recueillies pendant les entretiens en interne, puis la description de la place des partenaires dans ces projets ainsi que leurs attentes vis-à-vis du lycée, suivie du ressenti général sur le thème, et pour finir une conclusion au regard des référentiels.

1 Présentation du programme Lycée 21

A l'initiative de la Région LR, ce programme a pour objectif de **promouvoir la gestion durable des lycées**. Chaque établissement, au travers de son propre projet, s'inscrit dans une démarche écocitoyenne soutenue techniquement et financièrement par la région. Pour intégrer ce programme, un projet sur l'une des thématiques phares du DD doit être porté par un Comité 21 diversifié (professeurs, élèves, administration, entretien et maintenance doivent y être représentées) et présenté à un jury qui l'évalue. Le jury se compose de la DRAAF, du rectorat et des Directions de l'Education et de l'Environnement de la Région LR.

Tous les acteurs du LPA n'ont pas le même degré d'information sur ce qu'est réellement ce programme. On note tout d'abord une confusion entre les termes « label » et « programme ». Le LPA fait partie du programme Lycée 21 depuis 2008 mais il n'existe pas de « label » lycée 21. Cela est d'ailleurs un regret de la Direction de l'Environnement qui aimerait voir labelliser ce programme afin d'acquérir plus de reconnaissance. De plus, si la plupart des personnes interrogées au LPA savent que le lycée fait partie de ce programme, elles ont en revanche une idée assez vague de ce que cela implique. Des liens avec le DD, une certaine démarche écologique et le tri des déchets ont souvent été cités. Il est communément admis que ce programme permet le financement de projets de la part de la Région. Il y a aussi une légère **confusion entre « Lycée 21 » et « Agenda 21 »**. Ce dernier a été adopté en 1992 lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro et a donc une portée tout à fait différente du programme « Lycée 21 » qui ne concerne que les lycées du LR.

Afin de préciser les attentes des partenaires vis-à-vis des lycées entrant dans ce programme, nous avons cherché à connaître leur vision du DD. En effet, ce mot étant de plus en plus utilisé, il est nécessaire d'en comprendre le sens avant d'engager des actions au nom du DD. La vision communément admise du DD est celle des trois piliers en interaction constante : économique, social et environnemental. Mais ces trois piliers ne prennent pas la même importance suivant la structure à laquelle on s'adresse. Ici, nous assimilons l'avis de la structure à l'avis de la personne que nous avons rencontrée. Pour la Chambre d'Agriculture, le pilier économique est le squelette du DD, autour duquel gravitent des préoccupations sociales et environnementales qui rapprochent l'offre et la demande, alors que pour la DRAAF, le pilier social est essentiel. Pour la CAHM, le DD s'apparente à une « coquille vide » que l'on peut appliquer à tout et qui n'a plus vraiment de sens. En revanche, pour le SMBFH ce terme correspondrait plus à une « coquille pleine » dans laquelle presque toutes les actions menées peuvent entrer, ce qui leur apporte une plus grande portée. La DRAAF ajoute qu'il ne faut pas confondre DD et éducation au DD qui ne correspondent pas aux mêmes buts ni actions menées. Le référentiel qu'elle préconise de suivre est celui de l'Agenda 21 qui pose les grands fondamentaux.

La compréhension des différences de perceptions, parfois subtiles, du DD nous a permis de conduire le diagnostic, dont la première partie, relative à l'alimentation au lycée, est présentée ci-dessous.

2 Inventaire des actions menées autour du DD au LPA de Pézenas

Le diagnostic est organisé autour des huit thématiques définies précédemment, à savoir : Alimentation et nutrition, Gestion des déchets, Gestion de la ressource en eau, Entretien de la biodiversité et des milieux naturels, Maîtrise des consommations d'énergie, Bien-être et cadre de vie, Communication, et Intégration territoriale et Coopération locale.

2.1 Alimentation - Nutrition

L'alimentation est présentée par tous les acteurs comme l'atout majeur du lycée, notamment grâce aux actions effectuées dans le cadre de la cantine dans une démarche « locale et bio ». Ce thème se matérialise au sein de la restauration, dans les cours, mais aussi par le biais d'activités parallèles. A noter une volonté de travail avec l'extérieur, car les partenaires sont nombreux et le restaurant du lycée accueille des personnes extérieures. Ici, nous considérerons également tout ce qui touche à la nutrition, et n'en parlerons donc pas dans la partie Bien-être et Cadre de vie.

2.1.1 Diagnostic en interne

> L'alimentation à la cantine

La politique actuelle du LPA s'articule autour des axes : *Manger mieux, Manger raisonnablement, Manger local*. Les pratiques de la cantine ont grandement évolué au cours des dix dernières années, essentiellement grâce à l'arrivée en septembre 2003 d'un nouveau chef de cuisine (Figure 4). Le changement s'est opéré en deux étapes :

Il a d'abord été question de manger mieux en revenant à une cuisine simple et traditionnelle. Les pratiques en cuisine ont été modifiées, le travail demandé a évolué (davantage de cuisine, d'épluchage, etc.), sans pour autant augmenter le nombre de personnel (trois chefs cuisiniers et trois aides). Chaque membre a son propre rôle, ses propres responsabilités. De même, toute l'équipe est mise en valeur lorsque le restaurant reçoit des compliments ou des retombées médiatiques.



<u>Figure 4 - Christophe Garcia, chef cuisinier</u> du LPA

• La deuxième étape a été de revenir à une **consommation raisonnable**, avec la mise en place de portions appropriées voire à la limite des quantités recommandées, et un discours de service à volonté.

La **traçabilité** des produits a aussi été retravaillée grâce à une **démarche essentiellement locale**, excepté pour l'épicerie (boîtes de conserve, riz, etc.). Des affiches sont régulièrement créées pour informer de la provenance des produits ou pour sensibiliser les élèves à leur consommation.

- Le pain, pas plus cher que chez un grossiste, provient d'un fournil situé à Tourbes.
- Le porc provient de la SARL « Charcuterie Salaisons de l'Hérault », située à Montblanc.
- La viande ovine et bovine est fournie par la SARL « Sud Aveyron Viande » située à Millau, qui s'approvisionne en Aveyron, Lozère et Tarn.
- Pour les fruits et légumes, la démarche est moins évidente car le sérieux des fournisseurs se perd au bout de quelques mois (souci de qualité, de préparation), il est donc nécessaire d'en changer régulièrement. Pour les produits d'hiver (chou, carotte, etc.), le lycée travaille avec la coopérative de producteurs « Pomona Terre Azur ». Le transport de la marchandise est négocié avec le fournisseur : les légumes arrivent généralement le lundi ou le mardi.

Concernant le coût matière des repas (salaire et énergie non pris en compte), il était de 2 € en 2003 et varie maintenant entre 2,3 € et 2,75 € en moyenne, avec une augmentation de 30 à 40% de

matière première. Cette augmentation de prix a pu être absorbée par le fait que de nombreuses personnes extérieures déjeunent au lycée et que les repas leurs sont facturés parfois jusqu'à 15€.

Par ailleurs, l'approvisionnement en produits biologiques a également évolué. Très partisan du bio, le chef a beaucoup travaillé dans ce sens (réunions, articles). De 0% en 2003, la proportion de produits bios dans l'alimentation est passée à 35% de 2005 à 2008, car le chef acceptait d'utiliser les surplus des producteurs et donc de ne pas maîtriser complètement l'approvisionnement. Peu après, le Ministère de l'agriculture a publié la *Circulaire du 2 mai 2008 relative à l'exemplarité de l'État en matière d'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective*, proposant l'objectif de 20% de produits biologiques en restauration collective en 2012. Le marché du bio s'est alors développé, et des AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) se sont créées. Cela a eu deux conséquences : une augmentation des prix des matières premières et la perte de fournisseurs qui ont privilégié les AMAP au LPA. Aujourd'hui, la proportion de bio s'est réduite et ne dépasse pas les 10%.

Enfin, il n'y a pas de « **repas à thème** » à la cantine, à moins qu'ils ne soient à l'initiative des élèves ou qu'ils ne fassent partie d'un projet sur l'alimentation. L'association LAFI BALA²⁶ intervient régulièrement au cours de « journées à thème » : par exemple, des comparaisons de menus locaux et plus « lointains » sont réalisées, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement (colin d'Alaska vs. porc Tarnais). Ceci donne ensuite lieu à des débats entre élèves et professeurs. Ce n'est donc pas simplement un repas à thème, mais une vraie réflexion sur une problématique, avec pour illustration un repas. Dans la même thématique, un professeur a aussi mené un projet sur un menu de la cantine, en étudiant la provenance des produits utilisés et leur empreinte écologique.

> L'alimentation dans les cours

L'alimentation est aussi abordée dans les cours, en relation avec la notion de DD, notamment dans la filière SAPAT, avec la projection de documentaires sur les produits toxiques utilisés dans l'alimentaire. Une activité a également été réalisée avec l'organisme Epidaure à Montpellier, sur le thème « Alimentation et idées reçues » avec des questions de type « vrai/faux » distribuées aux élèves, notamment sur la nutrition. Toujours dans la filière SAPAT (classe de 2^{nde}), il y a aussi eu un thème « alimentation » lors de la semaine DD, sur la nutrition, avec des jeux mis en place sur les apports énergétiques de certains aliments et leurs équivalents en temps de sport. Une autre activité était l'estimation par les élèves du nombre de kilomètres séparant les lieux d'origine et de consommation du produit, permettant d'aborder la notion de traçabilité des produits.

> L'alimentation dans les autres activités

- La mise en place de maraîchage bio au niveau des serres pédagogiques a fait l'objet d'un autre projet et avait pour but d'utiliser à la cantine les légumes obtenus. Ces cultures auraient été entretenues par les élèves, les responsabilisant et les sensibilisant au concept de traçabilité. Le projet a cependant été abandonné car les légumes auraient été récoltés en été, les élèves n'auraient pas pu en profiter et il n'y aurait eu personne pour s'en occuper.
- Il y a régulièrement des commissions « menu », où les élèves peuvent faire remonter leur avis et proposer des repas. De plus, le travail d'éducation des élèves à travers la nourriture y est discuté par l'équipe de cuisine, la vie scolaire et la direction. La collaboration avec la vie scolaire est essentielle puisqu'elle permet de prévoir le nombre de repas en assurant le suivi des élèves, et ainsi de limiter le gaspillage.
- Des réunions sont organisées avec l'ALESA autour de la « junk food » qui est vendue à la cafétéria (soda, barres chocolatée, etc.). Le professeur qui anime ces réunions regrette le manque d'implication des élèves, il est le seul à donner l'impulsion et souhaiterait davantage insister sur la diététique à la cafétéria.

2.1.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

Yann ABONNEAU du CR (Direction de l'Environnement) a très clairement confirmé l'importance du pôle Alimentation au LPA. Cette thématique fait partie des quatre principales (Alimentation, Eau, Déchets et Energie) que l'établissement doit aborder sur trois ans pour s'inscrire dans le programme Lycée 21. Le thème Alimentation a d'ailleurs fait l'objet d'une des Journées Techniques Régionales (JTR), qui servent à communiquer autour du thème choisi et à créer un réseau entre les lycées, qui y sont tous conviés.

Par ailleurs, le lycée pourrait s'inscrire dans un projet à proximité de Pézenas, au niveau de la vallée de la Peyne⁷. Porté par plusieurs institutions (Chambre d'Agriculture avec M. MALET et la CAHM avec Mme BERTRAND), il consiste en l'installation d'agriculteurs en maraîchage bio sur 14 ha pour approvisionner la restauration collective de la ville de Pézenas, dont le self du LPA. Aussi, ce dernier fait partie du Comité de pilotage du projet et a été enquêté dans le cadre de l'étude de marché, les détails de ce projet sont présentés en Annexe 32et Annexe 33.

De manière générale, les partenaires connaissent l'avancée du lycée dans le domaine de l'alimentation. Julie BERTRAND de la CAHM, sait qu'il s'inscrit dans le DD par son engagement dans les démarches bio et locale. Elle connaît le chef de cuisine, qui est, selon elle, le moteur principal de cette action. Jean-François MALET de la Chambre d'Agriculture, sait que le lycée a une vraie volonté d'approvisionnement local et de travail autour des produits, même si cela implique un temps de préparation plus important. Yann ABONNEAU est aussi bien au courant de tout ce qui est fait en termes d'alimentation au lycée. Selon lui, il s'agit d'une belle opportunité pour le lycée car ce dernier n'a **plus seulement une image purement agricole** et s'inscrit davantage dans son territoire. Le restaurant est géré par des agents du CR, et non une société privée qui pourrait développer une toute autre démarche, ce qui laisse une certaine souplesse. Enfin, il estime que la mise en lumière, peut-être redondante, du projet d'établissement autour de l'alimentation a peut-être décontenancé certains acteurs et étouffé d'autres actions. Il faudrait maintenant que ce projet soit un phare, un exemple à suivre et non pas le seul à être valorisé.

Michel CHABBERT, de la DRAAF sait lui aussi que le lycée a beaucoup travaillé sur l'alimentation. Depuis plusieurs années la DRAAF a lancé un appel à projet « Alimentation sûre et durable »⁵ qui se décline en trois thèmes. Le premier axe, « De la fourche à la fourchette » a pour objectif de lier agriculture et alimentation, en mettant en relation les élèves des lycées agricoles et hôteliers pour les former aux différents aspects de la production et de la valorisation de produits du terroir. Le deuxième axe, « Goûtons la proximité »⁶, s'organise entre les partenaires territoriaux, les collectivités locales et la Chambre d'Agriculture. Il a pour but de concevoir un projet pour faciliter la distribution et la consommation de produits locaux de qualité. Enfin le troisième axe, « Halte au gaspi », consiste à engager des actions de réduction du gaspillage alimentaire.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Les attentes de la Direction de l'Environnement se concentrent sur deux problématiques : l'ouverture vers les autres lycées et la continuité du projet Alimentation, sans oublier les autres thématiques. Par exemple, le gestionnaire du lycée Peytavin à Mende a fait se rencontrer le chef cuisinier de son établissement et celui du lycée de La Canourgue afin qu'ils puissent partager leur expérience sur leurs démarches en cuisine. De même, le lycée Charles Alliès à Pézenas a été primé au niveau régional pour son projet : « Valorisation du jus de raisin et du vin bios ». Une coopération avec ce lycée pourrait offrir au LPA un nouveau souffle. La Région attend aussi que le lycée innove dans d'autres thématiques que l'alimentation. Ce thème a ouvert des horizons au lycée qu'il lui faut continuer d'explorer.

La DRAAF n'a pas vraiment d'attente particulière dans le domaine de l'alimentation. Elle cherche

en général à avoir des retours d'expérience sur les projets qu'elle finance et souhaite que les lycées travaillent plus avec les partenaires extérieurs. Un concours a également été organisé (jugé début octobre 2013) sur le thème des produits de qualité en circuit court. Chaque équipe pluridisciplinaire (constituée d'un chef cuisinier, d'une entreprise agroalimentaire et d'un stagiaire ou apprenti) devait préparer une recette innovante avec des produits locaux. M. CHABBERT a travaillé sur ce concours avec deux établissements (de Castelnaudary et de La Canourgue). Le but n'était pas de gagner mais de **s'afficher à côté de chefs de renom** et de profiter de cette expérience pour enrichir le projet Lycée 21. Selon lui, le LPA Pézenas aurait pu y participer.

En ce qui concerne la Chambre d'Agriculture, elle attend que le lycée s'investisse dans le projet de la vallée de la Peyne, et une fois le dispositif bien en place, qu'elle crée une pépinière d'entreprises sur ses propres parcelles. La CAHM est du même avis et souhaite que le lycée achète les produits issus de ce projet. En effet, le lycée travaille déjà avec des produits locaux, et c'est la structure la plus avancée dans ce domaine sur la commune.

2.1.3 Ressenti général

De façon générale, les personnes interviewées sont satisfaites de la démarche effectuée en cuisine ainsi de la communication sur ce sujet. Les avis sont globalement très positifs sur la qualité des repas. La cantine est perçue comme un point important de « l'identité » du lycée, et permet son rayonnement. Néanmoins, le lycée ne doit pas se « reposer » sur ce seul projet, mais au contraire s'en servir pour en alimenter d'autres.

Les élèves regrettent parfois le manque de repas à thème, mais cela suit la volonté du lycée de ne pas en organiser sans soutien d'une action précise. La question 8 du questionnaire permet de déduire que l'alimentation n'est pas leur préoccupation principale : la proposition qui s'y rapporte, « S'intéresser à son alimentation », arrive en 7ème position sur 9 en termes de fréquence d'apparition. En revanche, d'après l'analyse du tableau (question 17), presque la moitié des élèves pensent qu'il est très important de savoir d'où viennent les produits qu'ils mangent (1% seulement pensent que ce n'est pas important, et 13% peu important). Ce fait remarquable est probablement dû aux actions réalisées dans le cadre de la cantine. En revanche, le choix est plus partagé pour la seconde proposition, mais toujours significatif : 63% des élèves pensent qu'il est important ou très important de manger des produits qui viennent d'à côté de chez eux. L'alimentation est donc importante pour eux, bien qu'elle ne soit pas leur préoccupation principale et la provenance des produits (locaux mais pas que) les préoccupe plus particulièrement. Enfin, une ACM a permis de montrer que les 1ères SAPAT sont les classes les plus sensibles à la thématique Alimentation.

Le principal point de débat de ce thème concerne l'approvisionnement en produits de l'agriculture biologique. De nombreuses personnes (élèves mais aussi membres du personnel) pensent que la majeure partie des produits utilisés à la cantine sont bios. Or seuls 10% des produits le sont. Cela peut être dû au fait que le terme « bio », plus parlant que le terme « local », est souvent utilisé, voire affiché sur les murs de la cantine; il peut ainsi être mal interprété.

2.1.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Le pôle Alimentation du lycée constitue le point fort des pratiques durables du lycée, et ce au regard de trois grands thèmes des différents référentiels de DD :

- Travail de sensibilisation en cantine (cf. « Solidarité et coopération décentralisée » & « Agriculture et gestion des forêts » de l'Agenda »)
- Exercice d'une pédagogie de responsabilisation (cf. « Sécurité: prévention des incivilités » de l'Agenda 21 & point 1.1 du Plan Vert « Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale »)

 Approvisionnement en produits locaux et/ou biologiques de la cantine (cf. « Développement économique » de l'Agenda 21)

Le premier thème concerne le **travail de sensibilisation** fait par le personnel de cuisine autour de la traçabilité des produits et de leur mode de production. Cela se matérialise concrètement par l'affichage de leur provenance, en insistant sur leur aspect local et/ou bio. Par ce biais, le personnel de cuisine entraîne l'adhésion générale dans une démarche de pratiques durables, et encourage le développement des gestes de consommateur durable. Pour les élèves qui ne sont pas nécessairement autonomes dans leur alimentation hors cantine, le self est un lieu d'inspiration démontrant que le DD peut se matérialiser dans la vie de tous les jours par une consommation raisonnée.

Deuxièmement, la cantine permet l'**exercice d'une pédagogie de responsabilisation** intéressante. En demandant aux consommateurs de minimiser leurs déchets alimentaires (pain, repas non terminés, serviettes), et en proposant des affiches dans ce sens (« une serviette de moins, un déchet de moins », « x baguettes de pain jetées cette semaine »), le personnel de cuisine cherche à les impliquer dans la vie de la cantine et donc à les responsabiliser. Cependant, il faut faire attention à ne pas entraîner l'effet inverse chez certains qui pourraient percevoir cette campagne d'information comme infantilisante. Ceux-ci pourraient se lasser d'être sans cesse sollicités pour des gestes qui leur paraissent évidents, ou se sentir déconsidérés. Des réactions encore plus préjudiciables, comme la volonté d'atteindre un « record » de déchets, seraient susceptibles d'advenir.

Les élèves peuvent faire remonter au personnel des cuisines leurs attentes et leurs commentaires par le biais de « Commissions Menus », leur permettant ainsi de s'impliquer dans la vie de la cuisine.

Enfin, le dernier point concerne les **efforts effectués pour que la cantine puisse s'approvisionner en produits locaux et/ou biologiques.** Il ne s'agit pas d'une démarche émanant simplement du chef de cuisine, mais bien d'une réflexion conduite à plusieurs, et notamment avec le service économat de l'établissement. En effet, manger local et/ou bio requiert une certaine flexibilité quant aux exigences de livraison, de quantité et de qualité, mais aussi au niveau du budget. Dans le but de maintenir un service de qualité, il faut pouvoir jongler entre différents fournisseurs, ce qui complique la logistique (gestion des stocks, plusieurs factures à traiter). Ce changement d'organisation a été majeur, mais bien géré par les différentes parties prenantes. Cela dénote une réactivité intéressante des différents personnels, capables de conduire un changement global dès lors qu'il est appréhendé, compris et mis en valeur par une communication intelligente.

<u>Résumé</u>: Le thème **Alimentation**, présenté par tous comme l'atout majeur du lycée, possède une image globalement très positive, essentiellement grâce à la démarche locale de la cantine très en lien avec son territoire. Le lycée doit donc continuer sur cette lancée, et prendre exemple de ce thème pour innover dans d'autres thématiques à revaloriser.

Après l'alimentation, on peut se poser la question du devenir des déchets alimentaires, et ensuite plus largement des déchets totaux du lycée.

2.2 Gestion des déchets

Est appelé déchet tout ce qui est inutilisé et perdu lors de la consommation d'un produit. Au lycée, les déchets proviennent essentiellement de l'activité de restauration (déchets organiques), des bureaux (papiers, cartouches d'encre), et de l'activité agricole et technique du lycée (déchets végétaux, ferraille, etc.). Dans cette partie, on aborde la gestion de ces déchets au sein du LPA.

2.2.1 Diagnostic en interne

> Le tri des déchets

• Tri du papier

Une mesure concernant le tri du papier a déjà été mise en place : des cartons ont été disposés dans les bureaux et classes, pour récupérer spécifiquement le papier d'un côté, séparé des autres déchets. Cette mesure ne semble pas faire l'unanimité puisque, si ce tri est bien respecté dans les bureaux, il est bien moins efficace dans les classes.

Par ailleurs, la communication sur ce sujet semble déficiente : les poubelles sont mal identifiées et disparaissent parfois. Le devenir des déchets une fois triés apparaît aussi incertain et soulève des interrogations. Certaines personnes ont cru comprendre (à juste titre ?) que tous les déchets triés étaient remis dans une seule et même poubelle à la sortie du lycée.

• Tri à l'atelier et au laboratoire

Au niveau du hangar, les déchets végétaux sont brûlés grâce à un petit incinérateur, ou acheminés à la déchetterie. Il en est de même pour les palettes en bois de la cuisine. La ferraille et les huiles de tracteur, triées et récupérées dans des bidons spécifiques, sont ensuite amenées à la déchetterie. Au laboratoire, les solvants et déchets chimiques sont collectés dans des bidons qu'une société extérieure récupère.

• Tri à la cantine

A la cantine, le pain non consommé est récupéré, puis pesé afin de mettre en évidence la quantité gaspillée (Figure 5). Très peu de pain est retrouvé dans la poubelle « tout venant », ce qui atteste du succès de l'opération. Le pain est ensuite proposé à un centre équestre partenaire du lycée. Lors de la préparation des repas, les épluchures sont mises de côté et données à un ouvrier qui les utilise pour nourrir ses poules, sinon elles sont jetées. Tous les autres déchets ne sont pas triés.

Il y a plus de cinq ans, le service de restauration avait essayé de mettre en œuvre un tri des déchets plateaux (déchets organiques, plastique, etc.), mais ce projet a rapidement été abandonné car le SICTOM n'était pas en mesure de valoriser ces différents déchets à l'échelle de la collectivité. Le 7 juin 2013, le SICTOM a annoncé au lycée qu'il allait mettre en place une mesure à l'échelle des collectivités, à propos des déchets de restauration. Il s'agit là d'une



<u>Figure 5 - Affiche sensibilisant au</u> gaspillage du pain

déclinaison du Grenelle2, les obligeant à trier les détritus organiques, ou biodéchets. L'organisation envisageait alors de mettre à disposition du lycée des conteneurs dès la rentrée 2013. Les déchets récupérés auraient ensuite été valorisés par le SICTOM sous forme d'engrais. Cependant, ce projet s'est vu retardé d'au moins deux ou trois ans et lorsqu'il sera à nouveau à l'ordre du jour, il faudra se préoccuper de la **communication auprès des élèves**, pour qui le tri n'est pas nécessairement évident.

• Moyens de tri dont dispose le lycée

L'établissement dispose de plusieurs conteneurs (déchets tout venant et recyclables) mais n'a pas de poubelles pour le verre (mis de côté et amené à la déchetterie). Auparavant le lycée avait quatre grands conteneurs marron et quatre jaunes. Tout ce qui est recyclable n'étant pas facturé, les poubelles marrons sont les plus chères, aussi le lycée a cherché à réaliser des économies en incitant au tri. Cela a été un succès puisque actuellement le LPA ne dispose plus que d'une seule poubelle marron. En revanche, il n'y a pas de dispositif de tri dans la cour qui permettrait aux élèves de trier leurs déchets. Toutefois, certains déchets peuvent être jetés par erreur dans la poubelle jaune, ce qui

peut dénoter un manque de signalisation sur la poubelle. Il faut noter que d'une commune à l'autre, les poubelles jaunes reçoivent des déchets différents, et les règles à Pézenas (et donc au LPA) ne sont pas forcément les mêmes que celles des autres communes.

> La réduction des déchets

En plus d'essayer de valoriser ses déchets, l'établissement essaye d'en réduire la production. Dans cette optique, plusieurs actions sont menées, notamment à la cantine. Dans ce sens, il a été décidé, depuis l'arrivée du chef de cuisine, de réduire les quantités distribuées : les portions sont donc très raisonnables, mais afin d'assurer une distribution suffisante, le service se fait à volonté. Ces pratiques ont permis de réduire considérablement la quantité de déchets produits :

- En 2004, 180 repas élèves et 15 à 20 repas professeurs étaient distribués le midi, avec une production d'environ 2400 kg de déchets hebdomadaires.
- En 2012-2013, 230 repas élèves et 20 à 30 repas pour les membres du personnel sont servis chaque jour, et la production de déchets est d'environ 1200 kg par semaine.

La production de déchet a donc été divisée par deux alors même que le nombre de repas servis a augmenté. Cela s'est accompagné d'un **gros travail en amont**, avec le passage d'un seul à quatre conteneurs jaunes. Un chantier à venir est la réduction de l'utilisation du papier en cuisine où chaque membre du personnel se lave et se sèche les mains 30 à 40 fois par jour.

Par ailleurs, les photocopieurs sont programmés par défaut pour imprimer recto-verso, et le papier brouillon est utilisé dans les bureaux et mis à la disposition des élèves.

Enfin, dans le but de réduire les déchets, les produits d'entretien sont achetés purs (et donc aussi plus cher), puis la dilution se fait en interne avec des systèmes sécurisés pour le personnel. De même, les vaporisateurs sont conservés et réutilisés plusieurs fois, ce qui limite la consommation et donc la production de déchets. Le projet de préimprégnation⁴ pour le système de ménage s'inscrit aussi dans cette politique de réduction des déchets.

> La mise en place d'un lombricompost

Afin de valoriser les déchets organiques de la préparation des repas (épluchures, etc.), un lombricompost avait été mis en place. Ce projet, qui s'inscrivait dans la démarche Lycée 21, a fonctionné pendant environ deux ans. Les épluchures étaient mises dans une grande caisse, et les membres de l'équipe de cuisine ainsi que les élèves se relayaient pour les déposer ensuite dans le lombricompost. Cela fonctionnait, le lombricompost était entretenu régulièrement et le « jus » récupéré était mis en bouteille et vendu au personnel comme fertilisant. Ce petit financement permettait de racheter des vers. Cependant le lombricompost ne permet pas d'absorber tous les déchets. De plus, lors de la période estivale, les élèves et les professeurs sont en vacances et il n'y a alors personne pour l'entretenir. Sans cet entretien quotidien, le liquide remonte et noie les vers, et rend donc la structure inutilisable. Le problème ne se posait pas trop pendant les petites vacances scolaires car les vers peuvent normalement survivre pendant deux semaines.

La fabrication du lombricompost avait été proposée aux professeurs en tant qu'activité transversale : l'idée était d'utiliser un conteneur à poubelle et de passer à un transfert horizontal pour permettre de faire des compartiments en profondeur et avoir ainsi une bonne capacité de stockage. Sur roulettes, ce modèle était facilement déplaçable pour faire une démonstration aux élèves par exemple. L'aboutissement de ce projet ne nous a pas été confirmé.

Le lombricompost avait été mis en place avec l'aide de l'association « Vers la terre »¹⁰. La première année, il y avait un roulement satisfaisant entre les élèves des 2^{ndes} professionnelles Nature Jardin Paysage et Forêt (NJPF) pour l'entretien. La deuxième année cependant, cette même classe s'est lassée du projet et ne voulait plus s'en occuper, les autres classes n'étant pas non plus très motivées. De plus, la faible capacité du lombricompost n'a pas permis d'absorber tous les déchets de la cantine. Par ailleurs, il était aussi **utilisé comme support pédagogique**, notamment pour les cours

de biologie. Des calculs de multiplication des vers en fonction de l'alimentation apportée étaient réalisés, ainsi que des suivis de populations.

Autres: utilisation de matériaux recyclés, sensibilisation, etc.

- Sensibilisation: Afin de sensibiliser les élèves à la quantité de déchets qu'ils produisent, une activité a été organisée dans le cadre des cours de biologie, avec l'intervention du SICTOM. Les élèves de Bac Pro devaient ramasser tous les déchets du square situé à côté du lycée, puis les trier. Ils se sont ainsi rendu compte de tous les déchets qu'ils pouvaient laisser dans leur environnement (canettes, papiers, cigarettes, etc.). Par ailleurs, une partie des enseignements de 2^{nde} TP aborde la gestion des déchets agricoles (effluents, produits phytosanitaires).
- Impression de papier : Pour les photocopieurs, le lycée a un contrat précis avec une entreprise. Les cartouches font partie des consommables que le lycée ne paie pas et qui sont fournis par la société. Il n'a donc pas la main mise sur le type de cartouches utilisées. Quant aux quelques imprimantes qui restent, des cartouches recyclées/rechargées sont utilisées depuis un an et permettent des économies. Celles usagées sont ensuite mises de côté et une société s'occupe de les récupérer une à deux fois par an, et de les recycler.
- **Utilisation de matériaux recyclés :** Pour la bureautique, le lycée essaie de s'équiper au maximum de papier recyclé, bien qu'il soit bien plus cher que le papier normal. Les enveloppes sont toutes en papier recyclé.
- Recyclage/deuxième vie : Le pain n'est pas le seul déchet valorisé. Les cagettes en bois utilisées à la cantine sont déposées dans la rue, et récupérées par des personnes qui viennent se servir. De même, le mobilier extérieur de la cantine a été récupéré auprès d'un lycée qui cherchait à s'en débarrasser. En plus d'éviter une dépense inutile, cela a permis d'offrir une nouvelle vie à ce mobilier, d'autant plus qu'il est globalement en bon état.

2.2.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

Parmi les partenaires du lycée, le SICTOM a tenté de mettre en place des projets avec le lycée. N'ayant pas pu rencontrer un représentant de l'organisme, nous n'avons pu avoir leur avis.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Dans la nouvelle charte Lycée 21, il est stipulé que chaque établissement doit mettre en place des programmes pluriannuels sur quatre thèmes, dont les déchets. Leur réduction et leur gestion occupent donc une place importante dans ce programme. Par ailleurs, depuis plusieurs années, un appel à projets est lancé par la DRAAF sur le thème « Alimentation sûre et durable », dont l'un des axes s'intitule « Halte au gaspi » et consiste à impliquer le personnel et les élèves et à aménager des actions autour de la réduction du gaspillage alimentaire. La DRAAF attend du lycée qu'il y participe.

2.2.3 Ressenti général

Des progrès ont été faits au lycée ces dernières années en termes de réduction des déchets, notamment à la cantine. Cependant certaines actions ne rencontrent pas beaucoup de succès, et sont surtout source d'**incompréhension**, comme le tri du papier. Ceci explique peut-être que 66% des élèves estiment insuffisants les équipements de tri au lycée. Il est d'autant plus important de s'intéresser à l'avis des élèves car ils semblent assez sensibilisés sur cette thématique : 84% d'entre eux sont issus de foyers où les déchets sont triés et 76% participent eux-mêmes au tri. On regrette cependant que seuls 31% associent le tri des déchets au DD.

De la part des partenaires extérieurs, nous n'avons pas clairement identifié d'attentes sur le thème

des déchets. Peut-être parce que cette problématique est déjà bien abordée dans le lycée, ou qu'elle est considérée comme plus évidente que d'autres, comme la gestion de l'eau ou la réduction de la consommation d'énergie.

2.2.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Parmi les différents référentiels utilisés, le thème des déchets est abordé suivant plusieurs points :

- Optimisation et valorisation des déchets assimilés aux ordures ménagères (cf. point 4.2 du Plan Vert « Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement »)
- Valorisation de la matière et réduction des déchets, réduction des pressions sur les milieux et surveillance des rejets, des démissions et des déchets issus de l'activité économique (cf. « Développement économique » de l'Agenda 21)

Dans un premier temps, l'établissement doit donc **optimiser le tri et la valorisation des déchets assimilés aux ordures ménagères**. Au lycée, excepté le pain qui est récupéré pour les chevaux, les autres déchets sont peu valorisés. Il serait intéressant, en attendant que le SICTOM mette à disposition du lycée des moyens de réaliser un tri au niveau de la dépose des plateaux, que le lycée cherche à mettre en place un système pour valoriser les déchets produits à la cantine, en réhabilitant le lombricompost par exemple, ou plus simplement en mettant en place un système de compostage « traditionnel ».

Par ailleurs, la valorisation de matière et la réduction des déchets, la réduction des pressions sur les milieux et la surveillance des rejets, des émissions et des déchets issus de l'activité économique sont aussi mises en place au lycée. En effet, l'établissement s'illustre bien dans la démarche de réduction des déchets, au niveau de la limitation du gaspillage alimentaire et par une politique de consommation limitée, ou encore dans la mise en place de préimprégnation⁴.

<u>Résumé</u>: Le lycée est bien engagé dans la réduction des **Déchets**, d'importants progrès ont été faits à ce niveau ces dernières années. Cependant, la valorisation des déchets pourrait être améliorée, notamment par un partenariat avec le SICTOM qui devrait se mettre en place dans les prochaines années pour collecter les déchets alimentaires et les valoriser en engrais. La signalisation des poubelles pourrait aussi être éclaircie, de sorte à faciliter le tri à tout le monde.

La gestion des déchets est donc un point important du DD au lycée. Toutefois, la problématique de gestion des ressources naturelles l'est tout autant, comme celle de l'eau.

2.3 Gestion de la ressource en eau

On considérera dans cette partie la consommation, l'utilisation et la qualité des eaux. Le lycée étant agricole, la problématique de qualité et d'économie d'eau, liée aux pratiques de culture des parcelles (fertilisation, irrigation) nous paraît importante. Cependant, nous n'avons pas eu le temps de nous y intéresser, préférant avoir un diagnostic le plus complet possible sur le lycée en lui-même.

2.3.1 Diagnostic en interne

La récupération des eaux de pluies

Un projet majeur du lycée, qui devrait s'inscrire dans la relance du programme Lycée 21, est la récupération des eaux de pluies. Il avait été déjà évoqué avec l'idée d'enterrer une cuve dans la cour principale. L'objectif était d'y collecter les eaux de pluie, qui auraient ensuite été utilisées pour arroser les jardins du lycée et alimenter les WC. Le problème posé est qu'il y a de nombreux réseaux sous cette cour dont le plan est inconnu. La plupart de ces réseaux pourraient être détectés grâce à des scanners, mais cela semble plus compliqué pour les petites conduites d'eau, et le risque

de les abîmer en creusant est trop important. Ce projet a donc été abandonné. Un autre projet est la récupération des eaux pluviales grâce à la réalisation d'un **mur d'eau**. L'eau ainsi récupérée servirait à irriguer les espaces verts situés dans la grande cour, ainsi que les plants végétalisant le mur d'eau. Le reste des espaces verts serait alimenté par de l'eau pompée en profondeur grâce à un dispositif utilisant l'énergie solaire.

> Autres projets

- Le lycée s'est aussi engagé dans une démarche de limitation de la consommation d'eau par la mise en place d'un nouveau système pour le ménage: la **préimprégnation**⁴. Des serpillères sont imprégnées de la quantité de produits nettoyant nécessaire pour une surface donnée. Ce procédé présente deux objectifs : l'économie d'eau et de meilleures conditions de travail pour le personnel (meilleure ergonomie). Le personnel est aussi moins sujet à la manipulation de produits chimiques qui peut s'avérer dangereux.
- Un autre projet pour l'économie d'eau est l'utilisation d'un **dispositif à basse pression** pour l'arrosage, combiné à la mise en place de plantes qui nécessitent peu d'entretien, qui sont peu consommatrices d'eau et adaptées aux conditions climatiques de la région.
- Une sensibilisation auprès des élèves sur leur consommation d'eau dans la vie de tous les jours est également réalisée dans certains cours de Biologie-Ecologie. Ceci est fait sous forme d'un test intitulé « Quel consommateur d'eau es-tu ? » dont le but est de calculer la consommation d'eau moyenne journalière des élèves.
- La distribution d'eau chaude se fait avec **bouclage**, système obligatoire pour certains bâtiments. Ce mode d'alimentation consiste en une canalisation isolée thermiquement, qui permet de maintenir la température de l'eau, même lorsque les robinets sont fermés. L'arrivée d'eau chaude est donc instantanée, ce qui évite des pertes d'eau et d'énergie.

2.3.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

Parmi les partenaires rencontrés, aucun ne semble être impliqué avec le lycée dans le cadre d'un projet autour du thème de la gestion de la ressource en eau.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Il est difficile de **mettre en œuvre la gestion ou même le suivi des consommations d'eau** d'un établissement. Pour le gaz et l'électricité, il n'y a bien souvent que deux fournisseurs à gérer pouvant fournir aux structures les données de consommation. Pour l'eau, la situation est plus compliquée car ce sont des sociétés privées auxquelles le service public délègue ses compétences. Il n'y a pas d'opérateur unique qui centralise tout. En théorie, le lycée doit faire des relevés hebdomadaires sur ses compteurs d'eau et voir s'il y a des fuites. Ce travail apparaît relativement difficile au sein d'un établissement scolaire mais pourrait réduire d'importants coûts.

De plus, de manière générale, la Région attend des lycées engagés dans la démarche Lycée 21 qu'ils aient une **communication efficace autour des différents projets menés de manière à partager leur expérience et leur savoir-faire**. Par exemple, le lycée agricole de Rodilhan est spécialisé dans la détection de fuites d'eau. Cela fait partie de la formation du lycée, et peu à peu, il a mis ses compétences au service d'autres lycées, de communes et même de particuliers. Le LPA de Pézenas pourrait le solliciter pour réaliser un diagnostic sur les éventuelles fuites d'eau.

Par ailleurs, les projets engagés doivent s'articuler avec les grandes orientations décidées par le Ministère. En ce qui concerne l'eau, la Directive européenne Cadre sur l'Eau de l'année 2000 et à échéance de 2015, a pour objectif d'assurer le « bon état » chimique et écologique des masses d'eau de surface et souterraines. De son côté, le SMBFH attend l'arrêt de l'utilisation de produits

phytosanitaires sur les parcelles pédagogiques en bord de Peyne. Les questions de pollution et d'économie d'eau sont aussi reprises par la CAHM dans son PAPPH (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles). Le SMBFH essaie aussi de monter un projet pédagogique pour des classes de primaires. Ce projet n'inclurait pas, a priori, les collèges et lycées, mais s'il y a une demande sur les problématiques d'eau, la réglementation de l'eau ou la qualité et la gestion de l'eau, le SMBFH pourrait **intervenir auprès des élèves ou auprès des professeurs**.

Le lycée pourrait également travailler sur la question des produits phytosanitaires dans les jardins et parcs de la ville, lors des enseignements d'aménagement paysager. Ce serait l'occasion d'un partenariat avec la commune, ce qui permettrait aussi de renforcer l'intégration territoriale du lycée.

De plus, le SMBFH prépare un **Contrat de Rivière** sur le bassin versant. Ce contrat vise à programmer des actions sur les questions de l'eau dès 2014, avec un maître d'ouvrage sur place. Ce dernier assurerait des missions sur le terrain et peut être une collectivité, ou éventuellement, un lycée. Le contrat se clôture en Novembre 2013, mais il est possible de réintégrer de nouvelles structures tous les trois ans. Des financements peuvent être envisagés (Agence de l'eau, Région, Conseil Général) pour des actions dont l'objectif est centré sur la qualité des eaux.

2.3.3 Ressenti général

Bien qu'actuellement le lycée agisse peu en matière de préservation de la ressource en eau, il semble que ce thème soit très porteur puisque le lycée est en passe de **développer d'importants projets autour de ces questions**. Cependant il semble que la communication autour de ce thème soit assez floue : par exemple, peu de personnes étaient au courant de l'utilisation prochaine du système de préimprégnation pour le ménage.

2.3.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Plusieurs thèmes d'action en relation avec l'eau sont développés dans les différents référentiels relatifs au DD :

- Réduire et optimiser la consommation d'eau (point 4.1.6 du Plan Vert)
- Anticiper les effets du changement climatique du point (cf. « Agriculture et gestion des forêts » de l'Agenda 21)
- Observer et connaître les pressions exercées sur les ressources en eau, l'espace, les paysages, les écosystèmes remarquables (cf. « Tourisme » de l'Agenda 21)
- Intégrer les finalités du DD dans la construction, la réhabilitation et l'aménagement (cf. « Urbanisme, habitat, logement » de l'Agenda 21)
- Réduire à la source les pressions sur les ressources naturelles (cf. « Conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles » de l'Agenda 21)

La **réduction** et l'**optimisation de la consommation en eau** peuvent s'illustrer au lycée par tous les projets mis en place pour réduire cette consommation. Il pourrait être plus poussé avec une meilleure identification et gestion des éventuelles fuites d'eau.

Le développement de cultures et pratiques mieux adaptées au climat de demain est aussi illustré par l'utilisation de plantes adaptées au climat sec, au niveau des espaces verts du lycée ou des parcelles.

En revanche, selon les informations que nous avons pu obtenir, la question de la connaissance des pressions exercées sur les ressources en eau ne semble pas beaucoup abordée, du moins dans les projets et actions menées. Il est possible que ce thème soit plus approfondi dans les cours, et suivant les filières, mais une enquête plus poussée sur le contenu de la formation serait nécessaire. Cet aspect pourrait tout à fait être développé par l'intervention de structures telles que le SMBFH.

L'intégration des finalités du DD dans l'aménagement se matérialise au lycée par les projets de récupération des eaux de pluies (murs d'eau) et de pompage via l'énergie solaire.

Enfin, la réduction de la consommation des ressources naturelles et des émissions de rejets concerne surtout, dans le cas du lycée, la gestion de la pollution de l'eau par les déchets agricoles. Du fait que le lycée est en bio, les atteintes à la ressource en eau sont plus limitées que dans le cas d'une agriculture conventionnelle. Néanmoins nous n'avons pas eu le temps d'étudier plus précisément l'impact des pratiques culturales des parcelles du lycée sur cette ressource.

Ainsi, de par les projets et actions déjà réalisées, le lycée valide la plupart des points de ces référentiels. Néanmoins, ils pourraient être développés davantage, et les points non abordés pourront servir d'axes de réflexion quant aux propositions d'actions à mettre en place.

<u>Résumé</u>: Le thème de l'**Eau** est actuellement peu abordé dans les actions menées par le lycée. Cependant le projet de collecte des eaux de pluies pourrait donner une place plus importante à ce thème. Par ailleurs, il serait très intéressant d'étudier l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau de la Peyne, en sollicitant l'intervention de partenaires. Cette approche pourrait également servir de support pédagogique sur les questions de la gestion et la qualité des eaux.

Le pôle environnemental du DD est donc abordé par la question de la gestion de la ressource en eau. Toutefois, il reste à s'interroger sur ce qui est fait de manière plus générale pour protéger l'environnement, notamment en ce qui concerne la biodiversité et les milieux naturels.

2.4 Entretien de la biodiversité et milieux naturels

La biodiversité n'est pas l'un des quatre thèmes principaux à aborder dans la charte Lycée 21, mais est toutefois l'une des préoccupations majeures du monde agricole et environnemental. Dans le cadre de ce rapport, nous nous intéresserons aux projets qui concernent la découverte et l'étude de la biodiversité ainsi que ceux mis en place pour la sauvegarder.

2.4.1 Diagnostic en interne

> La mare pédagogique

Depuis 2005, année d'entrée dans le programme Lycée 21, il y a eu un projet important concernant la biodiversité intitulé : « cultivons la biodiversité ». Il comprenait la création d'une mare pédagogique sur les parcelles agricoles, qui s'est terminée en 2009. La clôture de la mare a été construite en 2010 et sa végétalisation s'est faite en 2011. La mare se trouve en bout de parcelle pédagogique, au lieu-dit L'Auribelle. Des panneaux ont été installés pour communiquer sur le travail des élèves et donner des informations sur la biodiversité. Ils s'intitulent : « cultivons la biodiversité », « zonation de la végétation



Figure 6 - Mare pédagogique

dans une mare », « présentation de la création de la mare », « la flore de la mare » et « la faune de la mare ». La mare sert de **support d'enseignement** pour aborder la notion de biodiversité en cours de Biologie-Ecologie. Les élèves qui avaient créé la mare ont fait venir des jeunes enfants et ont mis en place des jeux avec le professeur d'ESC (Education Socio-Culturelle). Elle sert aussi pour réaliser des analyses au microscope des organismes de la mare et des analyses de l'écosystème. L'**entretien de la mare** pose cependant problème : il faudrait pouvoir s'y rendre toutes les trois semaines, mais y accéder est devenu difficile en raison des moyens de transport inadéquats. Un effort pour l'entretien est cependant fait en début d'année, où les classes de 1^{ère} en débroussaillent les abords de façon à ce qu'elle soit présentée aux 2^{ndes}.

> Projets menés sur les parcelles

Sur la parcelle aux abords de la mare, un **projet sur l'évolution des forêts méditerranéennes** a été mis en place, dans le cadre des cours d'aménagement. Le projet a été décrit comme « très vieux » et avait été mené avec des 4^{èmes} et des 3^{èmes}. Cela leur permettait de visualiser trois stades d'évolution de cette forêt correspondant à trois périodes différentes : une période antique ou préantique, une période moyenâgeuse et des arbres que l'on trouve aujourd'hui. Ils avaient réinstallé ces végétaux avec l'aide d'un paléologue du CNRS de Montpellier. Ce projet n'a pas réussi à s'inscrire dans le paysage de façon durable, puisque seules quelques rares espèces ont résisté aux débroussaillements annuels ou aux erreurs de manipulation des élèves.

Un autre projet concerne la **mise en production de cultures biologiques** pendant plusieurs années. Pendant trois ans, les champs sont demeurés en jachère. Cette année la production de blé bio reprend sur 2.2 ha, et sera transformé en farine, puis en pain par un artisan boulanger et proposé à la cantine. Un autre hectare sera semé en sainfoin pour le fourrage et rentrera dans une rotation triennale. Il y a eu aussi la **création d'une haie champêtre** à côté du blé, pour limiter l'érosion au vent de la parcelle. Elle a été faite en 2009 ou 2010 par des élèves, qui, avec l'aide de professeurs, avaient prélevé des végétaux depuis la ripisylve voisine. Ils ont ainsi servi à délimiter les parcelles et ont constitué un « corridor écologique » préservant la biodiversité du milieu. Toujours en place, cette haie s'étend sur 300 m de long.

> Autres projets

Contrairement à ces projets que l'on pourrait qualifier de ponctuels, **certains sont reconduits chaque année**. Par exemple, un projet est mené chaque année avec les 2^{ndes} et les STAV et vise à éduquer les élèves aux spécificités du territoire. Les élèves sont alors chargés de répondre à une problématique qu'ils trouvent ensemble. A l'automne 2013, ce projet avait porté sur l'étang de Thau, où ils avaient parlé d'assainissement, du problème posé par le réchauffement de l'étang ou encore des différentes pollutions. Le travail avait été réalisé en relation avec le syndicat mixte du bassin de Thau. Ce dernier met en place un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et cherche à préserver les espaces naturels ainsi que le patrimoine agricole et à maîtriser l'urbanisation. Pour la rentrée 2013, un projet avait été proposé en partenariat avec le CPIE¹⁰ (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, qui s'occupe globalement d'environnement et fait des animations pédagogiques sur le DD), mais nous ne savons pas s'il a été réalisé.

D'autres projets nous ont également été présentés en lien avec la biodiversité, notamment des **jardins transportables** mis en place dans des brouettes. Un projet d'entretien des espaces verts était mis en place mais ne se fait plus depuis la réforme des Bac pro. Le nettoyage des rives avec les GMNF et la mairie, pendant une « semaine chantier » servait à éduquer les élèves sur la fragilité de la biodiversité et les moyens de la sauvegarder. Des projets concernant les oiseaux ont été réalisés, tel que leur **dénombrement sur les parcelles en collaboration avec des chasseurs**, ou l'**installation de nichoirs pour les oiseaux dans la cour**. Les professeurs entrent en contact avec des techniciens de l'ONF (Office National des Forêts) pour les cours sur les projets forestiers et lors de la journée d'intégration en début d'année où des reconnaissances de végétaux sont organisées. Enfin, l'appréhension des parcelles comme des barrières contre le feu au sein du paysage peut servir de support de cours, tout comme la réflexion sur ce qu'il faut planter de plus adapté sur les parcelles : sur des sols très sableux, le blé semble plus opportun que le maïs.

2.4.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

Il n'y a pas eu de projet réalisé avec des partenaires extérieurs concernant la biodiversité au LPA. Cela est d'autant plus étonnant que la DRAAF nous a assuré qu'il existe un plan sur la biodiversité parmi ceux fixés par le Ministère de l'Agriculture. Au niveau de la Direction de l'Environnement, un travail a été engagé sur les aspects paysagers et plus largement sur l'approche de la biodiversité, et sera retranscrit lors de la prochaine JTR axée sur la biodiversité. Pour ce qui est du SMBFH et dans le cadre du PAPPH, il est question d'introduire des espèces méditerranéennes dans les espaces horticoles pour maximiser les économies d'eau.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Les attentes des partenaires en termes de biodiversité sont assez réduites. La DRAAF souhaite surtout que le LPA suive les directives du Plan biodiversité du Ministère et de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune). Elle voudrait également que les lycées s'inspirent de ce Plan pour faire évoluer les enseignements, mais aussi qu'ils travaillent de façon alternative les jardins (en inscrivant ce travail dans les cours d'aménagement paysager) et pourquoi ne pas créer des jardins collectifs sur les parcelles pédagogiques ou des espaces tests⁸.

2.4.3 Ressenti général

Les différents personnels travaillant en relation directe avec les parcelles nous ont montré une volonté de travailler en économisant le plus possible les intrants. La **préservation de la biodiversité semble ancrée dans les mentalités**, dans les cours comme dans la gestion des parcelles, au moins pour celles gérées par le lycée.

Il ressort du questionnaire donné aux élèves que le thème biodiversité est également très important pour eux dans le DD. En effet, dans la partie « Ton avis sur le DD », la question 8 demandait de choisir quatre thèmes qui leur semblaient prioritaires (voir Annexe 15). Or le thème « Préserver la biodiversité » a été cité par 44% des élèves et cela le fait figurer à la 4ème place des thèmes les plus cités. De plus, dans la question 17 où l'on demandait de donner l'ordre d'importance de différents thèmes, celui concernant la « mise en place d'actions pour sauvegarder des espèces » est considéré comme très important pour 55% des personnes interrogées. Cela en fait le thème le plus cité de tous comme très important, suivi de près par ceux concernant l'alimentation, les discriminations et la santé. De plus il n'y a que 3% des élèves qui le considèrent comme « peu important », ce qui indique que l'importance de ce thème fait presque l'unanimité chez les élèves.

2.4.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Dans les référentiels que nous avons utilisés, plusieurs points concernent la biodiversité :

- Développer et accompagner les supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance (cf. point 2.4 du Plan Vert « Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD »)
- Mettre en place une gestion durable des milieux (cf. point 4.3 du Plan Vert « Développer une politique en faveur de la biodiversité »)
- Favoriser la biodiversité agricole (cf. « Agriculture et gestion des forêts » de l'Agenda 21)
- Réduire les pressions sur les écosystèmes et conserver le patrimoine naturel (cf. « Conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles » de l'Agenda 21)

La biodiversité est une thématique que l'on retrouve peu dans tous les projets présentés dans le cadre du programme Lycée 21, selon la direction de l'éducation qui reçoit ces projets. Pourtant il y a déjà plusieurs projets, reconduits chaque année ou non, imposants ou ponctuels, qui ont vu le jour au LPA de Pézenas. Le fait que la plupart de ces projets aient été réalisés il y a maintenant plusieurs années et que certains d'entre eux n'aient pas fait l'objet d'un financement important, pourrait expliquer ce décalage entre le dynamisme interne et l'absence de réaction des partenaires extérieurs. Peut-être est-ce dû à un manque de valorisation des projets internes.

Au regard des référentiels de DD, le lycée valide plusieurs points concernant la biodiversité et la gestion des milieux naturels. Tout d'abord, il intègre les problématiques de DD dans les programmes et enseignements des cursus traditionnels. De plus, il est capable de développer et

accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes. En effet la biodiversité est abordée en cours et la mare pédagogique sert de support. Le LPA favorise également la biodiversité agricole par la création de la mare mais aussi des haies autour des parcelles.

Malgré tout cela, il reste encore plusieurs points des référentiels qui ne sont pas abordés au LPA, tels que développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement ou la mise en place d'une gestion durable des milieux cultivés, des espaces verts et aménagés et des milieux naturels. Ces points serviront de base de réflexion pour des propositions d'action.

<u>Résumé</u>: En tant que lycée agricole, il est important que l'établissement développe des projets autour de la thématique **Biodiversité**. La gestion de la mare sur les parcelles pédagogiques en fait partie, mais il y a d'autres opportunités que les partenaires extérieurs voudraient voir développées : pratiques culturales raisonnées, application des directives ministérielles, etc. Il est d'autant plus intéressant de s'en préoccuper que les élèves sont particulièrement concernés par cette thématique.

Un autre thème apparaît central dans la perception du DD chez les personnes interrogées, à savoir la maîtrise de l'énergie.

2.5 Maîtrise des consommations d'énergie

D'après la définition du Ministère de l'Ecologie, du DD et de l'Energie, l'énergie caractérise la capacité à fournir du travail, et est obtenue par la combustion de carburants ou de combustibles (pétrole, fioul, gaz, charbon, etc.), ou encore par l'utilisation de l'électricité ou de forces naturelles (vent, énergie solaire, etc.). Les activités économiques comme le chauffage des bâtiments, l'utilisation d'appareils électriques, ou le transport, consomment énormément d'énergie, et sont donc des préoccupations majeures pour le LPA, dont nous allons parler dans cette partie.

2.5.1 Diagnostic en interne

Les bâtiments (chauffage, isolation)

Tout d'abord, il est apparu que les bâtiments du lycée sont assez mal isolés. Le chauffage, au gaz, est entretenu par une entreprise extérieure qui passe régulièrement et essaie de le paramétrer au mieux. Cependant, les chaudières sont parfois mal réglées. Afin de réduire la consommation d'énergie, les chauffages sont éteints chaque week-end et pendant les vacances scolaires. Des **thermostats** ont également été installés en 2011 et ont permis de réduire la consommation d'énergie. Cependant, cette réduction ne s'est pas vue sur la facture car les prix ont augmenté.

Au self, plusieurs petits radiateurs permettent de chauffer la salle, mais ne sont pas idéalement disposés. Un courant d'air est présent à l'entrée, ce qui peut causer des pertes économiques.

A l'internat, l'**isolation** n'est également pas idéale : deux chambres au Nord, dans les angles, sont très froides. D'après les élèves interviewés, il y a souvent des problèmes de chauffage dans l'internat, qui prennent du temps à être résolu. Pour tenter de pallier ce problème, la direction a récemment fait une demande d'aménagement d'isolation externe au CR, pour diminuer la sensation de froid. En 2000, le **double vitrage** a été réalisé seulement sur les fenêtres de l'internat. Il y a donc de nombreuses pertes énergétiques en hiver, notamment à cause des grandes baies vitrées. A noter cependant que la plupart des bâtiments du lycée sont assez anciens. Il est donc difficile d'intervenir au niveau du chauffage et/ou de l'isolation de ces derniers.

Concernant l'eau chaude, la distribution se fait la plupart du temps avec bouclage, ce qui est économique du point de vue énergétique. En effet, lors de l'ouverture d'un robinet, l'eau est chaude instantanément, il n'y a donc pas de perte d'énergie nécessaire à l'échauffement de l'eau contenue dans le tube. En 2010-2011, un **projet d'installation de panneaux solaires** avait été imaginé, en

partenariat avec la Région, afin d'alimenter les ballons d'eau chaude. Cependant, la discussion n'avait pas été très loin et le projet avait donc été abandonné.

L'utilisation d'appareils électriques

En ce qui concerne les lumières, toutes les ampoules ont été remplacées par des **ampoules basses consommation**. Des minuteurs ont également été mis en place, notamment dans les couloirs, afin de réduire les consommations d'énergie, mais ne sont pas présents partout.

Pour sensibiliser les jeunes aux consommations énergétiques, des **autocollants** (ex : « Pensez à éteindre en sortant ») avaient été créés et disposés à proximité des interrupteurs, en 2004-2005. Dans la même thématique, des papiers rappelant d'éteindre les ordinateurs sont encore en place dans certaines pièces. Cette action n'a pas fonctionné, notamment suite à un changement de direction, mais surtout car il n'est pas évident de s'assurer que les personnes éteignent les lumières. Les ordinateurs occupent aujourd'hui une place importante dans le lycée. A la vie scolaire, un ordinateur gère les absences et les retards des élèves, et l'archivage numérique se développe de plus en plus à l'administration.

Au lycée, un projet a été voté en avril 2013, consistant à réduire les consommations d'énergie, en généralisant au maximum certaines pratiques : fermer les robinets, éteindre les lumières dans les classes et les bureaux, éteindre les ordinateurs, gérer les températures dans les classes.

> Le transport

Le point le plus important concerne le **transport des élèves**, que ce soit pour aller aux parcelles ou pour des sorties pédagogiques. Il y a quelques années, il y avait un bus d'une cinquantaine de places à disposition du LPA. Ce dernier demandait beaucoup de réparations et ne pouvait alors plus transporter les élèves en sécurité. Il était relativement polluant, et donc peu viable. Il a été remplacé à la suite d'une étude, qui avait abouti à la conclusion qu'il valait mieux louer un bus plutôt que d'en acheter un nouveau. Ce changement est arrivé au cours de la période où le personnel a été rattaché à la Région. Or, les personnels de Région ne peuvent pas conduire de bus, ce qui a ajouté un argument pour la location. Ils ont demandé à la Région **deux minibus** (pouvant chacun déplacer huit élèves à la fois) au lieu de renouveler le gros bus, pour une meilleure mobilité, et une diminution de carburant. Suite à ce changement, les sorties scolaires (autre que vers les parcelles) se font plus rares, car elles requièrent deux chauffeurs au lieu d'un pour conduire les minibus, et qu'il n'y a généralement pas assez de place pour déplacer toute une classe.

Un projet avait également été réalisé par des professeurs d'aménagement, qui avaient fait fonctionner un tracteur en utilisant de l'huile de tournesol provenant de l'huile de friture filtrée de la cantine. Cette action avait été réalisée avec le concours des élèves, qui avaient apprécié.

Pour terminer, d'après les témoignages, le transport en commun et le covoiturage sont assez utilisés

par les élèves et par certains professeurs. En effet, cela présente des avantages budgétaires, écologiques et diminue les risques d'accidents de la route, liés à la fatigue par exemple. D'après l'analyse du questionnaire élève (question 3), les élèves mettent en moyenne 38 minutes pour se rendre au lycée. L'**utilisation de transports doux** (marche à pied, vélo) est donc globalement délicate, car les élèves habitent relativement loin du lycée. Les résultats de la question 5 indiquent que 58% des élèves utilisent le bus pour venir au lycée, 28% la voiture, 11% y vont à pied, 2% en covoiturage, et 1% en vélo (Figure 7). Plus de la moitié des élèves utilisent donc les transports en commun, ce qui est convaincant. Le covoiturage, en revanche, est peu utilisé.



Figure 7 - Nuage de mots pour la question 5

(Les mots sont d'autant plus gros qu'ils ont été cités par les élèves)

2.5.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

A l'heure actuelle, il y a eu très peu de projets auxquels des partenaires extérieurs ont participé dans le cadre de la thématique énergie. La Région (Direction de l'Environnement) a été sollicitée à plusieurs reprises, notamment pour la question des minibus, et plus récemment pour les problèmes d'isolation de l'internat. Plusieurs discussions ont eu lieu avec M. KEMPENAR, de la Direction de l'Education, notamment sur l'idée d'installer des panneaux solaires pour alimenter les ballons d'eau chaude en 2010-2011. Nous avons voulu le rencontrer, mais nous avons été redirigées vers un collègue, M. MERIC. Ce dernier nous a parlé d'une de ses collègues, Joëlle EFFORSAT, qui réalise un suivi énergétique des établissements, grâce à une base de données récupérée via GDF et EDF. Le LPA de Pézenas fait partie de cette base de données et, d'après cette étude, a réduit ses dépenses énergétiques au cours du temps, ce qui est positif. En revanche, les prix de l'énergie ont augmenté donc l'effort ne se voit pas en termes économiques.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Le manque de projets pour cet axe peut s'expliquer par le fait qu'ils demandent plus d'investissements que des projets en lien avec les déchets ou l'alimentation par exemple.

Cependant, selon M. ABONNEAU, l'énergie fait partie des quatre grandes thématiques à aborder dans la nouvelle charte Lycée 21. Une JTR sur l'énergie a d'ailleurs déjà été réalisée.

D'après M. CHABBERT, la Région (Direction de l'Education) peut financer une grande partie d'un projet, si ce dernier est correctement présenté. M. MERIC est du même avis. En effet, à la Région, les lycées peuvent faire deux types de demandes de subvention :

- soit sur des petites actions (petits équipements, visites, interventions...), financées par la Direction de l'Environnement, qui a une enveloppe pouvant accompagner jusqu'à 80% de la dépense,
- soit sur des actions de plus grande envergure qui seront financées par la Direction de l'Education, dont la subvention pourra couvrir jusqu'à 100% du projet, si elles sont vraiment pertinentes.

En ce qui concerne la demande d'aménagement d'isolation externe qui a récemment été faite par le lycée au CR, elle concerne les bâtiments. Or, les subventions de la Direction de l'Education pour le programme Lycée 21, concernent l'équipement. Cette demande rentre plutôt dans les opérations de restructuration programmées par la Région. Reçue, l'information sera prise en compte dans les futurs programmes de restructuration, les choix énergétiques étant un axe fort de ces programmes.

De manière globale, la demande des partenaires concerne les **bonnes pratiques à avoir**, dans le but de diminuer la consommation d'énergie et de maintenir la durée de vie des équipements, en limitant le gaspillage et le remplacement du matériel. On peut citer à titre d'exemple le lycée Auguste Loubatières d'Agde, et plus particulièrement son gestionnaire. Passionné par la maîtrise de l'énergie, il s'est battu au quotidien avec les acteurs de l'établissement pour réduire les consommations énergétiques. Le lycée a ainsi réussi à infléchir sa courbe de consommation d'énergie et à inverser la tendance.

Pour conclure, les partenaires, et plus particulièrement la Direction de l'Education du CR, sont donc en attente de lycées motivés par cette thématique de l'énergie. La Région est prête à soutenir le lycée sur les plans techniques et logistiques pour développer un projet, mais veut que l'idée soit d'abord développée par l'établissement. Si le projet est intéressant, ils sont prêts à l'accompagner et le défendre auprès de la direction, à condition bien sûr qu'il soit justifié et pertinent.

2.5.3 Ressenti général

Au regard des différentes analyses, le thème de l'énergie semble globalement insuffisamment traité au lycée. Des efforts sont tout de même faits quant à la réduction de la consommation, et le lycée est une petite structure ce qui rend possible un « autocontrôle » de la consommation

d'énergie. Cependant, certaines salles sont régulièrement retrouvés allumées, de même que les ordinateurs, les personnes se plaignent régulièrement des problèmes de chauffage, etc.

Un manque de sensibilisation est à noter, que ce soit au niveau des élèves mais aussi des professeurs. D'après l'analyse de la question 8 du questionnaire distribué aux élèves, l'énergie les préoccupe très peu en termes de DD : « réduire sa consommation d'énergie » et « favoriser les transports en commun » arrivent en dernière position. A l'inverse, d'après l'analyse du tableau (question 17), 75% des élèves pensent qu'il est important ou très important d'éteindre les appareils électroniques quand ils ne s'en servent pas, et 79% pensent qu'il est important ou très important de faire des économies d'énergie. Cela montre que l'énergie leur semble importante, mais qu'elle n'est pas perçue comme un thème essentiel du DD. Nous avons réalisé une ACM sur les questions 5 et 8, pour voir si les élèves allant au lycée en voiture plutôt qu'en bus/vélo/covoiturage/pied avaient des centres d'intérêts différents en termes de DD : il en ressort que les élèves utilisant la voiture plutôt qu'un autre moyen de déplacement, ont plus rarement cité la proposition « favoriser les transports en commun ». Nous avons également réalisé une ACM sur les questions 2 et 8, afin de voir quelles sont les classes les plus sensibles à la thématique énergie : d'après cette analyse, ce sont les 1ères STAV et les 2^{ndes} TP. Nous avions réalisé une ACM entre les questions 5 et 12 pour voir si les élèves privilégiant les transports peu consommateurs en énergie étaient plus enclins à participer à des actions en lien avec le DD, mais rien n'est ressorti de cette analyse.

Certains points portent également à discussion, et le premier concerne celui du transport. Une partie des personnes pense que le fait d'utiliser deux minibus est une bonne chose, et l'autre non. Au regard de la comptabilité, le fait d'utiliser deux minibus est financièrement mieux en termes de consommation de carburant, car les anciens bus, d'une cinquantaine de places, étaient rarement remplis. Mais cela demande une personne supplémentaire pour conduire, et monopolise donc plus de personnel à la fois, en rendant les emplois du temps des élèves plus contraignants.

Un autre point controversé concerne le chauffage. En effet, ce dernier est éteint pendant le weekend, mais est-ce vraiment économique ? Cela demande une certaine énergie pour le remettre complètement en marche, et les premiers arrivés le lundi (notamment les agents de ménage, les membres de l'équipe cuisine, ou certaines personnes de l'administration) en font les frais.

Le dernier point de désaccord concerne la présence ou non d'un ordinateur dans les cuisines pour s'occuper des commandes, et de son état (allumé en permanence avec l'écran éteint, ou non).

2.5.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Dans les différents référentiels utilisés, le thème Energie apparait à travers différents points :

- Maîtrise de la demande énergétique (cf. « Energie » de l'Agenda 21 & point 4.1.5 du Plan Vert «
 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement
 des personnels et des étudiants »)
- Gestion des déplacements des salariés et étudiants et politique incitative aux déplacements « doux » (point 4.1.3 du Plan Vert)
- Gestion technique des bâtiments (cf. « Urbanisme, habitat, logement » de l'Agenda 21 & point 4.1.2 du Plan Vert « Mettre en œuvre et intégrer au cahier des charges sur le bâti des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages »)

Tout d'abord, chaque établissement doit inciter et promouvoir la **maîtrise de la demande énergétique**. Le LPA de Pézenas ayant déjà mis en place un suivi global des consommations, un premier pas est donc fait concernant ce point. Pour aller plus loin, il lui faut maintenant réaliser des plans d'actions d'optimisation des équipements et de réduction des consommations, et surtout effectuer un travail de sensibilisation des personnels et étudiants à ce sujet, voire une formation. La mise en place de CPE (Contrat de Performance Energétique) pourrait aussi être utile, de même que la mise en place de projet de développement des énergies propres et renouvelables.

Deuxièmement, chaque établissement doit mettre en place une **gestion des déplacements** des salariés et étudiants, ainsi qu'une politique incitative aux **déplacements** « **doux** ». Au LPA de Pézenas, bien que certaines personnes utilisent le covoiturage ou les transports en commun, aucune incitation n'est faite dans ce sens. Des solutions innovantes de gestion, comme la mise en place de Plans de Déplacements Etablissements Scolaire (PDES) ¹², visant à favoriser l'écomobilité lors des trajets domicile-école, pourraient aussi être utilisées. Il serait également judicieux d'entamer une discussion avec les partenaires, afin de développer une offre de transport adaptée à la diversité des besoins, et intégrée au territoire. De manière globale, une politique de réduction de la consommation énergétique et des émissions polluantes pour tous les déplacements et les transports induits par l'établissement (incluant ceux liés aux sports et loisirs) doit être mise en place.

Enfin, le dernier point à développer concerne la **gestion technique des bâtiments**. Le cahier des charges sur le bâti doit être travaillé, et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique. Il doit prendre en compte les finalités du DD dans la construction, la réhabilitation et l'aménagement des locaux. Les traitements et la réduction des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) doivent aussi être optimisés.

<u>Résumé</u>: Le thème **Energie** ne semble globalement pas assez traité, même si quelques bonnes actions sont en place. Un travail important de sensibilisation doit être fait, afin de modifier les gestes quotidiens des personnels et élèves, et d'améliorer la maîtrise énergétique, notamment dans les transports. Le lycée doit donc réfléchir à cette thématique, car si une bonne idée mûrit, les partenaires seront là pour accompagner et défendre le projet, que ce soit sur les plans techniques et logistiques, que sur le plan financier.

La maîtrise des consommations d'énergie ne doit toutefois pas se faire au détriment du confort des usagers du lycée. En effet, une part importante du DD est le pôle social, il faut donc se pencher sur la façon dont les différentes personnes vivent au lycée et comment elles ressentent les changements mis en place. Nous allons donc nous intéresser au bien-être au lycée ainsi qu'au cadre de vie qu'il représente, pour mieux appréhender la façon dont les acteurs du lycée se sentent dans cet environnement particulier.

2.6 Bien-être et cadre de vie

La notion de bien-être se définit par le fait de se sentir satisfait, autant sur le plan de la santé, que de la réalisation de soi ou des relations avec les autres. La qualité du cadre de vie au lycée peut concourir à ce bien-être car les élèves et le personnel y passent beaucoup de temps. Afin d'évaluer cette satisfaction des usagers du lycée, nous nous intéresserons à la notion de sécurité qui y est associée, puis aux actions d'écoute et de prévention et enfin à l'aménagement du cadre de vie.

2.6.1 Diagnostic en interne

> Sécurité au sein du lycée

Tout d'abord, la configuration du lycée permet de surveiller facilement les élèves, en particulier ceux qui n'ont pas le droit de sortir. L'éventuel manque de personnel de surveillance est ainsi compensé.

Par ailleurs, un point qui ressort fréquemment concerne l'absence d'infirmière au lycée. Le LPA ne remplissant pas l'effectif nécessaire, il est privé d'un poste d'infirmière à temps plein. Il y a normalement ½ poste d'infirmière, que le lycée pourrait donc partager avec un autre établissement, mais personne n'a été trouvé. Du point de vue sécuritaire, cette absence ne pose cependant pas trop de problèmes. Malgré la peur constante qu'un accident arrive et qu'il soit mal géré par manque de

compétence, le lycée est une petite structure, avec relativement peu d'élèves, et les blessures sont assez rares. Pour des petites blessures, les élèves se rendent au bureau de la vie scolaire qui dispose d'une armoire à pharmacie et d'un lit, ce qui permet de les surveiller en attendant l'arrivée des parents. En cas de gros problème, le réflexe est d'appeler les pompiers, qui arrivent rapidement.

Une personne de l'équipe cuisine est également formée aux premiers secours, et se décharge parfois de son poste pour dispenser des cours aux élèves. La formation initiale est de 12h, ou 6h pour une remise à niveau deux ans après. Chaque séance est donnée à moins de 15 élèves à la fois. La formation concerne 70 élèves, et 4 classes par an : généralement les SAPAT qui en ont besoin dans le cadre de leur formation, mais aussi les TP et GMNF qui en ont besoin sur le terrain. La chef de la MSA intervient régulièrement avec cette personne, sur les gestes et les postures de sécurité.

Un dernier point à traiter est celui de la sécurité dans les salles de TP. Les professeurs récemment arrivés ne sont pas formés à l'utilisation des machines, certaines nécessitent d'ailleurs un renouvellement. L'assistante de prévention travaille également sur le « document unique », où sont notées les demandes de chaque personnel en lien avec le poste de travail occupé.

> Actions d'écoute et de prévention

La principale remarque qui ressort de cette partie concerne l'absence d'infirmière au lycée. Car même si du point de vue sécuritaire, elle n'apparaît pas essentielle, un gros manque se fait sentir pour la prévention et l'écoute des élèves. En effet, certains élèves, particulièrement les filles, ont des problèmes sociaux (grossesse non désirée, mariage forcé, etc.) et sont en difficulté. Ils ont donc besoin de quelqu'un à qui parler, pour les écouter et les conseiller. En l'absence d'une personne qualifiée pour le faire, ils se tournent vers la vie scolaire ou les professeurs, qui n'y sont pas formés. Des membres du planning familial, d'association féministe et d'éducation populaire, intervenaient régulièrement, jouant ainsi ce rôle de personnes extérieures à qui les élèves pouvaient se confier, mais ces actions sont arrêtées depuis deux ans. Une psychologue réalise une permanence tous les mercredis à Pézenas, mais cela concerne toute la ville et oblige les élèves à sortir du lycée.

De même, pour la prévention à la santé, il semble qu'il n'y ait pas assez d'actions réalisées. Des préservatifs sont mis à disposition à la vie scolaire et les élèves en SAPAT sont sensibilisés à la prévention. Mais il n'y a pas ou peu de prospectus sur la prévention des maladies et la contraception. Des actions ponctuelles sont tout de même réalisées, principalement lors de la semaine santé et DD, avec l'intervention de personnels (formatrice aux premiers secours, professeurs de sport et de biologie) et de personnes extérieures (pompiers, MSA, gendarme) qui traitent de sujets comme la sexualité ou des problèmes d'alcool. L'association « Episode » ¹³ située à Béziers est également intervenue pour parler aux élèves des problèmes d'addiction et de mal-être des jeunes.

Un club santé avait également été monté par une professeure de biologie-écologie et une d'ESC. Il était ouvert deux fois par semaine, entre 12h et 14h avec un point d'écoute, et le jeudi soir avec la projection de films. Créé et maintenu bénévolement, il n'a cependant pas perduré.

> Aménagement du cadre de vie

Lors de sa création, le lycée était situé autour de terres agricoles. Au fil des années, la ville s'est étendue autour de l'établissement, rendant son implantation actuelle moins cohérente pour un lycée agricole. Cependant, **tous les acteurs apprécient le cadre de vie**, qu'ils trouvent globalement très agréable. C'est une petite structure, bien organisée : chaque classe a une salle qui lui est propre, excepté pour le laboratoire et les salles de travaux pratiques. L'ambiance est également très bonne, et le changement de direction y a fortement participé. Des soirées professeurs-élèves sont organisées au self, à Noël par exemple, dans une ambiance conviviale.

Les formations TP et STAV réalisent chaque année de nombreux projets avec les professeurs d'aménagement, qui permettent d'égayer le lycée (mur végétalisé, jardinières, peinture des murs de la cour, etc.). La cour du restaurant scolaire a récemment été aménagée (Figure 8), dans le cadre du projet « *Manger mieux, manger bio, dans et pour un environnement durable* ». En 2010-2011, le lycée a obtenu une subvention d'environ 8000 €, qui lui a permis de réaménager le patio de la cour : une bâche a été posée pour étendre la surface du restaurant scolaire, permettant aux élèves de profiter du



Figure 8 - Réaménagement de la cour

climat agréable toute l'année. Une fresque a aussi été réalisée par un professionnel.

Cette même cour sera réaménagée prochainement. Cela fait partie des projets votés en avril 2013 lors du conseil d'administration. Le principe serait de réaménager ce patio, en utilisant des matériaux éco-responsables, de repenser l'espace de la cour, avec un îlot central de verdure et de créer un arboretum avec des étiquettes donnant le nom des arbres. L'entretien de ces espaces verts se ferait de manière autonome par les élèves et les plantes seraient choisies pour résister à l'été.

De nombreuses personnes pensent que l'établissement en général devrait être rénové. Les escaliers datent de 1908, l'humidité décolle des plaques de plâtre qui s'effritent. Des problèmes de chauffage surviennent souvent en hiver, notamment en salle d'ESC; certains néons clignotent de façon désagréable, et le matériel a parfois des problèmes (imprimantes, ordinateurs, etc.). De plus, lorsque les personnels viennent pendant les vacances, pour leurs permanences notamment pour l'entretien des locaux, il n'y a pas de chauffage, ce qui rend les conditions de travail parfois difficiles (crispation, douleur aux cervicales, etc.). En revanche, un bon point concerne la mise en place de la préimprégnation⁴, qui facilite le travail des agents d'entretien, en leur évitant de se baisser.

Le cadre de vie du réfectoire présente également quelques points à retravailler : il y a un courant d'air à l'entrée, désagréable pour les personnes faisant le service, mais aussi pour les élèves. La salle est assez petite, ce qui pose des problèmes de place, particulièrement en cas de pluie ou de froid, car le créneau horaire (11h45 à 12h45) est unique pour tous les élèves. Ce problème ne peut pas être résolu via la création d'un roulement pour le service, car tous les cours reprennent à 13h. Un travail sur la sonorisation est aussi à faire, car le cadre est assez bruyant à l'intérieur.

Pour finir, un travail va être réalisé prochainement à proximité du lycée, au niveau de la pépinière. L'idée serait de reconstruire le hangar, qui n'est actuellement plus aux normes, pour y mettre les agroéquipements et de déplacer la nurserie dans l'actuel atelier, pour construire une cuisine à la place. La serre serait également détruite. Le hangar n'étant actuellement plus aux normes, la réorganisation de cet espace dépend entièrement de sa reconstruction, qui tarde à se faire.

2.6.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

En finançant en partie le projet « Manger mieux, manger bio, dans et pour un environnement durable », la Région se positionne aux côtés de l'établissement pour un meilleur bien-être et cadre de vie. Le projet mené avait pour but de rénover le restaurant scolaire, en habillant les murs d'une fresque aux couleurs locales et en changeant le revêtement de la cour extérieure (choix de matériaux écodurables). Aucun autre projet avec les partenaires n'est cependant à noter concernant ce thème.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Les différents partenaires comprennent bien que le lycée ne peut pas se permettre d'avoir à plein temps une infirmière, mais insistent sur le fait que cette absence ne doit pas attenter au bien-être et à

la santé des élèves et du personnel. D'autres solutions sont envisageables pour assurer l'écoute et la sécurité de tous (interventions d'associations, permanence de psychologue, etc.).

2.6.3 Ressenti général

Le lycée profite d'un cadre propice à l'épanouissement de chacun. La structure est familiale, l'ambiance agréable. De plus, depuis le changement de direction, le rapport entre les personnes semble s'être amélioré. Une relation de confiance a pu s'établir entre l'administration et les équipes. Il y aurait moins de stress, et en conséquence moins d'arrêts maladies. Les élèves s'inscrivent dans cette même dynamique puisque 88% d'entre eux disent se sentir bien au lycée et 100% en dehors. De plus, pour 77% d'entre eux, il est important voire très important de pratiquer un sport. Cela montre qu'ils ont conscience de son importance et qu'ils sont sensibles au fait de préserver leur santé. Enfin, les élèves sont de l'avis général quant à l'importance de mener des actions de prévention à la santé puisque 87% d'entre eux l'estiment important voire très important.

2.6.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Les référentiels utilisés pour cette partie mettent l'accent sur deux aspects :

- La santé (cf. point 5.3 du Plan Vert « Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement » & « Santé » de l'Agenda 21)
- La sécurité (cf. « Sécurité : risques naturels et technologiques » de l'Agenda 21)

En n'ayant pas d'infirmière dans ses locaux, le lycée éprouve des difficultés à répondre aux attentes des élèves. La vie scolaire et les professeurs peuvent éventuellement aiguiller les élèves dans leurs questions, mais aucun dispositif de connaissance et de **suivi de l'état de santé des élèves**, ou encore des dispositifs de surveillance et d'alerte ne peuvent être mis en place. De plus, cette action de prévention et d'écoute est capitale puisqu'elle permet d'accompagner les individus qui pourraient être sujets aux dépendances et aux comportements à risques. Enfin, elle assure la réduction des inégalités concernant l'accès à des soins et à l'information en matière de santé. En ce sens, le défaut d'infirmière apparaît comme un réel manque sur lequel il faut travailler, d'autant plus qu'en général les différentes personnes interrogées estiment surprenante son absence.

Pour assurer une partie de **la prévention et de l'écoute** demandée par les élèves, le lycée fait cependant appel à d'autres structures, comme des associations, la gendarmerie, la MSA ou une psychologue de Pézenas. En revanche, tous ces partenariats se matérialisent par des rencontres trop ponctuelles, et les élèves n'ont pas forcément connaissance de la venue de ces acteurs. Aussi, il faudrait que les actions de partenaires extérieurs soient plus nombreuses, et qu'elles s'échelonnent sur un calendrier précis que tout le monde pourrait connaître, de façon à ce que les élèves puissent s'organiser.

Par l'aménagement de la cour et de la cantine, le lycée améliore le **cadre de vie** de ses acteurs, et tout le monde en semble satisfait. Il travaille aussi à l'amélioration de la qualité des différents milieux, qu'ils soient urbains ou naturels. De plus, en proposant une alimentation équilibrée et de saison, la cantine encourage l'adoption de styles de vie plus sains et sûrs. On regrette cependant que le lycée ne fasse pas explicitement la promotion de transports doux auprès de ses acteurs, qu'ils soient utilisés pour se rendre à l'établissement ou pour assurer des activités à l'extérieur.

Le lycée, de par sa situation géographique, est soumis à des **risques naturels**, plus particulièrement celui d'inondation. Il est actuellement classé en « zone inondable d'aléa modéré en secteur à enjeu fort », ce qui n'exige pas de procédure d'évacuation particulière mais met en garde sur le nombre important de personnes à gérer en cas de crise. Quatre exercices d'évacuation sont effectués chaque année. Il faut veiller à ce que les différents acteurs du lycée (élèves, personnels, enseignants) soient constamment au courant des risques qu'ils encourent et les attitudes à adopter.

Quant aux bâtiments, il est important de connaître leur vulnérabilité face aux risques, de manière à

réduire l'aléa en prévoyant les travaux nécessaires immédiats et en engageant des demandes d'aménagement auprès de la Région qui détient les bâtiments.

De plus, les utilisateurs de machines professionnelles sont soumis à des **risques technologiques**. Ils arrivent à les gérer individuellement en appliquant de bonnes pratiques. Certaines machines ne sont pas utilisées car certaines personnes n'ont pas été formées à leur utilisation et ne se sentent pas en sécurité dessus. Aussi, une campagne collective de sensibilisation aux risques serait intéressante; elle permettrait aussi de fédérer tous les opérateurs, dont les agents d'entretien, autour des grandes problématiques de la sécurité au travail. Elle pourrait aussi permettre le partage d'expériences, la mémoire d'évènements passés ou encore la valorisation des pratiques traditionnelles.

Résumé : Le lycée propose un cadre de vie agréable et concourt au bien-être général des acteurs du lycée. Beaucoup de projets ont été menés en ce sens et d'autres sont encore à venir. Toutefois, on attend du LPA qu'il s'attarde sur la guestion de la prévention et de l'écoute, l'une des préoccupations majeures de l'ensemble des acteurs.

Le bien-être des acteurs du lycée est donc primordial pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement. Toutefois, pour que les projets d'équipes aboutissent, il est nécessaire de travailler la communication au sein des différents groupes de travail. Dans ce sens, la communication apparaît comme un élément primordial, que nous présentons ci-dessous.

2.7 Communication

Dans cette partie, nous traiterons l'ensemble des projets en lien avec le fait de communiquer, au sein de l'établissement ou avec les partenaires extérieurs, que ce soit d'une manière générale ou plus précisément sur le DD.

2.7.1 Diagnostic en interne

Cette partie apparaît légèrement atypique par rapport aux précédentes, car le ressenti est ici primordial, les projets menés le sont moins. La communication ne fait généralement pas l'objet d'un projet, mais est toujours plus ou moins présente car elle est souvent la base d'un projet réussi. Elle a implicitement été citée dans les parties précédentes.

Nous avons vu précédemment que l'alimentation occupait une place primordiale au sein du LPA. Une communication a donc eu lieu autour de ce thème. En effet, de nombreuses affiches significatives sont apposées sur les murs de la cantine, afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits d'une alimentation bio et locale et à la nécessité du tri. Il y a notamment eu l'installation de panneaux expliquant ce qu'est le bio, et d'affiches où l'on peut lire : « une serviette de trop, c'est un déchet en plus ». Avec ces affiches, des débats autour de l'alimentation avaient été mis en place, mais ne le sont plus aujourd'hui. Il existe aussi des repas à thème, en collaboration avec l'association LAFI BALA, au cours desquels les élèves voient l'impact de leur nourriture sur l'environnement : par exemple, les élèves pouvaient comparer des menus locaux et lointains grâce à des sets de tables indiquant l'empreinte carbone des différents aliments proposés. Plus globalement, LAFI BALA intervient beaucoup au LPA pour des actions de sensibilisation et Figure 9 - Affiche des portes ouvertes au LPA



d'animation. Les thèmes abordés ne concernent pas forcément le DD, et tournent souvent autour de la solidarité entre les personnes. Ces actions, reconduites chaque année, restent toutefois ponctuelles.

Une autre action ayant bien fonctionné au lycée concerne la rédaction de « **nouvelles vertes** » en mai 2010, ayant pour thème principal le DD. Celles-ci ont été rédigées par des élèves de 1^{ère} TP, en collaboration avec le CDI, un professeur de français, un écrivain et la coordinatrice du programme Lycée 21 de l'époque. Elles constituent maintenant un document de référence au niveau national, car elles sont disponibles sur le site du Ministère de l'Agriculture ¹⁴.

Le lycée communique également avec l'extérieur, notamment grâce aux **portes ouvertes** qui permettent de faire connaître le lycée et les différents projets qui y sont menés (Figure 9). Cette communication est renforcée par la mise en place d'une **page Facebook** consacrée au LPA, des articles et des photos y sont affichés pour valoriser les actions mises en place. Il existe un **flashcode** (code barre intelligent permettant d'accéder, grâce à un smartphone, à un contenu multimédia) placé sur les affiches des portes ouvertes qui renvoie à cette page Facebook. Le **site web** du lycée est géré en collaboration avec l'EPL, ce qui complique les opérations de maintenance.

2.7.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

Beaucoup des partenaires s'intéressent aux moyens qu'utilise le LPA pour montrer son implication dans la démarche Lycée 21 et pour inciter d'autres lycées à faire de même. En plus des JTR qui assuraient une partie de cette communication, la Région incite les lycées à prendre contact les uns avec les autres pour partager leur expérience. Elle finance dans ce sens des réseaux départementaux d'éducation à l'environnement, où des personnes sont à disposition pour accompagner les démarches DD. Enfin, elle pousse également les lycées vers le réseau GRAINE LR et plus précisément vers Florence THOREZ, en charge du Service Educatif, afin qu'ils soient au plus près de leur territoire. Quant au SMBFH, il organise déjà des projets pédagogiques de sensibilisation pour les primaires, et pourrait éventuellement travailler avec le LPA.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Les partenaires extérieurs attendent du lycée qu'il communique mieux, autant sur les actions menées que sur les résultats obtenus ou sur les obstacles rencontrés lors de projets DD. Plus précisément, la Direction de l'Environnement aimerait avoir plus de retours des référents Lycée 21 sur l'avancée des projets qui ont fait l'objet d'un financement, pour assurer le suivi des lycées. Cette démarche lui permettait aussi d'aider les lycées dans la recherche de partenaires.

La DRAAF souhaite que le LPA travaille selon les directives du Ministère et de la PAC. Elle estime important que la démarche DD ne repose pas sur une personne, mais sur un ensemble de personnes qui se rassemblent régulièrement et mettent à disposition les comptes-rendus des réunions.

Quant à la Chambre d'Agriculture, elle souhaiterait que le LPA reste en contact avec ses partenaires et suive les orientations professionnelles décidées par les élus. Elle attend aussi du LPA qu'il la mobilise, autant au niveau des moyens institutionnels que techniques, ainsi que dans les messages qu'il délivre aux jeunes pour qu'ils soient au plus près des préoccupations de leur métier futur.

2.7.3 Ressenti général

L'avis général en termes de communication interne au lycée est assez mitigé. D'un côté, il semblerait que les expériences ne soient pas assez mutualisées entre les équipes : par exemple, peu sont au courant de la mise en place de la préimprégnation⁴ alors qu'une telle action pourrait à juste

titre être valorisée. D'un autre côté, la communication entre les équipes du lycée paraît efficace : le personnel semble satisfait de l'écoute qui lui est allouée, les informations circulent efficacement, ce qui facilite les relations de travail. Il apparaît alors que le lycée n'exploite pas suffisamment ses réussites alors qu'il a tous les atouts pour développer une stratégie de communication efficace.

L'analyse du questionnaire élève (question 9) nous apprend que 23% des élèves citent le lycée comme étant une source d'information sur le DD, 44% la télévision, 23 % leurs proches et 12 % dans un journal. De plus (question 10), 91% des élèves du lycée ont abordé le DD dans les cours et 71% savent que des actions de DD sont menées au lycée. La communication autour du DD semble donc efficace. Plus précisément, elle semble s'opérer en cours de biologie (d'après 27 % des élèves ayant répondu à la question 11) ou pendant la semaine DD (17% des réponses), comme le montre la Figure 10.



Figure 10 - Nuage de mots pour la question 11

Nous avons voulu savoir si la filière avait un impact sur la motivation des élèves à participer à des actions DD. Pour cela nous avons mis en relation les résultats des questions 2 et 12 grâce à une ACM qui nous montrent que la filière STAV (1^{ère} et Tle) ainsi que les Tles GMNF sont les plus motivées pour participer à des actions de DD. En revanche, les 2^{ndes} SAPAT, les Tles SMR, les 4^{èmes} et les 3^{èmes} semblent moins enclins à s'investir. Il serait intéressant de refaire cette analyse l'an prochain, lorsque toutes les filières seront harmonisées.

Enfin, la question 17 nous apprend que les avis sont très partagés concernant l'importance « d'être au courant des problématiques nationales et internationales » : seuls 46% des élèves l'estiment important, voire très important, ce qui dénote une inégalité de sensibilisation dans ce domaine.

2.7.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Concernant la communication, plusieurs points des référentiels sont concernés :

- Communiquer auprès de toutes les parties prenantes le sens de la démarche, les objectifs et le résultat mesuré des actions (cf. point 1.2 du Plan Vert « Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & DD et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement »)
- « Intégrer les problématiques de DD dans les programmes et enseignements » (point 2.1 du Plan Vert) & « Intégrer les résultats de la recherche DD dans les programmes de formation et dans la pédagogie » (point 3.2.1 du Plan Vert)
- Accompagner des initiatives étudiantes (en et hors formation) dans la réalisation de projets DD (cf. point 2.2 du Plan Vert « Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD des étudiants »)
- Inciter les agents à adopter des pratiques professionnelles éco-responsables (cf. « Gestion responsable et services au public » de l'Agenda 21)
- Favoriser la mutualisation et la diffusion des connaissances (cf. « Conservation de la biodiversité et préservation de ressources naturelles » de l'Agenda 21)
- Associer tous les acteurs du lycée à la définition, conception et évolution de leurs lieux de vie (cf. « Urbanisme, habitat, logement » de l'Agenda 21)
- Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes (cf. point 2.4 du Plan Vert « Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD »)

Malgré les disparités d'efficacité de communication soulevées précédemment, le LPA suit assez bien les référentiels. Il communique auprès des parties prenantes sur le sens de la démarche DD,

les objectifs et le résultat, lors de la semaine DD ou lors des portes ouvertes de l'établissement, même si les partenaires extérieurs en attendent plus. Il intègre bien les problématiques de DD dans les programmes et enseignements des cursus traditionnels, abordant par exemple la biodiversité grâce à la mare ou dans les cours de biologie. Le LPA accompagne aussi des initiatives étudiantes en incluant des élèves dans le Comité 21 ou grâce au club DD. De plus, il incite les agents à adopter des pratiques professionnelles éco-responsables, notamment grâce à l'installation d'affiches, autant à la cantine (alimentation, tri, gaspillage) qu'en salle informatique (économies d'énergie). Le LPA favorise aussi la mutualisation et la diffusion des connaissances, avec des projets pluridisciplinaires comme celui autour la mare, grâce à la mise en place de panneaux expliquant ce qui a été fait, à des élèves plus jeunes par exemple. Enfin, avec le projet de nettoyage des berges de la Peyne, les élèves peuvent se rendre compte des pressions qui s'exercent sur le milieu, et ainsi le lycée informe et sensibilise les élèves sur le patrimoine écologique, environnemental et paysager du territoire.

Il reste toutefois certains points de ces référentiels qui semblent essentiels et que le LPA n'aborde pas, et qui serviront donc de base aux propositions d'action. Tout d'abord, le lycée doit s'ouvrir à l'international, dans un objectif de codéveloppement concernant les étudiants et les personnels (plan vert, 2.4.1). Le lycée doit davantage associer tous les acteurs du lycée à la définition, conception et évolution de leurs lieux de vie, de façon à ce que toutes les entités soient considérées, et interagissent entre elles.

<u>Résumé</u>: Grâce à la multitude de projets menés, le lycée a beaucoup de matière pour se faire connaître. Cependant, il doit mieux communiquer en interne, en abordant plus les projets déjà effectués, et en externe en ciblant les plus pertinents, sans pour autant se concentrer sur une seule réussite. Aussi, la stratégie de **Communication** serait plus claire, et améliorerait l'image du lycée.

Comme nous l'avons vu, la communication assure le rayonnement du lycée et traduit en partie les relations que l'établissement entretient avec son territoire. L'intégration territoriale et la coopération locale sont abordées dans le point suivant, qui clôt le diagnostic.

2.8 Intégration territoriale et coopération locale

On définit l'intégration territoriale comme un processus de rapprochement entre le lycée et son territoire, celui-ci étant un espace géographique qualifié par une appartenance juridique et une spécificité naturelle ou encore culturelle. D'autre part, on définit la coopération locale comme le fait de participer à une œuvre ou action commune, à une échelle locale (dans le lycée ou avec le quartier par exemple).

2.8.1 Diagnostic en interne

Parler d'intégration territoriale nécessite de réfléchir à la notion même de territoire. Nous travaillerons ici à plusieurs échelles : le lycée lui-même, le quartier, la ville et l'agglomération, et enfin le département de l'Hérault, voire la Région LR.

> Au niveau du lycée lui-même

Le lycée accueille de nombreux acteurs du territoire, que ce soit pendant des **cours ciblés** ou pendant des **semaines à thème** (semaines Santé et DD notamment). Ces différentes animations sont primordiales pour favoriser l'ouverture du LPA, et il apparaît important que ces interventions soient faites par des personnes extérieures au lycée, les élèves y étant généralement plus sensibles. Le lycée a ainsi déjà accueilli un gendarme, une représentante de la MSA ou encore des personnes de l'association « Épisode » de Béziers. D'autres associations comme le GRAINE LR ou « Terre Vivante »¹⁵ y ont aussi participé. De plus, on recense l'**intervention de structures professionnelles** (ONF, SICTOM).

> Au niveau du quartier

Le lycée, situé en plein centre-ville, prend part à la vie de son quartier. Il induit d'importants mouvements de foule, aux horaires d'entrée et de sortie des élèves, mais aussi une saturation des parkings. Il arrive que les riverains se plaignent des déchets laissés par les élèves (mégots, canettes) ou encore du bruit engendré. Dans le cadre des **Travaux Pratiques**, il y a quelques années, les élèves intervenaient directement dans les jardins des riverains pour y faire de l'entretien. En plus d'être source de revenus propres pour le LPA, cette action permettait de rapprocher et de faire cohabiter au mieux les riverains et les élèves. Les séances de Travaux Pratiques étant passées de quatre à deux heures, il a été beaucoup plus difficile d'organiser de telles activités.

> Au niveau de la ville et de l'agglomération

Les bâtiments du lycée sont situés au plus près de la ville, tandis que les parcelles pédagogiques sont plus à l'écart. Ces deux aspects, urbain et rural, présentent des avantages et des inconvénients. Tout d'abord, la proximité de la ville permet de faciliter l'**organisation d'activités**. Ainsi, les professeurs d'ESC organisent des sorties au **théâtre** ou au **cinéma** de la ville. Il est aussi possible de **rencontrer des acteurs territoriaux**, comme des AMAP ou des associations locales comme « La Marmite à Roulettes ». Les élèves du lycée sont bel et bien attirés par la ville. Il y a quelques années, ils voulaient d'ailleurs mettre en place des débats, qu'ils auraient dirigés avec des personnes extérieures au lycée, à l'image des « **café-philo** » proposés régulièrement par la ville. Au final, cette action ne s'est pas faite, pour des raisons qui nous sont inconnues.

Un **camping municipal** se situe aux abords de la ville, avec lequel le lycée a passé une convention. Les élèves viennent y travailler pendant leur Travaux Pratiques Espaces Verts. Ce camping accueille aussi la journée d'intégration des nouveaux élèves : des activités en lien avec le territoire y sont proposées (découverte des plateaux calcaires, reconnaissance des végétaux, etc.). Il est aussi possible de travailler avec des structures extérieures, comme le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, avec qui les élèves ont déjà réfléchi à la protection d'espaces verts.

Cependant, l'aspect urbain du lycée engendre plusieurs inconvénients, notamment le fait que les élèves doivent sortir de la ville pour avoir accès aux parcelles pédagogiques. Or les **moyens de transport** posent problème pour s'y rendre. L'intégration du lycée dans son territoire rural matérialisé par les **parcelles pédagogiques** est donc limitée. Ces dernières se situent à côté de parcelles communales d'une surface de 14 hectares, où un ensemble de partenaires (Chambre d'Agriculture, CAHM, Commune de Pézenas, etc.) souhaitent installer des agriculteurs en bio. L'objectif est de produire assez pour approvisionner les cantines des structures de la ville (école, lycée, maison de retraite). Le proviseur souhaiterait prendre part à ce projet en mettant à disposition l'une des parcelles pédagogiques du lycée. Cette initiative atteste de la volonté d'insérer le lycée dans une démarche soutenue par le territoire, et qui répond aux attentes de celui-ci. Enfin, le taux de chômage dans la ville est fort. Certains élèves peuvent donc être concernés par ces problématiques sociales, et en les accueillant, le lycée œuvre pour une meilleure coopération locale.

Au niveau du département, de la Région

A cette échelle du territoire, le lycée entretient essentiellement des relations avec ses **fournisseurs**. A la cantine par exemple, le pain est pris à Tourbes et la viande en Aveyron. Le personnel de cuisine tend à développer ce lien avec le territoire en s'approvisionnant auprès de producteurs locaux. La même réflexion est engagée pour les fournitures de bureaux, achetées à Béziers. Le lycée collabore également avec les autres lycées de la région. Les pages web (site internet du lycée, page Facebook) peuvent être un moyen de faciliter les échanges, en plus de manifester au grand public les actions du lycée. Les lycées peuvent aussi se prêter du matériel.

2.8.2 Diagnostic en externe

> Participation des partenaires à certains projets

Depuis son inscription dans le programme Lycée 21 soutenu par la région LR, le LPA n'est plus un simple lycée agricole, mais un établissement qui tisse des liens forts avec les producteurs locaux, notamment grâce à politique d'approvisionnement en produits locaux en cantine. La Région organisait également des JTR qui avaient pour but de rassembler tous les lycées de la région autour des grandes thématiques du DD. Ces journées ont été laissées de côté mais devraient reprendre, abordant le thème Biodiversité, présenté comme un projet de territoire.

Quant à la DRAAF, elle finance le **projet** « **Résidence d'artiste** » qui accorde une bourse à un artiste afin qu'il réalise pendant un mois une œuvre en faisant participer les élèves et l'équipe enseignante. En 2013, la résidence d'artiste s'appelait « Nature sensible ». Cette initiative permet de tisser de nouvelles relations avec les artistes locaux qui font rayonner le territoire de Pézenas.

> Attentes des partenaires par rapport au lycée

Les attentes de M. ABONNEAU sont multiples. D'abord, à propos du programme en lui-même : il attend du Comité 21 qu'il ait une réelle démarche collaborative. Tous les acteurs du lycée doivent y être représentés (parents d'élèves, acteurs locaux, etc.). Il attend aussi que le lycée s'oriente vers des entreprises privées locales, à la fois pour les faire travailler (réalisation d'expertise par des bureaux d'étude) mais aussi pour les solliciter en tant que futurs partenaires. Il pense en effet que le soutien du lycée par la Région est source de crédibilité, et qu'il serait alors plus facile de démarcher des partenaires financiers locaux, d'autant plus que le lycée propose des filières professionnelles. Il voudrait aussi que le lycée participe et prenne part activement à la prochaine JTR. Cette journée sera l'occasion de mutualiser les expériences et d'orienter une nouvelle politique de gestion de la biodiversité dans le lycée. Pour finir, il souhaiterait que le lycée profite réellement de ses atouts :

- De la proximité de la ville, pour rencontrer les acteurs immédiats comme les riverains, mais aussi de la proximité de Montpellier pour montrer aux élèves la diversité des territoires.
 Profiter aussi de l'existence de réseaux départementaux d'éducation à l'environnement, ou d'associations qui peuvent aider à structurer une démarche au sein du lycée,
- De la **souplesse de l'enseignement agricole**, pour proposer des activités en lien avec les attentes et les problématiques du territoire, et solliciter des entreprises dans ce but,
- D'être reconnu en termes d'alimentation, pour **aller vers les autres lycées de la région** et présenter la démarche. Cela concourrait à une meilleure reconnaissance de l'établissement.

Le service Maintenance de la Région LR a également des attentes propres au lycée. M. MERIC voudrait qu'il soit force de propositions innovantes en termes de maintenance des bâtiments. Pour cela, il encourage la sollicitation de bureaux d'études spécialisés, dont l'intervention pourrait être en partie financée par la Région. De plus, il incite le lycée à réfléchir à **l'installation de panneaux solaires sur les toits de l'établissement**, qui est l'une des priorités de la Région. Il est possible de signer une « convention d'occupation temporaire du domaine public » avec des opérateurs photovoltaïques : l'entreprise privée investit les toits où elle met en œuvre ses compétences et en retire une contrepartie à discuter lors de la signature du contrat.

La DRAAF, quant à elle, a aussi de nombreuses attentes pour l'intégration territoriale du lycée. Tout comme la Région, elle attend que le lycée évolue avec des partenaires locaux. Par exemple, il pourrait, avec ses formations paysage, s'associer aux acteurs régionaux du monde du jardin, de l'horticulture et du paysage, qui se mobilisent pour créer une manifestation grand public sur Montpellier le temps d'un week-end fin septembre 2014. L'événement présentera de façon innovante et artistique la diversité du monde végétal dans des installations accessibles. De même, les parcelles pédagogiques pourraient s'intégrer dans une politique d'insertion plus globale, grâce à la mise en place de jardins collectifs. La DRAAF souhaite aussi que le lycée travaille de façon plus

étroite avec d'autres lycées, pour mutualiser l'expérience et continuer d'améliorer ses pratiques. De même, on attend du lycée qu'il travaille sur l'**articulation entre le monde scolaire et le monde professionnel**, de façon à intégrer ses jeunes dans un paysage dont les enjeux, les attentes et les problématiques sont connues. Pour cela, le lycée peut s'appuyer sur la DRAAF.

La CAHM souhaiterait que le lycée s'inscrive dans son **PAPPH**. Elle attend aussi qu'il se positionne en faveur du **projet d'installation d'agriculteurs dans la vallée de la Peyne**⁷ et en soit le chef de file, en achetant les productions de ces parcelles.

Quant au SMBFH, il attend du lycée qu'il n'utilise **plus de produits phytosanitaires** en bordure de Peyne. De plus, cette structure signe des **Contrats de rivière**, qui sont des instruments d'intervention à l'échelle du bassin versant. Ils définissent des objectifs de qualité des eaux, de valorisation du milieu aquatique et de gestion équilibrée des ressources en eau. Le respect de ses objectifs nécessite la désignation sur le terrain de maîtres d'ouvrage. Le prochain contrat est signé pour six ans à partir de 2014. Tous les trois ans, un état des lieux doit être réalisé, et de nouveaux porteurs de projet (ou maîtres d'ouvrage) peuvent être déterminés. Ainsi, lors de l'état des lieux dans trois ans, le lycée pourrait se positionner en tant que maître d'ouvrage. Il pourrait constituer de nouveaux fonds propres, tout en s'inscrivant dans une politique de gestion du territoire.

Enfin, la Chambre d'Agriculture a aussi des attentes précises en termes d'intégration territoriale du lycée. Tout d'abord, elle souhaite que le lycée propose des **formations pédagogiques en lien avec les orientations professionnelles du département** et qu'elles soient conformes à la vision des professionnels. Pour cela, le lycée peut mobiliser la Chambre qui pourra mettre à disposition le Projet Agricole Départemental : il s'agit d'un document élaboré en concertation étroite avec les organisations professionnelles agricoles, et qui donne lieu à la signature d'un arrêté préfectoral actant les priorités locales en matière d'orientation des productions et d'aménagement des structures d'exploitation au niveau départemental. Il apparaît capital que le lycée organise ses enseignements autour de ces priorités locales de façon à former des jeunes au plus près de la réalité du territoire. A plus long terme, elle souhaiterait proposer au lycée d'installer une pépinière d'entreprises sur ses parcelles pédagogiques, où les élèves pourraient s'installer, ou signer un contrat d'apprentissage, dans le but de favoriser l'installation de jeunes sur cette vallée délaissée par le monde agricole.

2.8.3 Ressenti général

De manière générale, les différents membres du lycée sont plutôt satisfaits des partenariats établis avec des acteurs locaux, car ils permettent d'appréhender une nouvelle forme de pédagogie et de mieux s'ancrer dans le territoire. Que ce soit en interne ou en externe, les acteurs souhaitent globalement voir ce nombre de partenariats augmenter. Cependant, leur mise en place apparaît difficile en interne, face à l'implication des personnels que cela suppose, mais aussi face aux coûts que cela peut représenter. De plus, il faut pouvoir diversifier ses contacts : une association sollicitée chaque année pourrait être lassée, d'autant plus qu'elle interviendrait souvent bénévolement.

De façon plus quantitative, on voit que les élèves sont plutôt sensibles aux questions d'intégration territoriale puisqu'ils ont été près de 75% à avoir signalé l'intégration et la solidarité comme importantes, voire très importantes. Les élèves apparaissent en revanche plus partagés quant à l'importance de se tenir au courant des problématiques du territoire, nationales ou internationales.

2.8.4 Conclusion au regard des différents référentiels

Les différents référentiels DD insistent sur l'intégration des établissements dans leur territoire, via deux points essentiels :

• Les partenariats avec des acteurs locaux (cf. point 5.4 du Plan Vert « Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants » & « Solidarité et coopération décentralisée », « Accès à la connaissance », « Développement économique » et « Emploi » de l'Agenda 21)

• La politique de valorisation du territoire (cf. point 5.5 du Plan Vert « Engager l'établissement dans le développement DD&RS sur ses territoires » & « Conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles » , « Culture », « Sports et loisirs » et « Agriculture et gestion des Forêts » de l'Agenda 21)

En favorisant les **filières courtes de commercialisation**, le lycée s'appuie sur les ressources locales. En cela, il développe l'économie du territoire. On regrette cependant que le lycée ne multiplie pas les opportunités de rencontre entre les consommateurs, distributeurs, et producteurs. Par le choix de ses filières, le lycée agit pour l'**insertion des jeunes dans le monde du travail**. Par exemple, le lycée a abandonné la filière GMNF car les professeurs ne parvenaient pas à trouver assez de maîtres de stage pour tous les élèves. Cette réflexion est intéressante et dénote une volonté de favoriser au mieux l'accès à l'emploi des jeunes. Elle pourrait être développée en lien avec les partenaires locaux du monde de l'emploi (Pôle Emploi, CFPPA).

Par ailleurs, le lycée accueille ses élèves depuis un bassin de recrutement assez large et marqué par une détresse sociale (précarité, taux de chômage important). Enfin, le lycée rend accessibles ses locaux aux personnes à mobilité réduite. Il œuvre ainsi pour l'**égalité des chances**.

En proposant aux nouveaux arrivants une journée d'intégration en lien avec les spécificités de la région, le lycée œuvre pour la **valorisation du territoire** de Pézenas. Les élèves pourraient développer cette sensibilité aux espaces naturels dans le cadre d'activités de loisirs ou sportives. Ces dernières sont sources de richesse et peuvent être intégrées aux projets et aux ambitions des territoires. Les élèves pourraient par exemple occuper leur mercredi après-midi en visitant des sites protégés propres au territoire (réserves de Marseillan et de Bagnas par exemple).

Grâce à ses parcelles pédagogiques, le lycée s'insère dans le paysage agricole de la région, contribue à la **vitalité de la vallée de la Peyne** et lutte contre la déprise agricole. Il contribue aussi à la **qualité de ce territoire**, puisque les parcelles sont conduites en agriculture raisonnée, voire biologique. Cet aspect est capital pour le respect de ce milieu marqué par la pollution des eaux souterraines. On regrette cependant que le lycée ne valorise pas leur démarche par la certification « Agriculture Biologique ». En plus d'être source de financements, cela permettrait de mieux communiquer sur les efforts entrepris par le lycée pour respecter son environnement.

Le lycée pourrait favoriser la **multifonctionnalité de l'agriculture**, en accueillant sur leurs parcelles des associations (Croix-Rouge¹⁶) ou des projets d'acteurs territoriaux (jardins collectifs, pépinière d'entreprise, installation de jeunes agriculteurs bio). En interagissant avec les acteurs locaux de développement, il témoignerait de la vision prospective et dynamique du territoire. De plus, ces initiatives pourraient servir de support d'enseignement.

Ville de Molière, Pézenas présente une **vie culturelle riche** et de nombreux monuments historiques. En en profitant via les cours d'ESC, le lycée soutient et valorise les cultures, savoirs locaux et traditionnels. Il serait intéressant de faire de la culture un outil de cohésion sociale, qui soutient de plus la création d'activité économique locale. Par exemple, le lycée a chargé un artiste local de réaliser sur les murs de la cantine une fresque, sur laquelle figurent entre autres des petits pâtés piscénois, spécialités gastronomiques locales.

<u>Résumé</u>: Bien que le LPA ait tous les atouts pour réussir son **Intégration territoriale** (milieu rural et urbain, démarche d'alimentation locale, proximité de grandes villes), il apparait qu'il ne profite pas de toutes les ressources disponibles. Il faudrait que le lycée développe de nouveaux partenariats favorisant la **Coopération locale** et améliorant son image et son rayonnement.

3 Conclusion sur le diagnostic

Afin de rendre plus visibles les points bien développés au lycée, et les autres aspects du DD un peu moins représentés, nous avons construit des tableaux illustrant les propos recueillis au cours des

entretiens que nous avons menés (Annexe 34). Les thèmes recensés sont les 8 thématiques utilisées pour construire le tableau récapitulatif des projets, nécessaire à l'analyse.

Chaque case correspond aux propos d'une personne sur le thème considéré.

Les différentes intensités de gris représentent la quantité d'informations (positive ou négative) nous ayant été donnée. Ainsi, plus la case est foncée, plus la quantité d'information est importante.

Nous avons ensuite classé les thèmes par ordre décroissant d'importance (accordée par les personnes rencontrées), de 1 à 8, sur la dernière ligne.

Le premier tableau (Figure 11) concerne les projets qui sont déjà menés au lycée, ou qui l'ont été. La thématique la plus abordée semble être celle concernant les déchets, pour laquelle de nombreuses petites actions sont menées, suivi par l'alimentation, qui occupe une place très importante au lycée. On retrouve ensuite la communication, la biodiversité, le cadre de vie, et la santé. Les thématiques les moins représentées sont l'énergie et l'eau, peut être parce qu'elles ne sont pas représentées que par peu de projets.

Santé	Communication	Biodiversité	Eau	Déchets	Cadre de vie	Energie	Alimentation
	_					-	
6	3	4	8	1	5	7	2

Figure 11 - Tableau bilan sur les projets (interne)

Le second tableau (Figure 12) est construit de la même façon, mais recense les attentes des personnels du lycée. On retrouve alors en première position un souhait d'une communication renforcée sur les projets menés au lycée (comme la préimprégnation⁴) auprès des acteurs du lycée. On trouve ensuite des attentes en lien avec le cadre de vie, la gestion des déchets, et de l'eau. Le thème de la santé, en deuxième position, est souvent revenu, notamment à cause de l'absence d'infirmière, ressentie comme un véritable manque. Enfin, aucune attente n'est formulée vis-à-vis de l'alimentation. En effet, cet aspect bien développé est déjà l'un des points forts du lycée.

Santé	Communication	Biodiversité	Eau	Déchets	Cadre de vie	Energie	Alimentation
	_						
5	1	7	4	3	2	6	8
5	1	/	4	3	2	0	6

Figure 12 - Tableau bilan sur les attentes (interne)

Au regard du diagnostic, nous avons pu identifier les thèmes du DD qui étaient déjà bien développés au lycée et les aspects un peu moins aboutis. Suite à cette analyse, plusieurs idées de projets ont pu être dégagées, et seront présentées dans la partie suivante, qui clôturera ce rapport.

Partie 4: Propositions d'actions

Les idées de projets sont issues de propos que nous avons recueilli lors des entretiens avec le personnel du lycée ou avec les partenaires extérieurs, ainsi que de nos idées personnelles. Ces projets sont des pistes de réflexion dont nous n'avons pas étudié la faisabilité. Nous les avons classées selon huit axes reprenant des verbes d'action, afin d'être plus simples à cerner dès la première lecture.

1 Sensibiliser les acteurs du lycée

Par le terme de sensibilisation, on entend le travail effectué auprès de tous les acteurs de la vie du lycée, visant à informer de l'importance à accorder aux piliers du DD.

> Alimentation:

Tout d'abord, il faudrait profiter du dynamisme du pôle Alimentation pour organiser autour de ce thème des débats, qui pourraient faire intervenir les producteurs locaux qui approvisionnent la cantine ou les agriculteurs qui sont à proximité des parcelles du lycée. Cela permettrait de démocratiser le monde de l'agriculture, en attirant l'attention et en faisant réagir les élèves autour de thématiques nouvelles.

Le travail effectué en cuisine est remarquable, notamment grâce au chef et son équipe. Il faut donc veiller à préserver ce travail d'équipe, de sorte à maintenir cette dynamique en cas de départ du chef cuisinier.

En revanche, le travail de sensibilisation requiert une approche précise, de manière à ce que le résultat soit compréhensible et accessible à tous. Aussi, le panonceau « bio » à la cantine peut induire en erreur les personnes, nombreuses à avoir été étonnées d'apprendre que la cantine faisait moins de 10 % de bio. Il pourrait être remplacé par un panneau « local » qui serait plus représentatif de la démarche menée.

> Déchets :

Étant donné que les élèves estiment que les équipements de tri sont insuffisants, il faudrait envisager de placer de nouvelles poubelles dans les locaux et dans la cour. De plus, pour clarifier les pratiques, qui varient d'une commune à l'autre, il serait intéressant d'apposer des autocollants sur les poubelles, signalant précisément les produits à trier. Les élèves pourraient les réaliser euxmêmes dans le cadre d'un concours similaire à celui déjà proposé pour la réalisation des étiquettes des bouteilles d'huile d'olive. L'idéal serait que cette action soit renouvelée régulièrement, de nouveaux élèves arrivant tous les ans.

Pour que les élèves soient plus sensibles à l'importance de ne pas gaspiller, des journées à thèmes peuvent être organisées. Par exemple, les déchets des différents postes du lycée pourraient être accumulés sur une semaine de façon à ce qu'ils soient vus par tout le monde. Un contenant (grosse poubelle, benne, remorque) serait placé contre un mur de la grande cour de façon à ce qu'il ne gêne pas les déplacements de véhicules, qui pourraient être déplacés pour l'occasion. Dans le même esprit, il apparaît judicieux de demander aux élèves de peser eux-mêmes, en fin de semaine, le pain jeté. Il faudrait ensuite **afficher le résultat de manière régulière** (même endroit, même jour de la semaine). Les élèves prendraient ainsi conscience des quantités importantes gaspillées et ne pourraient pas douter de la véracité de cette donnée quantitative. De plus, cela permettrait peut-être d'éviter que les élèves voient en cette donnée un record à battre.

Enfin, il faudrait que les élèves soient d'avantage sensibilisés au tri des déchets toxiques (ampoule,

encre, pile, etc.), d'autant plus qu'ils semblent alertes sur le sujet. Un partenariat avec des associations comme « Bouchons d'amour » (association pour le ramassage et le recyclage de bouchons en faveur des handicapés et des enfants de Madagascar) ²⁹ permettrait de mobiliser les élèves autour d'une action simple et ainsi de lui donner du sens. Il serait d'autant plus pertinent que les élèves, via l'ALESA, se chargent eux-mêmes, avec l'aide de référents, de mettre en place et d'entretenir ce partenariat. Ils seraient alors plus impliqués, autonomes et contribueraient au succès de l'action.

> Energie:

Afin de sensibiliser les élèves sur la maîtrise de l'énergie, on pourrait organiser un concours pour la réalisation d'un dessin humoristique, invitant à éteindre les lumières et les ordinateurs. De plus, des affiches aux slogans accrocheurs (par exemple « il fait beau, prends ton vélo », « les temps sont durs, covoiture », etc.) pourraient inciter l'utilisation de transports doux. Ces recommandations pourraient également être rappelées sur la page Facebook du lycée.

> Bien-être :

Il est apparu que certaines tâches présentaient des risques, comme par exemple l'utilisation de machines ou encore l'entretien des sols qui peut engendrer des troubles musculo-squelettiques. En plus du document unique qui recense tous les risques professionnels, il faudrait que les différents personnels puissent en parler ensemble, de manière à mettre en évidence les points à retravailler. Ces réunions pourraient par exemple être dirigées par l'assistante de prévention « hygiène et sécurité". En conséquence, certaines formations, collectives ou individuelles, sur l'utilisation de machines par exemple, aideraient les différents personnels à se sentir plus en sécurité au sein de l'établissement. Ces formations devraient pouvoir s'adapter aux demandes et à l'arrivée de nouveaux personnels.

De plus, une campagne d'affichage générale permettrait de **communiquer largement sur les risques** auxquels tout le monde est soumis (incendie, inondation, etc.) et de communiquer sur les procédures d'évacuation. Il est important de développer et d'accompagner les démarches via des supports pédagogiques simples, accessibles qui favorisent la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes.

De façon globale, il semble essentiel d'associer tous les acteurs à la définition, la conception et l'évolution des projets. Ce processus actif permet de replacer chaque acteur du lycée au centre du fonctionnement de l'établissement. Cet aspect renvoie au pilier social du DD, et à la notion de gouvernance interne. Par exemple, avant de lancer un projet, on pourrait demander à certaines classes de réaliser une brève enquête permettant de sonder l'avis général des élèves comme des membres du personnel. En plus de constituer une approche pédagogique intéressante, cette action permettrait de rapprocher les différentes parties prenantes du lycée autour de problématiques communes. On pourrait aussi imaginer que les élèves les plus intéressés par le DD communiquent directement auprès de ceux qui apparaissent moins sensibles à ces thématiques pendant la semaine DD, et sous forme d'interventions dans les classes. En plus de développer une nouvelle forme d'échange entre élèves, cette action responsabiliserait les intervenants et contribuerait à l'éveil de tous aux problématiques du DD.

<u>Résumé</u>: La plupart de ces actions concernent la mise en place d'affiches visant à **sensibiliser** aux économies d'énergie, aux risques naturels et au gaspillage alimentaire. Des journées à thèmes ainsi que des formations à la gestion des risques pourront être proposées. Associer tous les acteurs du lycée à l'ensemble des actions est primordial pour une sensibilisation efficace.

2 Partager, échanger, faire appel au réseau de lycées

Il apparaît essentiel que les lycées s'ouvrent les uns aux autres et partagent leurs compétences. Dans cette partie, on traitera de l'échange de savoir-faire et de connaissances entre les établissements engagés dans le programme Lycée 21.

Le lycée est déjà très engagé dans le DD par sa démarche d'alimentation locale et dans sa politique de réduction du gaspillage alimentaire. Il pourrait donc partager son expérience avec d'autres, lors d'interventions ou de rencontres entre les chefs cuisiniers des lycées. Réciproquement, il serait intéressant que le LPA profite des connaissances des autres lycées et les sollicite. Par exemple, le lycée de Rodhilan s'est concentré sur la détection des fuites d'eau et pourrait donc intervenir au LPA de Pézenas. Dans la même idée, l'ancien gestionnaire du lycée Auguste Loubatières d'Agde est spécialisé dans la gestion de l'énergie et pourrait intervenir au lycée. Enfin, il serait opportun que le LPA sollicite le réseau d'établissements du programme Lycée 21 en faisant appel à la Région (Directement de l'Environnement) qui l'encadre.

<u>Résumé</u>: Des **rencontres** entre des chefs cuisiniers pourraient être organisées. Rencontrer le gestionnaire du lycée d'Agde pour parler d'énergie, ou le lycée de Rodhilan pour aborder les fuites d'eau serait également très intéressant.

3 Coopérer avec les acteurs de la région

Par le terme de coopération, on entend tout partenariat avec les acteurs de la région qui permet à l'établissement de s'inscrire dans son territoire.

Par exemple, un partenariat symbolique serait celui avec les agriculteurs de la vallée de la Peyne⁷, dans le cadre du projet porté par la CAHM et la Chambre d'Agriculture. En effet, aux yeux des différents acteurs que nous avons rencontrés, le lycée est le plus à même à participer au projet et à fédérer les autres établissements de la ville. En se mettant directement en relation avec les agriculteurs, le lycée pourrait réorganiser ses achats et faire en sorte de développer dans le temps ce partenariat innovant.

Un deuxième partenariat avec le SICTOM de Pézenas-Adge serait essentiel pour inscrire le lycée dans une logique durable de recyclage (tri des déchets plateaux, nombre de containers, etc.).

De plus, il faudrait pouvoir établir un partenariat durable avec une seule et même association, qui interviendrait régulièrement pour faire de la prévention et/ou de l'écoute auprès des élèves. L'absence d'infirmière ne doit pas être un prétexte pour sous-estimer les attentes des différents acteurs sur ce point. Il serait bien de réfléchir à un financement, de façon à fidéliser l'association choisie.

Le lycée pourrait également faire appel à des organismes extérieurs spécialisés dans l'accompagnement de la démarche Lycée 21, comme le GRAINE LR, qui fédère des associations œuvrant pour le DD, et favorise la mise à disposition des ressources pédagogiques.

Plus ponctuellement, le lycée peut accueillir des intervenants extérieurs et profiter de leurs compétences. Par exemple, au sein de la Direction de l'Education, Joëlle EFFORSAT est à disposition pour toute question sur la maîtrise des énergies. De même, Marjolaine SOUCHON du SMBFH, se propose pour intervenir auprès des élèves ou des personnels pour aborder les problématiques de gestion et qualité de l'eau.

En outre, des échanges avec d'autres établissements seraient intéressants pour ancrer le LPA dans une logique de solidarité et de découverte culturelle. A une échelle locale, le programme des Cordées de la Réussite³⁰ permet de rapprocher les établissements du secondaire de ceux de l'enseignement supérieur, dans le but de travailler à une meilleure insertion sociale. Pour le domaine agricole, Montpellier SupAgro³¹ peut être contacté pour étudier les différentes possibilités

de partenariat. A une échelle européenne, les programmes d'échanges, tels que le Service Volontaire Européen³², Comenius³³, ou encore les opportunités liées au jumelage avec la ville de Market Drayton en Angleterre, devraient être davantage considérées pour ouvrir à l'international le lycée dans un objectif de codéveloppement.

Par ailleurs, le lycée pourrait se constituer des fonds propres en obtenant des contrats avec des entreprises locales, où les élèves réaliseraient des travaux paysagers ou de maçonnerie. Aussi, ces travaux ne devraient pas demander de formation particulière, ils seraient réalisés dans le cadre des séances de travaux pratiques et devraient donc, dans la limite du possible, proposer des activités variées et intéressantes pédagogiquement. En plus d'augmenter les fonds de l'établissement, cette initiative permettrait de rapprocher les élèves et les professionnels de la région. De même, et à plus grande ampleur, le lycée pourrait se proposer en tant que porteur de projet dans le cadre d'un contrat de rivière, qui serait signé avec l'Agence de l'eau²². L'obtention de financements ne serait pas le seul avantage puisque ce projet permettrait aussi de mettre des élèves en situation professionnelle sur des thématiques proches du territoire.

Enfin, le lycée occupe une place de choix dans le territoire héraultais, lui permettant de profiter au mieux de sa richesse culturelle. De l'organisation de visites pédagogiques pour les élèves (visite d'usines, de musée, de théâtre, etc.) à la logistique des sorties culturelles et sportives (théâtre, musée, randonnée, canoë, etc.), il serait possible de valoriser les cultures et savoir-faire locaux, tout en coopérant avec les acteurs de la région.

<u>Résumé</u>: De nombreux **partenariats** sont possibles avec l'environnement du LPA, notamment pour le projet sur la vallée de la Peyne. Le SICTOM pour un recyclage durable ou les Cordées de la Réussite pourraient également coopérer. Solliciter des intervenants extérieurs, participer à des programmes d'échanges européens ou encore signer des contrats avec des entreprises locales pour un autofinancement sont aussi de grands projets.

4 Valoriser

Il nous semble important que le lycée valorise les actions qu'il mène dans le cadre du DD, par une communication efficace auprès des autres lycées, des partenaires extérieurs au lycée, mais aussi des habitants de Pézenas.

Dans ce cadre, on pourrait par exemple imaginer mettre en place des panneaux ou posters réalisés par les élèves et présentant les projets menés au lycée. Dans le cadre d'un partenariat, ils pourraient être affichés dans quelques lieux publics de la ville comme la mairie, la bibliothèque, ou le cinéma. Cela permettrait de communiquer autour des actions menées, et ainsi de mettre en valeur le lycée et d'améliorer sa visibilité.

Par ailleurs, lors de nos enquêtes, certaines personnes regrettaient que les projets du lycée ne soient pas assez valorisés auprès des acteurs du lycée. Il nous parait donc aussi important d'exposer au plus grand nombre les actions réalisées. Dans cette optique, nous avons pensé qu'une intervention des femmes de ménage auprès des élèves permettrait peut-être de les sensibiliser à leur travail et ainsi de les encourager au tri des déchets, au respect de leur environnement et au maintien d'un cadre de vie agréable.

Dans le même esprit, il serait intéressant de faire participer davantage les parents d'élèves à la vie du lycée, de les inviter à des « expositions » présentant les projets, et pourquoi ne pas inclure quelques-uns d'entre eux (représentants de parents d'élèves) au Conseil 21.

Enfin, afin que le lycée s'inscrive encore plus dans la vie de la ville, et qu'il en soit caractéristique,

il pourrait aussi être intéressant de faire participer les élèves à la réalisation d'une enquête auprès des habitants, afin de savoir comment est perçu le lycée, et ainsi d'identifier quels pourraient être les projets pour valoriser encore plus le lycée.

<u>Résumé</u>: La mise en place de panneaux dans les lieux publics de Pézenas montrerait **l'implication du lycée** en termes de DD. Les agents d'entretien, les parents d'élèves et les élèves pourraient participer à cette valorisation.

5 Evaluer l'impact du lycée, ses actions

Il serait bon que le lycée fasse appel à des professionnels pour réaliser des études concernant son impact sur son environnement (déchets, eau, énergie). De même, avant de mettre en place certains projets, il faudrait commander une étude précise pour voir s'ils sont vraiment opportuns.

Par exemple, une idée évoquée était d'installer en cuisine un ou deux sèche-mains pour diminuer la consommation de papier (le personnel de cuisine se lave les mains 30 à 40 fois par jour, ce qui représente une importante consommation de papier), mais avant d'investir dans ce matériel, il faut s'assurer que cela ne présente aucun problème hygiénique, et surtout que cela est plus durable (l'augmentation de la consommation d'énergie est-elle préférable à la consommation de papier?).

Il serait aussi intéressant de demander une étude de la consommation d'énergie, mais aussi des pertes thermiques, repérables par l'utilisation de caméras thermiques, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre, l'établissement pourrait contracter un CPE (Contrat de Performance Energétique), accord entre le bénéficiaire et une société de services énergétiques, visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'établissement.

Un autre projet évoqué est le changement du distillateur d'eau au laboratoire, celui-ci consommant une importante quantité d'eau. Cependant, ce nouveau matériel représenterait un gros investissement, et une alternative pourrait être d'acheter des cartouches d'eau distillée. Là aussi, la question mérite d'être étudiée plus en détails.

Le lycée pourrait également demander à ce que soit étudié l'impact des pratiques agricoles au niveau des parcelles sur l'environnement (eau, gestion des effluents), et ce pour les parcelles gérées directement par le lycée, ainsi que pour celles qui sont en commodat avec un agriculteur. Cela impliquerait d'en savoir plus sur les activités de ce viticulteur. Dans le même esprit, des inventaires de biodiversité, avec la possibilité d'une prestation externe et un suivi de cahier des charges pourraient également être envisagés.

Enfin, les informations du questionnaire sur les moyens de déplacement des élèves, à rapprocher au bassin de recrutement, pourraient être utilisées afin d'évaluer l'empreinte écologique des modes de déplacements utilisés pour aller au lycée.

<u>Résumé</u>: Il serait intéressant de réaliser un certain nombre d'**études**, que ce soit pour estimer l'impact environnemental des pratiques actuelles du lycée (consommation énergétique, gestion des parcelles, déplacement des élèves, etc.), ou pour évaluer les coûts de futurs projets, et s'assurer de leur intérêt avant de les réaliser (ex : mise en place de sèche mains au self).

6 Former et se former au DD

Le principal rôle du lycée est la formation des élèves qui le fréquentent, dont notamment la sensibilisation au DD. Cela pourrait se matérialiser par des exemples concrets de pratiques durables, notamment en agriculture, sur les parcelles du lycée, mais aussi dans les gestes quotidiens. Pour les impliquer davantage, deux éco-délégués pourraient être élus dans chaque classe. Ils seraient chargés de contribuer à la **réflexion sur des actions menées dans l'établissement** sur le DD, en participant aux Conseils 21. Ils pourraient ensuite répercuter les idées et actions sur leur classe, la

sensibilisation serait alors peut-être plus efficace.

De plus, il serait également intéressant que le lycée se forme au DD. Cette formation pourrait être proposée à tous les membres du personnel à la rentrée avec la collaboration d'associations spécialisées en DD et environnement (par exemple le CPIE¹⁰ qui propose des animations pédagogiques sur le DD). Dans le même esprit, des formations pourraient être proposées aux enseignants, au CFPPA ou directement auprès des partenaires de la Région.

<u>Résumé</u>: Pour impliquer au maximum les acteurs du lycée dans des projets en lien avec le DD, il faudrait les **former** sur le sujet, aussi bien les élèves (utilisation d'exemples concrets, écodélégués) que les membres du personnel (collaboration avec association, formation auprès de partenaires).

7 Innover avec des projets ambitieux à l'image du lycée

Lors des entretiens réalisés auprès des partenaires, il est ressorti que seul un petit nombre de lycées s'engageaient dans des actions de grande envergure. Or des financements existent pour de tels projets, notamment de la part de la Direction de l'Education.

Il est vrai que le lycée de Pézenas a déjà un solide investissement dans le DD grâce notamment à la restauration. Cependant ce projet, bien que considéré par tous comme emblématique du lycée, ne doit pas « étouffer » les autres initiatives dans des domaines différents. Il est certain que ce projet doit être poursuivi, mais il pourrait être associé à de nouvelles idées, moins liées à l'alimentation.

Une première idée serait une nouvelle facon de penser l'aménagement des emplois du temps. Celuici pourrait être construit en fonction des professeurs susceptibles de venir au lycée ensemble en covoiturage. Dans la mesure du possible, leurs emplois du temps respectifs seraient aménagés, de sorte qu'ils commencent et finissent les cours à la même heure, afin de limiter le plus possible les freins au covoiturage. De fait, il nous a été dit qu'une des principales raisons qui font que cette pratique n'est pas plus répandue au lycée est le fait de devoir attendre les autres et de se coordonner, ce qui demande une organisation que tous ne sont pas prêts à fournir. Pour aider à cette mise en place, les personnes du lycée seraient invitées à indiquer leur lieu de résidence ainsi que leur intérêt pour cette pratique. Dans la même optique, la réorganisation des emplois du temps pourrait permettre de mettre en place une unique « semaine DD », commune à toutes les classes. En effet, actuellement, chaque classe organise sa propre semaine DD, ce qui est un frein à la mutualisation des idées. Toutefois, cette semaine commune n'empêcherait pas de continuer les semaines déjà mises en place, qui permettent réellement aux élèves d'organiser un projet. La semaine commune, quant à elle, amènerait à une meilleure cohésion interne entre les élèves (et entre les professeurs) et permettrait également de donner plus d'importance à l'évènement en rassemblant tout le lycée autour de cette manifestation.

L'aménagement de ces emplois du temps pourrait également prendre en compte la difficulté de se rendre sur les parcelles dans l'état actuel des choses. En effet, un créneau de travaux pratiques de deux heures ne permet pas d'optimiser les interventions sur les parcelles, étant donné les multiples allers-retours nécessaires pour que tous les élèves d'une classe se rendent en même temps sur une parcelle. L'augmentation du temps des plages horaires destinés aux travaux pratiques (passage de 2 à 4 heures consécutives) permettrait de profiter plus facilement de l'intérêt des parcelles, et d'y travailler de façon plus importante.

Par ailleurs, d'autres projets ambitieux pourraient voir le jour au LPA. Ces projets pourraient concerner notamment tout ce qui se rattache à l'énergie ou à l'eau. Par exemple, la région a déjà financé pour d'autres lycées des projets concernant l'installation de panneaux photovoltaïques, de pompage d'eau grâce à l'énergie solaire ou encore l'isolation de vieux bâtiments à l'aide de matériaux durables. Au LPA de Pézenas un projet avait été imaginé en 2011 mais n'a pas vu le jour,

par manque d'implication des personnes présentes. Il concernait l'alimentation des ballons d'eau chaude de l'internat grâce à l'installation de panneaux solaires sur le toit du lycée, en partenariat avec M. KEMPENAR. Concernant les projets liés à l'eau, l'idée d'utiliser des cuves le long des murs pour récupérer l'eau de pluie a déjà été avancée au lycée. Cette eau serait ensuite destinée à l'arrosage des plantes qui camouflent les cuves ainsi que celle des petits espaces verts du lycée. Néanmoins des projets plus modestes et plus faciles à mettre en place pourraient aussi être envisagés et conduits en parallèle de plusieurs projets plus importants.

<u>Résumé</u>: La Région attend de la part des lycées engagés dans le programme Lycée 21 des propositions de **projets ambitieux**. Le LPA ne doit donc pas hésiter à réfléchir sur des projets de grande envergure, pour lesquels des financements seraient possibles. Ces projets pourraient notamment concerner la maitrise des consommations d'énergie ou la gestion de la ressource en eau. Une autre idée qui semble intéressante est la révision des emplois du temps de chacun, afin de faciliter le covoiturage d'une part, et de fédérer le lycée autour d'une semaine DD, événement qui serait commun à tous, d'autre part.

8 Mettre en place des projets plus modestes, fondements du DD

Parallèlement à quelques « gros » projets qui demandent une réflexion plus approfondie, des projets de moins grande ampleur, plus faciles à mettre en place, peuvent tout de même concerner toutes les thématiques liées au DD :

Cadre de vie :

Un projet qui semble essentiel, mais difficile à mettre en place, est d'avoir une infirmière à mitemps, ou qui vienne une à deux fois par semaine, essentiellement pour des actions de prévention et d'écoute. Ce manque pourrait aussi être en partie comblé par l'intervention plus fréquente de partenaires extérieurs (comme le planning familial, par exemple). Cela permettrait d'améliorer le confort des élèves, en leur proposant des solutions à des problèmes personnels. Un autre moyen d'améliorer le cadre de vie du lycée est de s'intéresser à son esthétique. Le manque de couleur dans le lycée pourrait être pallié par des projets de rénovation (repeindre les casiers, les salles de classes), qui ont déjà été initiés, et de réaménagement de la cour. Certaines personnes nous ont également fait part du bruit très fort au self, une proposition pour atténuer cette sensation de bruit pourrait être d'installer un son d'ambiance. Enfin, toujours dans le but d'améliorer le cadre de vie, les élèves pourraient mener un projet de construction d'un bac pouvant recueillir les mégots de cigarettes, peut-être dans le cadre d'un club DD ou d'un cours d'aménagement.

> Déchets :

La gestion des déchets est déjà abordée au lycée mais elle mérite d'être développée davantage. Par exemple, nous avons pu voir que les difficultés liées à la gestion du lombricompost sont difficiles à contourner (vacances scolaires) mais rien n'empêche la mise en place d'un compost « basique » dont la gestion serait sans doute plus facile. Enfin, pour être certain que le tri du papier soit efficace, il faudrait s'assurer que tous les chariots des femmes de ménage soient équipés de deux bacs bien distincts, un pour le papier et l'autre pour le reste. Il serait également important de communiquer sur l'existence de ces bacs pour que tout le monde au lycée sache que le tri est vraiment réalisé.

> Énergies et Eau :

Des minuteurs sont déjà installés dans certains couloirs, mais cela pourrait s'étendre à toutes les

salles. De plus, il pourrait également être envisagé d'acquérir et d'installer un logiciel programmant l'extinction des ordinateurs à un horaire prédéterminé.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, le choix de plantes adaptées au climat régional, et économes en eau, devrait être favorisé et encouragé, notamment pour le projet de réaménagement de la cour.

> Communication:

Les actions de sensibilisation et de valorisation proposées permettraient de réellement valoriser les actions menées et de permettre une meilleure circulation des informations. Pour compléter cet aspect, on peut imaginer l'installation d'un nouvel écran, au foyer ou au self, pour diffuser des informations sur le fonctionnement du lycée.

Pour conclure, un point qui semble primordial, quel que soit le projet considéré, est qu'il fédère autour de lui un ensemble de personnes et permette des échanges, dans l'optique de favoriser la diffusion des informations sur le DD.

<u>Résumé</u>: Une démarche DD passe aussi par des **gestes simples** mais qui demandent du temps pour être intégrés dans la vie quotidienne. Parmi ceux-ci, on retrouve la mise en place d'une meilleure communication autour du tri qui doit être fait, l'instauration d'un compost, et la valorisation de tout ce qui est fait auprès des acteurs du lycée. Enfin, le manque d'écoute et de prévention pourrait être pallié par des interventions plus fréquentes de partenaires sur ce sujet.

Conclusion

En menant régulièrement des actions riches de sens, le LPA de Pézenas réussit à rassembler tous ses acteurs autour de thématiques transversales et s'inscrit en cela dans une réelle démarche de développement durable. La dynamique impulsée semble porteuse et l'engagement paraît pouvoir perdurer dans le temps. Cependant, le PEI a soulevé plusieurs points que le lycée pourrait reconsidérer pour réaffirmer son engagement dans le DD. Grâce à une ouverture vers les partenaires extérieurs qui ont été sensibles à sa démarche, l'établissement pourrait mettre en place de nouveaux projets, plus innovants et à la hauteur de son avancée dans la démarche DD. Toutefois, face à la difficulté que cela peut représenter, il semble judicieux que le lycée s'accompagne de personnes ressources qui sauraient aiguiller le lycée vers des projets plus à même de répondre au DD.

La valorisation des projets établis est apparue tout au long du PEI essentielle pour faire perdurer toute démarche de DD, et ce à plusieurs titres. Elle permet tout d'abord de rassembler tous les acteurs autour d'une seule et même idée, et donc de favoriser les échanges constructifs entre les parties prenantes. De plus, une valorisation plus aboutie permet de mettre en lumière à sa plus juste valeur les efforts effectués par l'ensemble des acteurs, et donc d'entraîner une émulation générale. Enfin, une valorisation claire et précise des projets en interne permet d'aborder les partenaires externes avec une idée synthétique de l'engagement DD du lycée, et donc de mieux défendre les spécificités du LPA de Pézenas.

Références bibliographiques

Documents:

- 1. Référentiel National Plan Vert. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Disponible sur internet : www.developpement-durable.gouv.fr/le-canevas-et-le-referentiel-de.html (consulté le 17/03/2013)
- 2. Projets territoriaux de DD et Agenda 21 locaux. Éléments de démarche et pistes pour l'action. Référentiel Agenda 21 des collectivités territoriales Version de 2006. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Disponible sur internet : www.developpement-durable.gouv.fr/projets-territoriaux-de,27152.html (consulté le 17/03/2013)
- 3. Appel à propositions 2011 pour la réalisation de projets contribuant à la mission d'animation et de développement des territoires (DGERN20102166Z)
- 4. Présentation concept microfibre. Société Hygénius. Disponible sur internet : http://hygienus.fr/docs/concept.pdf (consulté le 25/06/2013)
- 5. Appel à projets régional 2011-2012 pour une alimentation sure et durable (DRAAF_appel_a_projet_regional_2011-2012_enseignement_agricole) page 2/4. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Languedoc-Roussillon. Disponible sur internet: http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-regional-2011-2012
- 6. Résultats appel à projet régional alimentation 2012-2013 (DRAAF_resultats_appel_a_projets_alimentation__2012-2013) ligne 7 du tableau. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Languedoc-Roussillon.
 - Disponible sur internet : http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-enseignement
- 7. Projet d'installation agricole dans la vallée de la Peyne (Appel à projet installation agricole vallée de la peyne)
- 8. Création d'un réseau d'Espaces test préparatoires à l'installation en Languedoc Roussillon (Note_présentation_projet_espaces_tests_LR_22-04-2013) page 5/6

Sites internet:

- 9. Mon enquête en ligne. Disponible sur internet : http://www.mon-enquete-enligne.fr (consulté le 02/05/2013)
- 10. Vers la terre, ZA Les Aires, rue Pierre David, Pézenas. Disponible sur internet : www.verslaterre.fr (consulté le 20/11/2013)
- 11. Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement. Disponible sur internet : www.cpie.fr ou <a href="www.c
- 12. Plan de déplacements. Disponible sur internet : <u>www.plan-deplacements.fr</u> (consulté le 27/09/2013)
- 13. Association Épisode villa Alphonse Mas 2 bis bd. Perréal, Béziers. Disponible sur internet : www.episode34.com(consulté le 23/11/2013)
- 14. Espace web des professionnels de l'enseignement agricole français. Disponible sur internet : www.chlorofil.fr (consulté le 05/09/2013)
- 15. Terre vivante, l'écologie pratique. Disponible sur internet : <u>www.terrevivante.org</u> (consulté le 10/11/2013)
- 16. Croix-Rouge française. Disponible sur internet : <u>www.croix-rouge.fr</u> (consulté le 02/11/2013)

- 17. Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Languedoc Roussillon. Disponible sur internet : http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr (consulté le 14/02/2013)
- 18. La Région Languedoc-Roussillon. Disponible sur internet : www.laregion.fr (consulté le 10/04/2013)
- 19. L'Hérault au jour le jour, Conseil Général de l'Hérault. Disponible sur internet : www.herault.fr (consulté le 10/04/2013)
- 20. La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée. Disponible sur internet : www.agglo-heraultmediterranee.net (consulté le 10/06/2013)
- 21. Ville de Pézenas. Disponible sur internet : www.ville-pezenas.fr (consulté le 12/06/2013)
- 22. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Disponible sur internet : www.eaurmc.fr (consulté le 22/04/2013)
- 23. Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le Développement Durable. Disponible sur internet : www.difed.agropolis.fr (consulté le 12/10/2013)
- 24. Graine Languedoc-Roussillon. Réseau Régional d'Education à l'Environnement. Disponible sur internet : http://grainelr.org (consulté le 25/03/2013)
- 25. SICTOM Pézenas-Agde. Disponible sur internet : <u>www.sictom-pezenas-agde.fr</u> (consulté le 16/10/2013)
- 26. LAFI BALA Éduquer à la citoyenneté internationale et au développement durable. Disponible sur internet : www.lafibala.org (consulté le 14/06/2013)
- 27. Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault. Disponible sur internet : <u>www.fleuve-herault.fr</u> (consulté le 03/06/2013)
- 28. Agricultures et Territoires Chambre d'Agriculture Hérault. Disponible sur internet : www.herault.chambagri.fr (consulté le 03/06/2013)
- 29. Les bouchons d'amour du GSO-Région4. Disponible sur internet : www.bouchonsdamourgso.fr (consulté le 22/11/2013)
- 30. Les Cordées de la Réussite. Disponible sur internet : http://www.cordeesdelareussite.fr/ (consulté le 22/10/13)
- 31. Montpellier SupAgro. Disponible sur internet : http://www.supagro.fr/web/ (consulté le 01/11/13)
- 32. Maison des Français à l'Etranger. Disponible sur internet : http://www.mfe.org/index.php/Thematiques/Stages-Volontariat/Service-volontaire-europeen-SVE (consulté le 25/11/13)
- 33. L'agence française pour le financement des partenariats et des mobilités européennes et internationales. Disponible sur internet : http://www.europe-education-formation.fr/page/comenius

Annexes

Annexe 1 – Plaquette de présentation du lycée	70
Annexe 2 – Registre parcellaire du lycée	72
Annexe 3 – Compte rendu de la première réunion tripartite	74
Annexe 4 – Compte-rendu du comité de cadrage	75
Annexe 5 – Cahier des charges du PEI	78
Annexe 6 – Organigramme du lycée de Pézenas	82
Annexe 7 – Diagramme de Gantt au 18/05/2013	83
Annexe 8 – Bilan d'étape au retour des vacances d'été (septembre 2013)	84
Annexe 9 – Ordre du jour de la deuxième réunion tripartite	86
Annexe 10 – Compte rendu de la deuxième réunion tripartite	87
Annexe 11 – Bilan d'étape envoyé à la Chambre d'Agriculture (octobre 2013)	89
Annexe 12 – Questionnaire élève (papier)	92
Annexe 13 – Conception du questionnaire élèves	94
Annexe 14 – Codage des données du questionnaire élèves	96
Annexe 15 – Résultats d'analyse du questionnaire élève	97
Annexe 16 – Thèmes à aborder pour les entretiens et exemples	. 115
Annexe 17 – Guide d'entretien pour aborder les élèves	. 116
Annexe 18 – Questionnaire électronique pour l'ensemble du personnel du lycée	. 117
Annexe 19 – Conception du questionnaire électronique pour l'ensemble personnel du lycée.	. 117
Annexe 20 – Récapitulatifs des personnels ayant répondu au questionnaire électronique	. 118
Annexe 21 – Guide d'entretien pour aborder le personnel du lycée	. 119
Annexe 22 – Conception du guide d'entretien pour le personnel	. 120
Annexe 23 – Liste des projets et des personnes références	. 121
Annexe 24 – Récapitulatif de tous les entretiens effectués	. 123
Annexe 25 – Guide d'entretien pour aborder les partenaires extérieurs au lycée	. 124
Annexe 26 – Conception du guide d'entretien pour les partenaires	. 125
Annexe 27 – Missions des partenaires extérieurs	. 126
Annexe 28 – Récapitulatif des échanges avec les partenaires extérieurs	. 127
Annexe 29 – Partenaires potentiels	. 129
Annexe 30 – Schéma récapitulatif menant au choix des huit thématiques du diagnostic	. 130
Annexe 31 – Présentation du projet « Manger mieux, manger bio, dans et pour un	
environnement durable »	
Annexe 32 – Appel à projet « installation agricole dans la vallée de la Peyne »	.132

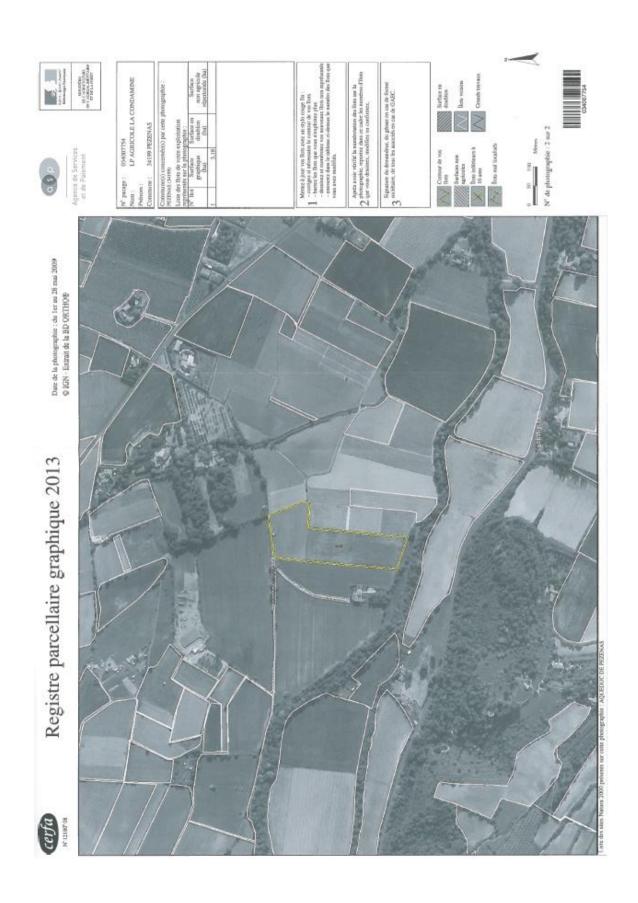
Annexe 33 – Présentation détaillée du projet de la vallée de la Peyne	. 133
Annexe 34 – Tableaux récapitulatifs sur le diagnostic	. 135
Annexe 35 – Récapitulatif du budget PEI	. 137

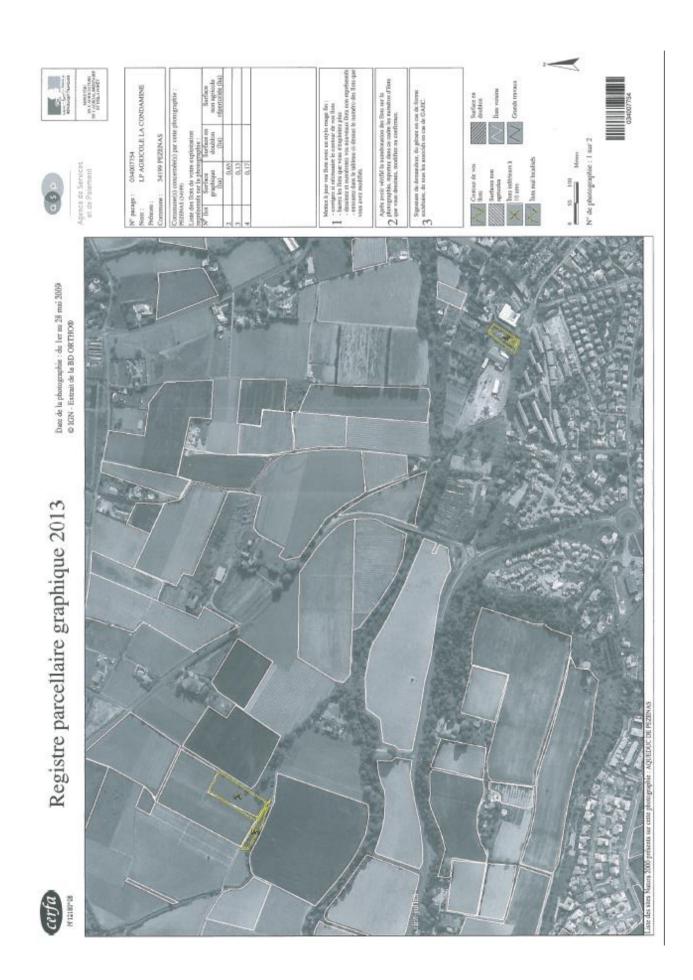
Annexe 1 – Plaquette de présentation du lycée





Annexe 2 – Registre parcellaire du lycée





Annexe 3 – Compte rendu de la première réunion tripartite

Date: 27 mars 2013

Personnes présentes :

<u>Groupe projet</u> <u>Commanditaire</u>: Nicolas BASTIE, proviseur du lycée

Claire FUENTES

Mathilde LASFARGUE <u>Tuteur</u>: François GAUTIER-PELISSIER, enseignant à

Lucie LUNG Montpellier SupAgro

Rozenn MONNIER

Objet : Le principal objectif de ce comité est de trouver un terrain d'entente sur le projet, et permettre la rencontre entre le tuteur et le commanditaire.

La réunion a débuté par une présentation par le commanditaire du projet et de ses attentes. Il cherche à resituer la demande de développement durable par rapport au lycée. Il a spécifié trois axes sur lesquels il serait intéressant de travailler : référencer les attentes du territoire (faire l'inventaire des demandes extérieures), faire un diagnostic en interne (équipe pédagogique, élèves, cantine, entretien...) et enfin peut-être aller jusqu'à mettre en place des propositions concrètes pour le projet d'établissement 21. Le commanditaire a bien spécifié que ça ne devait pas être un diagnostic scientifique, mais plutôt une photographie de ce que les gens pensent. Un recueil des avis des acteurs institutionnels est également attendu.

Une phase de présentation de la démarche aux différentes acteurs, essentiellement ceux du lycée, semble primordiale. Dans cette optique une réunion de lancement a été prévue avec les personnes ressources du lycée: le proviseur, deux enseignants (biologie-écologie et agronomie) et la gestionnaire (responsable administratif et financier). Cette réunion se tiendra le vendredi 19 avril à 9h au lycée de Pézenas. La présentation se fera sur plusieurs points: les objectifs du projet, la méthodologie choisie, l'échéancier, et surtout le fil rouge du projet qui doit être le plus global possible mais trié, articulé, hiérarchisé, afin de permettre au lycée de fonctionner durablement. Elle sera précédée d'une réunion avec le tuteur le vendredi 12 avril afin de la préparer.

Après ce premier contact, une seconde réunion aura lieu, auprès d'un public plus large et en présence du tuteur. Elle nous servira à mieux nous présenter auprès des différents acteurs ainsi que leur montrer que le projet est lancé. Elle aura lieu le lundi 13 mai à 17h au lycée de Pézenas.

Afin de faire le lien entre le lycée, le territoire et notre action, la création d'un comité de suivi du projet semble nécessaire. Ce comité accueillerait une personne extérieure, peut-être le président de la chambre d'agriculture, qui nous servirait de tuteur général du projet.

Concernant les différents acteurs que nous aurons à rencontrer, ont été cités : Mr Charonier (directeur de l'ASA (Association syndicale autorisée) et ancien de SupAgro), Christophe Vivier (directeur du SMBFH : Syndicat Mixte du Bassin du fleuve Hérault), le conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, l'association GRAINELR, le premier adjoint du maire (pour tout ce qui concerne les déchets), et Jérôme Despey (président de la chambre d'agriculture).

La méthodologie qui nous semble importante à suivre tout au long de ce projet est la suivante : identifier les compartiments, puis pour chaque compartiment, les différentes personnes ressources, et enfin produire des questionnaires (entretiens) en interne et avec les partenaires. Il faudra ensuite inscrire ces entretiens dans la démarche de DD et essayer de mettre en synergie ce que les gens pensent de ce qui a été fait et doit être fait, avec les attentes des différents partenaires. Il faudra connaître les attentes des acteurs au sein du lycée, ainsi que la marge de progrès existante. Viendra ensuite une étape de hiérarchisation des thématiques, puis un travail de tri et d'articulation des informations.

La réunion s'est terminée avec fixation de la date du comité cadrage, qui se tiendra le jeudi 16 mai de 16h30 à 17h30, en présence de Mme Chamussy, du tuteur et du commanditaire.

Annexe 4 – Compte-rendu du comité de cadrage

Date: 16 mai 2013

Lieu: Montpellier SupAgro (Bat 9 Salle 305 cœur d'école)

Projet : Diagnostic des représentations et des pratiques de développement durable au sein du LPA de Pézenas et propositions d'action en lien avec le développement durable.

Personnes présentes :

Groupe projet Membres du jury

Claire FUENTES Nicolas BASTIE, proviseur du LPA de Pézenas

Mathilde LASFARGUE (commanditaire)

Lucie LUNG François GAUTIER-PELISSIER, enseignant à

Rozenn MONNIER Montpellier SupAgro (tuteur campus)

Ronan LE VELLY, enseignant Montpellier SupAgro

(représentant scientifique)

Géraldine CHAMUSSY, chargée de missions projet d'élèves ingénieurs à Montpellier SupAgro

(animatrice)

Objet : Le principal objectif de ce comité est de valider le cahier des charges du projet.

Le comité débute par une présentation du projet par le groupe PEI qui en a la charge. Cette dernière est jugée un peu courte, notamment à cause d'un débit de parole relativement élevé des membres du groupe. De plus, la visibilité du PowerPoint est perturbée suite à une mauvaise disposition des tables. Le comité est ensuite divisé en trois temps : tout d'abord un tour de table est réalisé où chaque membre du jury donne son avis sur le projet, puis le cahier des charges est repris point par point afin de vérifier sa cohérence avec la demande du commanditaire. Enfin, une mise au point est faite sur les actions déjà réalisées, et la suite du projet est organisée.

Tour de table, avis des membres du jury :

La parole est tout d'abord donnée à Nicolas Bastié, proviseur du Lycée Professionnel Agricole (LPA) de Pézenas et commanditaire du projet. Celui-ci présente plus en détails la demande quant au projet et le resitue dans son contexte. Membre de l'EPL (Etablissement Public Local) Montpellier-Orb-Hérault, le lycée Charles-Marie de la Condamine se compose de 250 élèves ainsi que de 60 membres du personnel. Il possède le label « lycée 21 » depuis quelques années et différentes actions ont déjà été réalisées dans ce sens. Cependant, le développement s'est ralentit depuis 2-3 ans, et le lycée a donc besoin d'un regard neuf afin de relancer la démarche et aboutir à un projet d'établissement. Nouveau dans le lycée, et ayant la volonté de faire bouger les choses, il attend tout d'abord du groupe PEI un diagnostic des représentations et des pratiques en lien avec le développement durable au sein du lycée. Dans un second temps, un dialogue avec ses partenaires (DRAAF, Conseil Régional, ...) sera réalisé afin d'identifier leurs attentes et projets en matière de développement durable et sa matérialisation dans le fonctionnement du lycée, et ainsi resituer le lycée dans son territoire et donner du sens au projet. Pour finir, en réponses aux attentes et enjeux identifiées en interne et en externe, des propositions d'actions ou des pistes de réflexion à approfondir seront formulées pour aider à la mise en place d'un projet d'établissement. Selon lui, le groupe PEI semble avoir compris la demande, il s'est déjà plusieurs fois rendu au lycée (présentation du projet à l'équipe pédagogique, diffusion d'un questionnaire, début des entretiens...) et le projet est donc en bonne voie.

François Gautier-Pélissier, le tuteur du groupe PEI, apporte ensuite quelques précisions quant au rôle que le groupe doit jouer dans ce projet, pourquoi il a choisi ce projet, et les différents aspects

du développement durable qui doivent apparaître dans le projet (gestion des déchets, préservation des ressources en eau, meilleure alimentation et santé, protection de la biodiversité), notamment le côté social qui doit occuper une place essentielle. En effet, le but de ce projet est de dialoguer avec le plus d'acteurs possibles afin de les mobiliser, de les informer et de connaître leurs différents points de vue, mais surtout de faire le lien entre eux pour que le projet ait du sens. Il insiste également sur les parcelles pédagogiques du lycée (2.5 ha de vignes en commodat, 3.5 ha de blé dur bio et oliviers) qui peuvent jouer un rôle clé dans la démarche de développement durable du lycée. Vient ensuite le tour de **Ronan Le Velly**, qui intervient ici en tant que représentant scientifique et qui ne connaît donc rien du projet. Selon lui, le projet n'a pas clairement été présenté car certains éléments ne lui ont pas semblé clairs et il n'a donc pas tout compris. Cela est probablement dû au manque d'informations quantifiées et d'exemples concrets qui auraient permis d'illustrer et d'expliquer plus clairement les différents aspects du projet. Il est appuyé sur ce point par **Géraldine Chamussy**, qui précise aussi l'importance de la répartition des rôles. Pour un fonctionnement optimal du groupe PEI, il faut désigner une responsable pour chaque action, qui aura la charge de vérifier que tout doit être fait.

Discussion sur le cahier des charges :

Une fois le tour de table terminé, une discussion sur le cahier des charges est engagée, point par point. Le titre du projet « Mise en place d'une politique de développement durable au sein du lycée de l'EPL de l'Hérault, en lien avec son territoire et en vue de la révision du projet d'établissement 21 » est tout d'abord à revoir car celui-ci, donné par le commanditaire lors de la proposition de projet, est trop général. Le PEI s'inscrit bien dans ce projet, mais le groupe doit se l'approprier et trouver un titre qui lui est propre.

En ce qui concerne le contexte, il faut apporter plus d'éléments du territoire pour aider à situer l'organisme commanditaire et le projet. Les enjeux sont aussi à retravailler ; il faut notamment rajouter que ce projet permettra d'alimenter des futures demandes de financement et de mettre en marche une démarche commune et partagée. Les risques et opportunités doivent être spécifiques au PEI (concernant les forces, bon accueil, et concernant les faiblesses, nombreux partenaires à faire prévenir et nécessité de faire introduire notre entrée). Concernant les outils collaboratifs, un dossier dropbox est partagé par tous les membres du groupe PEI, mais il serait intéressant de mettre une partie à disposition du tuteur et du commanditaire (les comptes-rendus par exemple) pour mettre en évidence l'avancement du projet. Un travail est aussi à faire sur le diagramme de Gantt, car il doit être détaillé (par exemple, pour les entretiens : création, validation, envoi, récupération, traitement). Mais le problème majeur reste le manque d'exemples permettant de concrétiser les propos, car de nombreuses informations sont disponibles et beaucoup d'actions ont déjà été réalisées (en particulier en lien avec la cuisine qui joue un rôle essentiel dans la « renommée » du lycée).

Mise au point et continuité du projet :

Pour la réalisation du diagnostic au sein du lycée, un questionnaire papier a déjà été diffusé à tous les élèves et récupéré ; il faut donc rentrer les données sur Excel et les analyser, ce qui va demander un gros travail. Les premiers entretiens avec le personnel ont également été réalisés (semi-directifs et en face à face) grâce à un guide d'entretien. Cependant, ce guide est à retravailler, et la façon de mener les entretiens est d'ailleurs débattue : Mr. Le Velly pense plutôt à un entretien commençant par une question ouverte afin de faire parler librement la personne, et enchainant avec des questions sur ce qui n'a pas été dit. Mr. Gautier-Pélissier, quant à lui, est plutôt partisan de l'inverse, à savoir débuter l'entretien par un questionnaire structuré et laisser parler à a fin. Chaque méthode ayant ses points forts et ses limites, ce point sera rediscuté au sein du groupe PEI avant les prochains entretiens qui auront lieu lors de la sortie à Pézenas le lundi 10 juin. Il revient dans les deux cas que le guide d'entretien est essentiel pour aborder les mêmes thèmes avec tous les interviewés et faciliter ainsi la future analyse des données. Le nombre de membres du personnel étant tout de même trop important pour être vu dans le temps imparti, une sélection sera réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire internet qui sera envoyé à tout le monde, avec quelques questions

rapides permettant de savoir si la personne s'intéresse ou non au développement durable et si elle participe à des actions dans ce sens.

Un travail sur les référentiels sera également à réaliser pour comparer les actions menées dans le lycée de Pézenas et à celles réalisées dans d'autres lycées ayant le même type de labellisation, afin d'avoir des idées et voir ce qui se fait ailleurs. Ceci rentrera dans la seconde partie du projet, à savoir la rencontre avec des personnes extérieures aux lycées : en plus des partenaires du lycée, il serait en effet intéressant de rencontrer des personnes ayant déjà participé à ce type d'actions (Anne Garzino par exemple, la nouvelle gestionnaire du lycée, était précédemment dans des lycées respectant l'agenda 21).

A la fin de ce comité, différentes dates sont à retenir : le lundi 10 juin, une prochaine visite à Pézenas est prévue, avec de nouveaux entretiens avec le personnel, la visite des parcelles pédagogiques et de l'internat. Une rencontre avec le tuteur est également organisée le lundi 3 juin, au retour de stage, pour discuter des résultats des questionnaires internet pour le personnel et sélectionner les personnes à interviewer (à la fois des personnes intéressées par le développement durable et ayant participé à des actions, mais aussi des personnes ne s'y intéressant pas pour en connaître les raisons).

Le comité est conclu par Mme Chamussy, qui rappelle que le cahier des charges doit être modifié au regard des différentes remarques, qu'un compte-rendu doit être réalisé, et qu'il est important d'envoyer des mails régulièrement pour tenir au courant les différents acteurs du projet et poser des questions si nécessaire, afin que tout soit réalisé dans les temps.

Annexe 5 – Cahier des charges du PEI

Organisme commanditaire : Lycée Professionnel Agricole de Pézenas

Intitulé du projet : Diagnostic des représentations et des pratiques de développement durable au sein du LPA de Pézenas et propositions d'action en lien avec le développement durable.

Groupe projet: Claire Fuentes, Mathilde Lasfargue, Lucie Lung, Rozenn Monnier

Tuteur: François Gautier-Pélissier

Date de rédaction: 18/05/2013

Contexte du projet :

- ➤ Organisme commanditaire: Le projet est commandité par le proviseur du lycée agricole Charles Marie de la Condamine, à Pézenas. Ce lycée propose différentes formations: 4ème et 3ème de l'enseignement agricole, seconde générale (option environnement écologie, agronomie, territoire, développement durable), BAC technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) option aménagement paysager ou production agricole, et BAC pro aménagement paysager ou service aux personnes et aux territoires. Il fait partie de l'EPL (Etablissement Public Local) Montpellier-Orb-Hérault. L'Annexe 6 représente son organigramme.
- ➤ <u>Positionnement politique et stratégique du projet</u>: Ce projet vise à unir les différents acteurs internes du lycée, afin de mettre en place un projet d'établissement et lui donner du sens. Il pourrait également servir d'illustration à l'enseignement dispensé dans le cadre du développement durable.

> Liste des acteurs :

- O Décisionnaire : Nicolas Bastié est à la fois le commanditaire du projet et le responsable de l'organisme (proviseur du lycée). Il est, de ce fait, le décisionnaire du projet.
- O Bénéficiaires: Ce projet pourra bénéficier à tous les membres du lycée, car il permet de valoriser l'image du lycée et de mieux l'inscrire dans son territoire (notamment dans la ville Qualitycities), et peut également servir de support à l'enseignement. Ce projet pourrait également permettre de mettre en relation le lycée avec différents acteurs externes (Chambre d'agriculture, DRAAF, etc) pour des actions futures dans le cadre du développement durable (lien avec le territoire, actions au lycée et répercussion dans la région).
- o Facilitateurs: Le projet est suivi par un comité au sein de l'organisme, constitué du commanditaire Nicolas Bastié, de deux enseignants, Gaëlle Portassau et Nicolas Ferraton, ainsi que de la gestionnaire Anne Garzino. Le tuteur campus François Gautier-Pélissier, de par ses connaissances sur le développement durable, pourra également apporter une aide importante.
- Le périmètre de l'étude est la ville de Pézenas, voire la région. En effet, le projet d'établissement doit s'intégrer au territoire (consommation locale, prise en compte de l'environnement social, gestion des déchets...)
- Le projet n'est pas confidentiel.

Analyse de la demande :

Dbjectif du PEI: Tout d'abord, le PEI consiste à réaliser un diagnostic des représentations et des pratiques de développement durable au sein du lycée, et recenser ce qui a déjà été entrepris lors des années passées (cantine : produits locaux, tri des déchets, gestion de l'eau, lombricompost). Pour cela, des enquêtes seront réalisées auprès des élèves, de l'équipe pédagogique et du personnel (entretien, administration, restauration). Viendra ensuite une phase de dialogue avec les partenaires (DRAAF, chambre d'agriculture, mairie, communauté d'agglomération, région, département, etc.) afin d'identifier leurs attentes et projets en matière de développement durable

- et sa matérialisation dans le fonctionnement du lycée. Dans une dernière phase, et en réponse aux attentes et enjeux identifiés à la fois en interne et en externe, des propositions d'actions ou des pistes de réflexion à approfondir seront formulées.
- ➤ Enjeux du projet : Ce projet va permettre de faire le lien entre les représentations, les actions mises en place en interne, mais aussi les projets du lycée et les attentes des partenaires extérieurs, afin d'actualiser, d'amplifier et de valoriser la démarche de développement durable de l'établissement, d'améliorer son insertion territoriale comme son image, en interne comme en externe. Il servira de base à un futur projet d'établissement, ce qui pourrait amener de nouveaux financements
- ➤ <u>Clarté du projet</u>: Le projet est *spécifique* car le développement durable est une problématique de la société, qui est ici appliquée à un projet à petite échelle. Il est *mesurable* car il permet d'estimer le nombre de personnes impliquées, l'ampleur de leur investissement, et les différents projets déjà mis en place ou pouvant l'être. Il est *accessible* car il s'inscrit dans une démarche déjà expérimentée, et pour laquelle des personnes sont déjà impliquées. Il est *relié* au projet d'établissement lycée 21 car le lycée possède déjà le label lycée 21. Pour finir, il a pour but de définir et de proposer des actions, à *court*, *moyen et long termes*, et d'éclairer l'ensemble du projet d'établissement en lui donnant davantage de sens.

➤ <u>Identification des risques et opportunités</u> :

- o Forces : Le lycée possède de bonnes bases en matière de développement durable. Une partie du personnel semble d'ailleurs impliquée, et certaines personnes ont déjà de l'expérience dans le domaine pour avoir travaillé dans d'autres lycées. L'accueil des personnes impliquées étant chaleureux, cela nous aidera dans la construction du projet.
- o Faiblesses: Les acteurs de ce projet sont nombreux et ont probablement des définitions différentes du développement durable, ainsi que des attentes différentes vis-à-vis du projet. Le nombre d'interlocuteurs va donc être conséquent: il va falloir prendre bien soin d'adapter notre posture à l'interlocuteur.
- Opportunités : Ce projet va permettre d'améliorer l'image du lycée et son insertion territoriale (consommation de la production locale, prise en compte de la sociologie particulière de la ville de Pézenas). Ce projet pourra également mettre le lycée en contact avec ses partenaires extérieurs autour d'une action commune.
- O Menaces: La quantité de données à récolter est importante, et ce sur un laps de temps restreint. L'analyse des données va également être difficile, en particulier si les entretiens ne sont pas structurés, car il y aura beaucoup d'informations et il sera difficile de les retranscrire de manière claire et concise. L'intégration hiérarchisée des données et projets des acteurs du lycée dans le référentiel de développement durable (Agenda/Lycée 21) en synergie optimale avec les attentes et projets de l'ensemble des acteurs extérieurs, partenaires du lycée, constitue un défi supplémentaire du PEI en même temps qu'un facteur-clé de sa consistance et, par conséquent, de sa réussite.
- Conséquences, impacts du projet sur les acteurs, l'organisme, le territoire : Ce PEI a pour ambition et objectif la mise en place d'un réel projet d'établissement dans lequel tous les acteurs seraient impliqués. La cohésion entre les différents membres du lycée sera ainsi renforcée, de même que sera améliorée l'insertion territoriale, sociale et partenariale de l'établissement. De plus, la revalorisation attendue de l'image du lycée dans la ville, comme à l'extérieur, devrait contribuer positivement à la « réputation » de la ville de Pézenas en tant que telle.
- ➤ <u>Priorités</u>: L'accent sera surtout mis sur le diagnostic qui occupera la plus grande partie du PEI. Ensuite, un certain nombre de propositions d'action seront formulées.

Nature et organisation du travail – Méthodologie de projet :

➤ Rôles et responsabilités de chacun des membres du groupe pour le management du PEI : Claire sera responsable de la communication en général (envoi des mails, appels téléphoniques). Les différentes réunions seront cogérées et co-animées par Claire et Rozenn. En ce qui concerne la tenue du budget et du planning, Lucie en sera responsable. Pour finir, Mathilde s'occupera plutôt

de la rédaction des comptes-rendus, et sera appuyée par Rozenn.

Liste des actions à conduire :

- O Diagnostic des représentations/opinions des acteurs du lycée, sur le développement durable en général, et plus particulièrement pour le lycée, ainsi que des actions déjà mises en place, grâce à la réalisation d'entretiens ou de questionnaires : questionnaire pour les élèves, entretiens avec les enseignants, entretiens avec le personnel (administration, entretien, restauration). Chacune d'entre nous sera responsable d'une partie du diagnostic (ex : Lucie responsable des entretiens avec le personnel de la cantine.).
- o Identification des attentes des partenaires extérieurs : entretiens téléphoniques ou en face à face avec les différents organismes (DRAAF, Chambre d'agriculture, Mairie, Communauté d'agglomération...). On définira une responsable par organisme contacté.
- o Définition de propositions d'action ou de pistes de réflexion à mettre en place dans le lycée. De même, pour chaque proposition, une responsable sera définie.

Ressources:

- Planification des tâches : Le diagramme de Gantt est représenté en Annexe 7.
- ➤ <u>Budget prévisionnel</u> : Lucie Lung sera la trésorière. [budget en Annexe 35]
- ▶ Personnes ressources : Nicolas Bastié (proviseur du lycée et commanditaire), François Gautier-Pelissier (tuteur), membres du Comité de suivi du projet (Anne Garzino, Gaëlle Portassau, Nicolas Ferraton)

Connaissances, savoir-faire, qualité :

- C'aspect relationnel du projet sera très important, puisque nous allons surtout discuter avec les différents interlocuteurs pour savoir ce qu'ils pensent du développement durable. Il faudra être capable de recueillir la parole des différents interlocuteurs, traiter et hiérarchiser les informations obtenues, mettre en relation/perspective et en synergie l'information recueillie auprès de la pluralité des personnes, en regard notamment du référentiel de développement durable que constitue le label « Lycée 21 ».
- O Nous devrons jouer le rôle d'interface entre l'interne (au sein du lycée) et l'externe (partenaires comme la mairie) pour donner du sens au projet et le replacer dans une dimension plus globale. Il nous faudra être capable d'articuler des objectifs en interne et des attentes en externe. De fait, il faudra alors choisir la bonne posture à adopter avec les différents acteurs : nous n'appartenons pas à un bureau d'étude professionnel, nous nous présentons plus comme un groupe d'étudiants qui apprend la posture professionnelle. Cependant, nous sommes logiquement 'attendues' sur la qualité et la consistance du travail, finalement réalisé.
- O La gestion du projet va être primordiale, via la gestion du budget et du temps (sélection des entretiens car nombre d'heures limitées). Il va falloir aussi réussir à travailler ensemble au sein du groupe, afin d'être les plus efficaces possibles. Enfin, nous devrons animer plusieurs réunions et entretiens, et en rendre compte pour analyser au mieux ces données.
- o Ce projet est l'occasion de travailler sur une problématique actuelle de la société, et qui devrait prendre beaucoup d'ampleur dans les années à venir. Il s'agit d'inscrire notre projet dans une véritable démarche de projet. C'est donc pour nous une opportunité à saisir.
- ➤ <u>Matériel</u> : dictaphones, logiciels (R (analyse statistique), Access)

Plan de communication – Reporting :

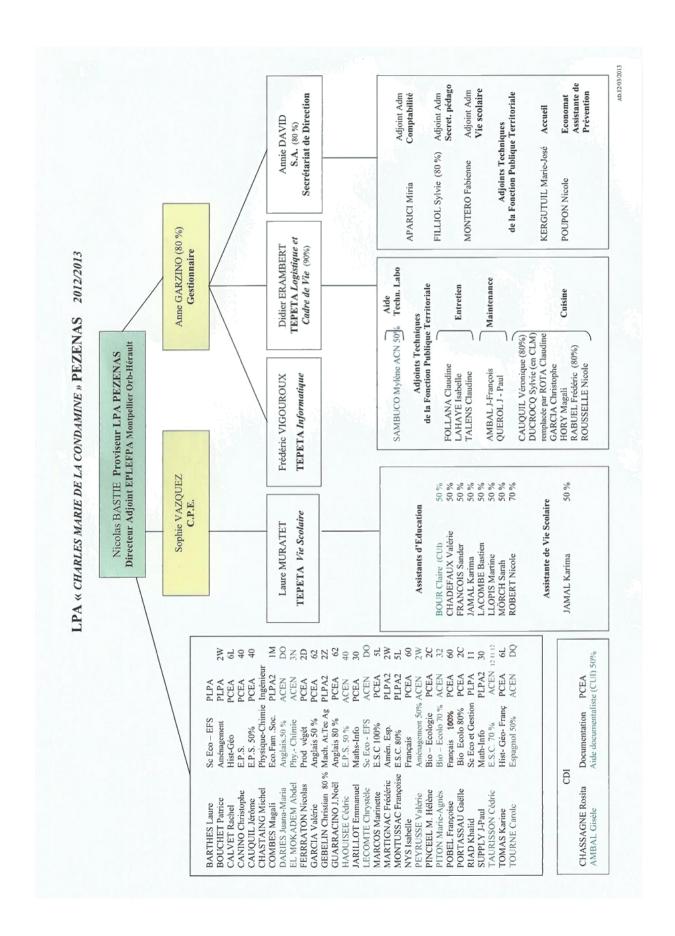
- ➤ <u>Informations</u>: Un compte rendu est réalisé après chaque réunion et envoyé par mail aux personnes y ayant participé. Des rapports d'étapes recensant les questions que nous nous posons et les difficultés que nous rencontrons sont régulièrement envoyés au commanditaire et au tuteur même s'il n'y a pas de réunions prévues. A partir du mois de mai, des entretiens seront réalisés, en utilisant différents supports (papier, mail, face à face). Un calendrier mensuel récapitulant les dates importantes est mis à disposition sous Dropbox.
- ➤ Outils collaboratifs : Dropbox, mail collectif, calendrier
- ➤ <u>Indicateurs de suivi</u> : Un fichier « suivi du budget » est régulièrement mis à jour, le calendrier

mensuel doit être respecté, et un document répertoriant toutes les actions mises en place à chaque séance est également rédigé et complété au fur et à mesure.

Résultats attendus :

- Nature des résultats : diagnostic des actions mises en place et des avis de chacun (grâce à des entretiens ou questionnaires), et formulation de propositions et de pistes de réflexion.
- ➤ <u>Livrables attendus</u>: rapport de stage comportant deux parties (un diagnostic répertoriant les pratiques, leurs forces et leurs faiblesses, et des propositions d'action avec des pistes de réflexion sur les actions en lien avec le développement durable permettant d'élaborer un projet d'établissement).

Annexe 6 – Organigramme du lycée de Pézenas



Annexe 7 – Diagramme de Gantt au 18/05/2013

Décembre								
Novembre							térieures et tions	Rédaction du rapport
Octobre				Rencontres avec les partenaires extérieurs		retiens	Identification attentes extérieures et propositions d'actions	Rédactio
Septembre				Rencontre partenaires		Traitement des données entretiens	Identifica	
Août					ntrée et codage de us quatre) ; 2: juin à septembre)	aitement do		
Juillet					aires élèves 1: reu usqu'à fin mai, no e des données (de	Tr		
Juin			Entretiens (professeurs, personnel, administration)		Traitement des données questionnaires élèves 1: rentrée et codage de toutes les données obtenues (jusqu'à fin mai, nous quatre) ; 2: Analyse quantitative et qualitative des données (de juin à septembre)			
Mai		Questionnaires élèves et début des entretiens (historique)						
Avril	Cadrage du projet							

Annexe 8 – Bilan d'étape au retour des vacances d'été (septembre 2013)

Au regard du calendrier que nous nous étions imposé, nous sommes dans les temps. En effet, nous aurons fini l'analyse des questionnaires proposés aux élèves d'ici le 24/09, nous avons finalisé les entretiens avec les personnels du lycée (sauf exceptions), et nous avons contacté suffisamment tôt les partenaires externes du lycée pour avoir des rendez-vous avec eux dès la rentrée de Septembre. Nous avons aussi réfléchi au plan du rapport du PEI.

- A propos des entretiens réalisés :

Nous avons fini de retranscrire l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés au cours du mois de juin, et les deux que nous avons réalisés par téléphone cet été. Nous avons en tout 23 entretiens (tout personnel confondu au sein du lycée), d'une moyenne de 40 minutes environ chacun.

Ce travail de retranscription a permis de lister au mieux toutes les pratiques de Développement durable, les projets qui ont échoué, les ressentis des personnes interrogées et leurs attentes.

Ces pratiques sont à organiser selon un référentiel de développement durable, de préférence celui de *Lycées 21*. Nous attendons le rendez-vous avec la région pour avoir ce référentiel-là, le GRAINE LR pourrait également nous aider et nous allons le contacter dans ce but. En attendant, nous avons commencé le classement des pratiques selon le référentiel de l'Agenda 21, fourni par le ministère du Développement durable.

Nous programmons au mois de Septembre de rencontrer au lycée des élèves, en « focus-group ». Nous les interrogerions en groupe selon une nouvelle grille d'entretien que nous avons déjà finalisée. L'objectif étant de rendre compte de leurs ressentis sur le développement durable au lycée. Il nous reste aussi à interroger quelques personnes que nous n'avons pas eu le temps de joindre cet été.

- A propos du questionnaire élèves :

Nous avons traité l'ensemble des 200 réponses. C'est-à-dire que nous avons enregistré de manière informatique toutes les données, que nous les avons codées et que nous avons programmé des tests statistiques permettant de les analyser. Nous avons obtenu des résultats intéressants, et nous espérons vous les présenter pendant la réunion tripartite.

- Rencontre des partenaires extérieurs :

Nous sommes rentrées en contact avec les différents partenaires dès le mois d'août. Il a parfois été difficile de contacter les bonnes personnes, bien que le lycée nous ait fourni des premiers contacts pour la majorité des partenaires.

Cette prise de contact a toutefois été efficace, puisque nous avons réussi à avoir des entretiens avec les personnes d'intérêt :

- Le jeudi 12 Septembre : rencontre de M. Michel CHABBERT, Chargé du pôle Innovation et Développement au sein de la DRAAF
- Le vendredi 13 Septembre : rencontre de Julie BERTRAND (Service Aménagement du territoire, Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée) et de Marjolaine SOUCHON (SMBFH, Chargée de mission « Pollutions diffuses ».
- Le jeudi 19 Septembre : rencontre de Jean-Marc MERIC et Jean-Pierre KEMPENAR (Direction de l'Education au sein de la Région LR).
- Le jeudi 3 Octobre : rencontre avec Yann ABONNEAU (Direction de l'environnement, Région LR)

Prochaine rencontre à déterminer : - Alain ROTA (Mission Développement durable, CG34)

En attentes de réponses : Alain GRENIER, Katia GRENIER, Jérôme DESPEY, Ministère de l'agriculture, SICTOM.

Nous avons aussi fait un inventaire des différentes missions des partenaires. Il nous semblait en effet primordial de se présenter face à des professionnels en ayant conscience de leur champ de compétence.

- A propos du rapport de PEI :

Nous pensons structurer notre rapport selon trois axes:

- Première partie : Développement de la méthodologie de notre travail (approches en interne, puis en externe) et justification de notre démarche.
- O Deuxième partie : Le diagnostic à proprement parlé, hiérarchisé selon les axes du référentiel développement durable retenu.
- o Troisième partie : Préconisations.

Nous en avons discuté début Septembre avec le tuteur, qui approuve les grandes lignes de ce plan. Nous pensons également indiquer des personnes référence pour chaque projet recensé. Nous demanderons d'abord à la personne qui nous a fourni le plus d'informations sur ce projet si elle souhaite être la personne référence et nous mettrons son nom à la fin de la description du projet. Nous regrouperons ensuite ces personnes dans un index avec les projets auxquelles elles sont associées. Cela permettra une lecture simplifiée du rapport lorsqu'il sera utilisé ensuite par le proviseur ou toute autre personne souhaitant s'engager dans le DD au lycée.

Annexe 9 – Ordre du jour de la deuxième réunion tripartite

Date: 24 septembre 2013

<u>Participants</u>: Nicolas BASTIE (commanditaire et proviseur du lycée), Anne GARZINO (gestionnaire du lycée), Nicolas FERRATON (enseignant et membre du Comité de suivi du PEI), François GAUTIER-PELISSIER (tuteur du projet) et Claire FUENTES, Mathilde LASFARGUE, Lucie LUNG et Rozenn MONNIER (élèves-ingénieures).

L'objectif de cette réunion est double : faire un premier bilan sur le travail effectué ces sept derniers mois, et présenter la suite du projet sur les trois prochains mois.

Il s'agit aussi de faire le point sur les impressions de tout le monde quant à la gestion du projet (points forts, difficultés, inquiétudes, attentes précises).

Les grands axes de la réunion :

- ➤ Bilan du PEI au mois de Septembre (7 mois de projet) :
 - o Bilan des entretiens internes.
 - o Analyse des questionnaires élèves.
 - o Rencontre des partenaires extérieurs.
 - → Notre bilan de ces premiers mois :
 - Calendrier bien respecté malgré un timing étroit.
 - Analyse très longue de toutes les données.
 - Difficultés à prendre contact avec les partenaires extérieurs.
 - Au niveau du budget.
 - → Commentaires / Impressions.

> Suite du PEI :

- O Pour le mois d'Octobre :
 - Suite et fin de l'enquête sur le terrain.
 - Analyse des données obtenues, et hiérarchisation des données selon un référentiel de Développement Durable à déterminer. Identification des propositions d'action.
 - Finalisation de l'analyse des questionnaires (mise en forme des résultats, vérification de notre démarche auprès du Département de statistiques si possible).
- Pour les mois de Novembre et Décembre
 - Rédaction finale du rapport (date limite : 12 Décembre 2013).
 - Organisation fonctionnelle du rapport.
 - ✓ Plan en trois parties :
 - 1 Présentation de notre approche méthodologique et justification
 - 2 Diagnostic pratiques DD au lycée.
 - 3 Pistes de réflexion pour une meilleure intégration du DD dans l'établissement.
 - ✓ Détermination d'un référent interne ou externe pour les différents projets de DD.
 - Préparation de la soutenance du jeudi 9 Janvier 2014.
- → Commentaires/Impressions.

Annexe 10 – Compte rendu de la deuxième réunion tripartite

Date: 24 septembre 2013

Personnes présentes :

<u>Groupe projet</u> <u>Comité de pilotage</u>:

Claire FUENTES Nicolas BASTIE, proviseur du lycée Mathilde LASFARGUE Anne GARZINO, gestionnaire du lycée

Lucie LUNG Nicolas FERRATON, professeur d'aménagement paysager

Rozenn MONNIER

Tuteur: François GAUTIER-PELISSIER, enseignant à

Montpellier SupAgro

Objet : Cette réunion avait pour but de présenter l'avancement du PEI, les travaux réalisés pendant l'été et de faire le point sur les difficultés rencontrées ainsi que sur les points forts du projet. Nous avons également présenté l'organisation du PEI que nous avons prévue pour les prochains mois et échangé nos impressions sur l'ensemble du projet.

La réunion a commencé en présence du comité de pilotage du PEI : le proviseur Nicolas Bastié, la gestionnaire Anne Garzino et le professeur d'aménagement paysager Nicolas Ferraton. Le tuteur François Gautier-Pélissier nous a ensuite rejoints.

Nous nous sommes d'abord mis d'accord sur la confidentialité des entretiens et sur le fait que seuls les projets et les ressentis généraux seront présentés dans le rapport, de façon anonyme.

Nous avons expliqué nos difficultés pour rencontrer les partenaires extérieurs : adresses e-mail inexactes, numéros de téléphone qui ne nous amènent pas à la bonne personne... Nous avons ainsi pu faire le point sur les coordonnées téléphoniques et M. Bastié nous en a donné de nouveaux contacts (Régine PRION, inspectrice ; l'agriculteur qui gère les vignes).

Il a été convenu que nous essaierons encore de contacter la chambre d'agriculture (mais pas forcément Jérôme Despey car il est sans doute trop occupé), que nous proposerons un rendez-vous téléphonique à Katia Grenier (si elle n'est pas disponible lorsque nous viendrons sur Pézenas) et que allons contacter Mme Prion et l'agriculteur.

M. Ferraton nous a présenté trois projets qui devront voir le jour cette année dans le cadre du programme « lycées 21 » :

Construction de murs d'eau pour récupérer les eaux de pluie d'une partie d'un bâtiment. Cette eau servirait à l'irrigation des parterres de verdure du lycée. Il serait également prévu de cacher ces murs d'eau avec des jardinières. Ce projet pourrait aussi s'accompagner de l'installation d'un pompage solaire de l'eau du puits, toujours pour l'irrigation.

Un projet concernant la gestion des déchets : récupération du papier dans les classes (avec deux poubelles séparées), installation d'un composteur près de la pépinière, uniquement pour les déchets verts (il y aurait alors un travail de la part des élèves de 4^{ème} autour de ce composteur). Le projet du lombric-compost est également à l'ordre du jour mais les difficultés qui ont fait échouer ce projet précédemment n'ont pas été résolues (gestion en été, distance sanitaire par rapport aux cuisines, qui s'en occupe...)

Aménagement de la terrasse : le plancher est à refaire avec des matériaux éco-durables.

Concernant le SICTOM nous avons appris que ce qui devait être fait à la rentrée a été reporté à plus tard, il n'y a donc toujours pas de container disponible pour les déchets verts.

Il a été convenu que nous allions à Pézenas <u>le 7 octobre en matinée</u> pour que nous puissions

rencontrer les quelques personnes en interne que nous n'avons pas encore vues : Magali Hory (de la cantine) ainsi que la CPE, Patrice BOUCHET, Emmanuel JARILLOT et Maria-Juana DARIES (tous les trois professeurs). Nous en profiterons également pour rencontrer quelques élèves afin de compléter le questionnaire que nous leur avions proposé au début du PEI. A 11h le même jour se tient au lycée une réunion « lycée 21 » et une de nous quatre pourrait y assister pendant que les autres conduisent les entretiens.

Nous allons aussi rencontrer (au moins par téléphone) l'agriculteur qui gère les parcelles de vigne du lycée : M. Patrick Loubet. Ceci nous permettra de connaître son itinéraire technique, sa vision de l'agriculture, s'il accepterait que les élèves travaillent sur cette parcelle...

Le budget a été revu et nous ne dépasserons pas le montant prévu même s'il nous reste encore quelques déplacements et surtout les frais d'impression du rapport. Il a simplement été rappelé que nous devions garder un reçu lors de l'achat des cartes de photocopies afin que nous puissions être remboursées.

M. Bastié nous a rappelé ses attentes vis-à-vis du projet et il a insisté sur le fait que nous devons commencer rapidement le rapport. Jusque-là c'était « facile » et l'exercice difficile va être de basculer sur la rédaction du rapport. Pour lui, la rédaction est la phase la moins sécurisante du rapport et c'est pour cela qu'il faut s'y mettre rapidement.

En ce qui concerne le référentiel DD, nous avons décidé de croiser ceux du lycée 21 et de l'agenda 21 étant donné que l'un n'est pas assez précis et que l'autre n'est pas adapté aux lycées. Nous devrons être inventives pour adapter ce référentiel au lycée de Pézenas afin de montrer ses points forts et ses lacunes.

[Note du 30/09/13: Concernant ce point, nous avons résolu cette difficulté. Nous avons décidé de baser le rapport sur 12 points édictés comme prioritaires pour les établissements engagés dans une démarche de DD, et édictés par le Comité 21, qui est national. Ces points sont les suivants : alimentation, eau, énergie, déchets, santé et qualité de vie, biodiversité, déplacements, bâtiment et équipement, diversité culturelle, solidarité au sein de l'établissement, coopération locale, coopération internationale.

Nous allons illustrer ces différents points avec les projets que nous avons recensé au lycée, au regard du référentiel national et officiel qui est proposé pour les établissements d'enseignement supérieur, Plan Vert, pour lequel il existe un référentiel précis.]

La construction du rapport se fera d'ailleurs en fonction du référentiel choisi. Il nous faudra aussi faire des connexions par thème entre les différents interlocuteurs : élèves, personnels en interne et partenaires extérieurs. Nous devrons aller jusqu'au potentiel de projet à venir.

Une liste chronologique des personnes interviewées pourrait être ajoutée au rapport, sans faire de lien avec ce qui est dit dans le diagnostic mais pour avoir une idée du panel de gens interrogés.

Avec ce diagnostic il faudra ajouter un état des lieux des parcelles ainsi que des infos géographiques intéressantes pour le lycée.

La réunion s'est clôturée sur le fait que nous devons avancer rapidement sur le rapport écrit et donc terminer le travail sur le terrain. M. Bastié et Mme Garzino ont rappelé qu'ils étaient disponibles pendant la semaine du 21 ou 25 octobre (vacances de la Toussaint) pour répondre à nos questions et nous suivre dans le projet.

Annexe 11 – Bilan d'étape envoyé à la Chambre d'Agriculture (octobre 2013)

- Qu'est-ce qu'un Projet d'Elèves Ingénieurs ?

Il s'agit d'un projet porté par un groupe d'étudiants-ingénieurs agronomes, sur 10 mois (à cheval sur la première et deuxième année), et qui répond à une demande précise d'un commanditaire extérieur, sous le tutorat d'un enseignant présent à l'école. C'est un premier pas dans le monde professionnel, et l'occasion de mettre en place des pratiques apprises en cours, mais aussi l'occasion d'acquérir des savoir-être et savoir-faire qui nous seront utiles lors de notre carrière. Ce projet est noté, et est nécessaire pour la validation du diplôme d'ingénieur agronome décerné en fin de troisième année.

- Cette présentation s'organise autour de trois axes chronologiques :
 - 1) Première phase du projet : prise de connaissance de la demande du commanditaire.
 - 2) Deuxième phase : mise en place de la méthodologie choisie.
 - 3) Analyse et synthèse des résultats en vue de la rédaction du rapport.

1) Première phase : prise de connaissance de la demande du commanditaire

- <u>Commanditaire</u>: Nicolas Bastié, proviseur du lycée Charles Marie de la Condamine, à Pézenas. Lycée agricole, de 250 élèves. Lycée engagé dans la démarche « Lycée 21 » régionale.
- <u>Demande</u> : Réalisation d'un diagnostic des pratiques de développement durable au sein du LPA de Pézenas.
- Objectif/enjeux : faire un état des lieux de l'engagement DD du lycée ; réaffirmer l'appartenance au programme Lycées 21 ; si possible, faire des propositions d'actions pour le DD.
- <u>Calendrier</u>: De Mars 2013 à Novembre 2013. Rapport écrit à rendre en Décembre. Soutenance orale début Janvier.

2) Deuxième phase : mise en place de la méthodologie choisie

Nous devions prendre contact avec tous les acteurs concernés par une démarche Développement Durable du lycée, c'est-à-dire les acteurs internes au lycée (élèves, professeurs, administration, agents d'entretien, de cuisine, etc.), ainsi que les acteurs externes au lycée qui pourraient influencer cette démarche, comme la DRAAF, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Chambre d'agriculture, etc.

Plusieurs questions se sont posées :

Dans quel ordre aborder ces différentes personnes ? Ou tout le monde « de front » ? Et sous quelle forme (entretien, questionnaire papier) ?

Comment guider les entretiens avec ces différentes personnes ? Qui sont tous différents, ont tous une approche différente du DD au lycée.

Nous avons choisi d'intervenir d'abord en interne, puis après auprès des partenaires externes ; de façon à aller vers ces derniers en ayant connaissance des caractéristiques propres au lycée.

Nous n'avons pas suivi un référentiel de diagnostic de pratiques DD précis. En effet, nous n'avons trouvé aucun référentiel connu pour un lycée agricole. De plus, le fait de ne pas travailler directement avec une grille nous a forcées à réfléchir à une définition du DD, et à lister tout ce qui pourrait s'y approcher.

Quant à la gestion des parcelles agricoles, nous avons fait le choix de ne pas mettre en place un diagnostic de durabilité agricole, car le commanditaire était plus intéressé par les pratiques DD en interne au lycée, et aussi parce que nous n'avions pas suffisamment de temps pour nous y consacrer.

a) Enquête en interne :

Devant le grand nombre de personnels du lycée (60 personnes), il a fallu dans un premier temps

choisir les personnes à interviewer. Pour cela, nous avons adressé à l'ensemble du personnel un court questionnaire sur Internet et/ou papier visant à savoir si la personne était intéressée par le DD ou non, et si elle était prête à en discuter avec nous. Nous avons alors par la suite pioché parmi les différentes réponses, en veillant à rencontrer aussi des personnes qui ne se disaient pas intéressées par le DD.

De Juin à Septembre, nous avons organisé 26 entretiens, autour d'une grille d'entretien que nous avons conçue. Nous demandions la connaissance de la personne du programme « Lycée 21 », et balayions ensemble les champs du DD et leur matérialisation au sein du lycée. Nous avions choisi de travailler autour des grandes têtes de chapitre que propose la Région dans sa démarche « Lycée 21 », à savoir Alimentation, Eau, Energie, Déchets ... L'objectif était de prendre connaissance des impressions/ressentis de la personne sur la démarche DD du lycée. Aussi, nous avons pu avoir un état des lieux plutôt représentatif de l'ensemble des projets réalisés au sein du lycée autour de ces grandes thématiques, mais aussi recueillir les attentes des personnes sur les thématiques.

Nous avons aussi réalisé une enquête auprès des élèves du lycée, en leur faisant remplir un questionnaire que nous avons conçu, cherchant à comprendre leur implication dans le DD, et leurs attentes. Il a été conçu aussi autour des grands thèmes du DD donnés par la Région. 200 réponses ont été obtenues. Une analyse statistique a été menée.

Enfin, nous avons rencontré un groupe de 6 élèves, de filières distinctes, pour avoir leur ressenti plus direct sur certains points qui ont attiré notre attention (santé, gestion des déchets, etc.).

b) Enquête en externe:

De nouveau, plusieurs questions:

Quels sont les partenaires du lycée ? Qui rencontrer ?

Avec quelle grille d'entretien aborder ces personnes ?

Grâce à la direction du lycée et l'appui de notre tuteur, les différents partenaires ont pu être cernés et contactés. Ont été contactés : d'autres établissements de formation à Pézenas, la mairie de Pézenas, le département, la région, la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée, le bassin mixte du bassin du fleuve Hérault, la chambre d'agriculture, la DRAAF, le Graine LR, la DIFED, la direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture.

Nous avons pu organiser sur les mois de Septembre-Octobre différents entretiens, que nous avons toujours tenus autour d'une nouvelle grille d'entretien. Celle-ci cherchait à connaître la mission du partenaire en question, en insistant sur l'interaction (passée, et possible) entre le lycée et le partenaire. Enfin, nous cherchions à comprendre ce que le partenaire attendait du lycée engagé dans une démarche DD, et combien il était prêt à l'aider.

3) Analyse et synthèse des résultats et rédaction du rapport

Tous les entretiens que nous avons réalisés ont été enregistrés et retranscrits. Cela nous a permis par la suite de retravailler toutes les données acquises, et de les classer dans un premier temps selon les thèmes du DD fournis par la Région.

Nous avons par la suite cherché une grille plus précise de diagnostic DD. En effet, nous voulons structurer notre rapport de projet selon les différents axes de ce diagnostic DD, de façon à mettre en évidence de façon pertinente les axes où le lycée agit, mais aussi les axes où le lycée pourrait s'améliorer.

Etant donné que la Région, via son programme Lycée 21, ne fournit que 6 thématiques relatives au DD, et qui ne prennent pas en compte directement l'aspect social du DD, nous avons choisi de ne pas limiter notre travail de synthèse autour de ces thèmes. Pour autant, il n'existe pas de référentiel national d'analyse des pratiques de DD au sein des lycées agricoles. De plus, les différents textes nationaux qui existent, comme l'Agenda 21 proposé par le Ministère du DD pour les Collectivités Territoriales, sont relativement précis et englobent des domaines qui ne touchent pas directement le lycée.

Enfin, le Comité Français pour l'environnement et le développement durable, qui accompagne différents Agendas 21 Scolaires, propose d'orienter un diagnostic des pratiques de DD selon 12

axes, qui englobent ceux de la Région et proposent aussi une réflexion sur des thèmes plus Social. Nous avons donc choisi de travailler sur ces 12 axes qui nous semblaient être un bon compromis.

Ainsi, notre rapport se structurera sous la forme suivante :

- Axe 1/12 (ex : Alimentation) :
 - o Ce qu'en pensent les personnes en interne (analyse quantitative des questionnaires élèves, ressentis des différents personnels), leurs attentes. Controverse autour d'un point donné.
 - o Ce qu'en pensent les partenaires, leurs attentes par rapport au lycée.
 - o Les possibilités d'évolution : préconisations sur le thème donné.
- Axe 2/12 (ex : gestion des eaux) :
- Etc.

Comme indiqué ci-dessus, nous espérons dégager des préconisations autour de chaque thème. Mais comme convenu avec notre commanditaire, l'essentiel de notre travail est autour du diagnostic, et les préconisations ne seront proposées que s'il nous reste du temps pour les déterminer. Le rapport doit être rendu le 12 Décembre.

La soutenance de notre projet aura lieu le jeudi 9 Janvier 2014, à Montpellier SupAgro.

Annexe 12 – Questionnaire élève (papier)



Que pensez-vous du développement durable?

Le lycée agricole de Pézenas fait partie depuis quelques années des Lycées 21 de la région, c'est-à-dire qu'il s'est engagé à œuvrer pour le développement durable. Dans le cadre de cette initiative, ce questionnaire est réalisé pour connaître la position des élèves du lycée sur ce sujet. Il est conçu par quatre élèves ingénieures de Montpellier SupAgro, qui travaillent avec le lycée pour répertorier ce qui est déjà fait en termes de développement durable. Ce questionnaire est anonyme et ne te prendra pas beaucoup de temps. Essaye d'être le plus honnête possible et n'hésite pas à nous faire des propositions pour améliorer la vie de ton lycée!

✓ Ta situation personnelle :
1) Quel âge as-tu ?
2) En quelle classe (filière) es-tu ?
3) Combien de temps mets-tu pour te rendre au lycée/collège ?
4) Es-tu interne ? □ Oui □ Non
5) Comment te rends-tu au lycée ? □ Bus □ Voiture □ Vélo □ A pied □ Covoiturage □ Autre :
6) Ton village est-il desservi par un réseau de transport qui va jusqu'au lycée/collège ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas 7) Te sens-tu bien : - au lycée : ☐ Oui ☐ Non - en dehors du lycée : ☐ Oui ☐ Non
✓ Ton avis sur le développement durable :
8) Parmi les propositions suivantes, coche-en quatre qui te semblent prioritaires : □ Préserver la biodiversité □ S'intéresser à son alimentation □ Trier ses déchets □ Réduire sa consommation d'énergie □ Mieux vivre en société □ Économiser l'eau □ Faire attention à sa santé □ Préserver les emplois □ Favoriser les transports en commun □ Autre :
9) Comment as-tu entendu parler du Développement Durable ? □ Par mes proches □ À la télé □ Par le bouche à oreille □ Dans un journal □ Au lycée □ Sur internet □ Autre :
10) Est-ce que tu as abordé le développement durable dans tes cours ? ☐ Oui ☐ Non Y a-t-il eu des actions de développement durable menées au lycée ? ☐ Oui ☐ Non
11) Si oui, dans quels cours, ou à quelle occasion ?
12) Est-ce que ça t'intéresserait de participer à des actions sur le développement durable ? □ Oui □ Non

✓ Le développement durable dans ta vie de tous les jours :								
13) Est-ce qu'on trie les déchets c ☐ Oui ☐ Non	hez toi?							
14) Si oui, est-ce que tu participes ☐ Oui ☐ Non	au tri ?							
5) Quels déchets tries-tu ? Papier/Carton Déchets verts Ampoules Autres :								
16) Selon toi, les équipements de ☐ Oui ☐ Non	tri au lycée	sont-ils su	ffisants?					
17) Dans quelle mesure est-ce important de : (coche la case correspondante)								
	Pas important	Peu important	Important	Très important	Pour quelle(s) raison(s) ?			
Savoir d'où viennent les produits que tu manges ?								
Manger des produits qui viennent d'à côté de chez toi ?								
Éteindre les appareils électroniques quand tu ne t'en sers pas ?								
Faire des économies d'énergie (optimiser l'isolation des bâtiments, réutiliser l'eau de pluie) ?								
Être au courant des problématiques nationales et internationales ?								
Favoriser la solidarité, l'intégration ?								
Pratiquer un sport ?								
Utiliser du papier recyclé ?								
Limiter les discriminations entre les personnes ?								
Mettre en place des actions pour sauvegarder des espèces ?								
Mener des actions de prévention à la santé ?								
Tes commentaires sur le questions	naire, ou le	développei	ment durab	le :				



Annexe 13 – Conception du questionnaire élèves

<u>Thème 1</u>: Situation personnelle – Identité

• Ouestion 1 : Âge

Cette question nous apporte une donnée quantitative qui peut être utilisée en statistique. Lors de la conception, nous n'étions pas sûre de son utilisation, mais nous avons préféré la mettre afin d'avoir accès à l'information si nécessaire.

• Ouestion 2 : Filière / Classe

Les filières sont harmonisées sur les classes de 2^{nde} et 1^{ère}, mais pas en Terminale, car la réforme était en cours : les filières de terminale GMNF et SMR ont ainsi disparu à la rentrée 2013. Il nous semble intéressant de rapprocher l'avis sur le DD aux classes, car les enseignements d'une filière peuvent éventuellement orienter la vision ou l'avis des élèves sur le DD.

• Question 3 à 6 : Transport

Ces questions visent à déterminer quel bassin de recrutement vise le lycée, quels moyens de transport utilisent les élèves pour se rendre au lycée et leur éloignement par rapport à l'établissement. Elles permettraient également d'évaluer grossièrement l'empreinte écologique de ces déplacements.

Lors de la première version du questionnaire, la question 3 était tournée autrement : nous voulions savoir dans quelle ville habitait chaque élève, mais le commanditaire nous a plutôt conseillé de demander le temps mis pour se rendre au lycée, pour ne pas perdre de temps à chercher chaque ville ou village.

• Question 7 : Bien être au lycée

Cette question touche le côté social du DD, car elle permet d'avoir un ressenti, et de savoir si les élèves se sentent bien au lycée au nom. Il nous semblait important de poser cette question, même si nous nous doutions que les réponses seraient la plupart du temps favorables.

Thème 2 : Avis sur le DD

• Question 8 : Axes prioritaires du DD

Pour cette question, nous voulons rapprocher les thématiques du DD à une filière, car nous estimons que les enseignements sont constants d'une année sur l'autre. En nous inspirant de documents crées par des comités 21 d'autres lycées, nous avons fait une liste de thèmes caractéristiques du DD, en essayant de balayer les 3 piliers de manière équilibrée (exemples : Environnement → biodiversité, tri des déchets. Social → alimentation, société. Economique → emploi, consommation d'énergie). Nous avons limité le choix de réponse à quatre propositions, pour voir si l'un des 3 piliers domine les autres.

• Ouestion 9: Communication autour du DD

Grâce à cette question, nous aimerions connaître l'influence du lycée sur la connaissance des élèves au DD, quel moyen de communication est privilégié pour parler de DD, et à quel type de « média »les élèves sont le plus réceptifs.

• Ouestion 10 et 11 : DD dans les cours

Nous savons que le DD est abordé dans les cours, mais l'intérêt de cette question est de savoir si les élèves en ont conscience ou pas, s'ils l'identifient dans les actions et les cours menés, et s'ils comprennent la notion de DD. Cela nous permet aussi d'avoir un premier aperçu de l'intérêt et de l'implication des élèves, et de la communication qui se fait au lycée autour des actions menées.

La question 11 permet en plus de voir quel cours ressort le plus, et de cibler les futurs entretiens avec les professeurs. Attention aux réponses à cette question : pour certaines classes la semaine DD a eu lieu en juin, donc après notre questionnaire. Les élèves étaient alors peut-être moins

sensibilisés au DD à ce moment qu'à la fin de l'année.

• Question 12 : Participation à des actions sur le DD

Cette question nous permet de connaître l'intérêt des élèves pour le DD, et s'ils sont prêts à s'impliquer dans des actions en lien avec le DD. On pourra traiter cette question avec la question 2 (classe / filière), de façon à voir quelles classes sont particulièrement enclines à s'investir, et s'il serait intéressant de proposer des aménagements d'emploi du temps en conséquence. Cela pourrait également servir de support au développement de la relation entre les élèves, car il pourrait être judicieux de faire intervenir des classes « intéressées »auprès de classes qui le sont moins.

Thème 3: DD dans la vie de tous les jours

• Question 13 à 16 : Exemple du tri des déchets

Cette série de questions concerne uniquement le tri des déchets, car ce thème nous a paru le plus simple à matérialiser et à identifier en ce qui concerne le DD. C'est un exemple concret, qui est aussi très visuel et qui permet de se rendre compte de notre consommation et de son impact. Nous avons également choisi de développer le thème des déchets car nous savons qu'un travail reste à faire sur ce point au lycée.

• Question 17 : Tableau

Cette question est présentée sous forme d'un tableau, avec plusieurs thèmes, et demandant aux élèves de donner l'importance qu'ils accordent à chacun de ces thèmes. Nous avons décidé de faire un tableau, car c'est assez simple à remplir, et cela permet de ne pas rendre le questionnaire trop long. Nous avons chacune une idée de chaque thème, mais les élèves en ont peut-être une autre. Au départ, nous avions choisi neuf thèmes, chacun représentant un thème de la question 8. Mais à la demande de Nicolas Bastié, nous avons insisté sur le côté social et rajouté deux rubriques supplémentaires : il y a donc onze thèmes.

L'échelle comporte quatre réponses (de « Pas important » à « Très important »), avec deux extrêmes et deux réponses « atténuées », car il fallait un nombre pair pour éviter que les élèves ne choisissent la réponse intermédiaire. Cela nous semblait également un bon compromis entre trop de réponses (trop compliqué à remplir) et pas assez, afin de nuancer un peu les deux extrêmes.

Nous avons rajouté une case « Pour quelles raisons ? » pour leur laisser enfin la liberté de s'exprimer, pour savoir quels mots/idées ils associent aux différents thèmes, et pour vérifier leur intérêt. C'est un autre type d'information que nous espérons obtenir, ils ne donnent plus seulement leur avis de façon « détachée », mais doivent s'impliquer pour répondre.

CRITIQUE A POSTERIORI:

La question 3 aurait pu être tournée autrement, où une autre question aurait pu être posée, en demandant la ville où habitait chaque élève. Cela nous aurait permis d'avoir une meilleure idée du bassin de recrutement du lycée.

Dans la question 9, les propositions « bouche à oreille » et « internet » peuvent être incluses dans la proposition « au lycée ». Nous aurions dû remplacer cette dernière par : cours ou intervention ou animation au lycée.

Le problème de la série de question sur le tri (questions 13 à 16) est que les tris sont différents selon les communes et que certaines communes ne trient tout simplement pas. Cette question ne nous permet donc pas forcément de savoir si c'est une question de possibilité ou d'éducation, dans le cas où il n'y a pas de tri. Il aurait fallu avoir accès au lieu de résidence de chaque élève.

Annexe 14 – Codage des données du questionnaire élèves

Nous avons défini un certain nombre de règles à respecter lors du passage des données du format papier au format électronique (tableau Excel) :

Pour les **questions binaires** (questions 4, 6, 7, 10, 12 à 14, 16), la réponse « oui » est codée 1, la réponse « non » est codée 0, et la réponse « je ne sais pas » est codée 2.

Pour les **questions à choix multiple** (questions 5, 8, 9, 15, 17), chaque réponse était initialement codée par un numéro, selon son ordre d'apparition dans le questionnaire (exemple : pour la question 5 « comment te rends-tu au lycée », « bus » était notée 1, « voiture » était notée 2, etc.). Toutefois, pour faciliter l'analyse statistique, nous avions dû créer autant de variables que de réponses pour chaque question (en codant 0 ou 1 si la réponse était donnée ou non). Toujours pour la question 5, il y avait donc la variable « voiture » avec un code 1 si les élèves avaient cochés cette case et 0 sinon.

Questions à réponse ouverte :

- Pour la question 1, l'âge doit être un nombre entier, arrondi au supérieur. Exemple : 15,5 ans → 16.
- Pour la question 2 (classe/filière), nous avons imposé un code pour chaque classe. Exemples : classe de quatrième générale → 4 ; classe de première STAV → 1 STAV ; classe de terminale GMNF → T GMNF.
- Pour la question 3 (temps pour se rendre au lycée), le temps pour se rendre au lycée doit être un nombre entier, en minutes. Exemple : 1h15 → 75.
- Pour la question 11 (DD au lycée), la réponse doit être donnée en un seul mot. Exemple : cours de sport → sport.
- Pour les propositions « autre » de la plupart des questions, il faut réduire l'idée en un ou deux mots.

Annexe 15 – Résultats d'analyse du questionnaire élève

Les questions du questionnaire sont traitées les unes à la suite des autres. Les scripts R qui ont fourni ces résultats sont présentés par la suite. Enfin, les résultats impliquant le rapprochement de plusieurs questions (ACM) sont présentés dans un second temps.

✓ Ta situation personnelle

• Question1 : Quel âge as-tu?

Age moyen des élèves : 16.9 ans

• Question 2 : En quelle classe (filière) es-tu ?

200 élèves ont répondu, répartis sur 13 classes : 3^e, 4^e, 2TP, 2 Générale, 2 SAPAT, 1 SAPAT, 1 TP, 1 STAV, Tle GMNF, Tle STAV, Tle SAPAT, Tle TP.

• Question 3 : Combien de temps mets-tu pour te rendre au lycée/collège ?

Temps moyen pour se rendre au lycée : 38 minutes

• Question 4 : Es-tu interne ?

30 % d'élèves internes

• Question 5 Comment te rends-tu au lycée ?

Etant donné que la réponse était à choix multiples, nous n'avons pas pu avoir des pourcentages sur cette question. Nous avons alors utilisé le site-web Wordle pour avoir une représentation de nos résultats. Ce dernier se base sur l'occurrence, et crée un nuage de mots qui sont écrits d'autant plus gros qu'ils sont cités dans les réponses.



• Question 6 : Ton village est-il desservi par un réseau de transport qui va jusqu'au lycée/collège ?

64% ont répondu Oui, 34% ont répondu Non et 2% ne savent pas.

• Question 7 : Te sens-tu bien au lycée/en dehors du lycée ?

88% des élèves se sentent bien au lycée 100% des élèves se sentent bien en dehors du lycée

✓ Ton avis sur le développement durable

Question 8 : Parmi les propositions suivantes,

coches-en quatre qui te semblent prioritaires.

De même que pour la question 5, nous avons utilisé un nuage de mots pour représenter leur occurrence. On remarque l'importance accordée au thème de la Santé, de la Biodiversité ou encore du mieux vivre.



• Question 9 : Comment as-tu entendu parler du DD ?

44~% des élèves ont coché « à la télé »

6 % par un journal

23 % au lycée

4% par le bouche à oreille et/ou sur Internet

23% par les proches

• **Question 10:**

Est-ce que tu as abordé le DD dans tes cours ? 91 % ont répondu Oui et 9% Non. Y-a-t-il eu des actions DD menées au lycée ? 71 % ont répondu Oui et 29% Non.

• Question 11 : Si oui, dans quel cours ?

Il s'agit du pourcentage des personnes qui ont répondu à cette question (avec notamment 43 % biologie, 17 % aménagement, 18% semaine DD).

Le fait que « semaine DD» soit moins représentée que « Biologie » peut-être dû au fait que lors du questionnaire, toutes les classes n'avaient pas encore participé à cette semaine. Il aurait fallu redonner le questionnaire en fin d'année pour voir ce qu'il en était plus réellement.



• Question 12: est-ce ça t'intéresserait de participer à des actions sur le DD ?

50% des élèves ont répondu Oui et 50% ne sont pas intéressés.

• Question 13 : Est-ce qu'on trie les déchets chez toi ?

84% ont répondu qu'ils triaient les déchets chez eux et 16% ont répondu que non.

• Question 14 : Si oui, est-ce que tu participes au tri?

76% ont répondu qu'ils participaient au tri et 24% ont répondu que non.

• Question 15 : Quels déchets tries-tu ?

Là-aussi, un nuage de mot est utilisé pour mettre en avant l'occurrence des réponses. Les réponses Papier, plastique et verre sont équivalentes dans l'étude.



• Question 16 : Selon toi, les équipements de tri au lycée sont-ils suffisants ?

33% pensent que les équipements sont suffisants et 67% ont répondu que ce n'était pas le cas.

• Question 17 : Dans quelle mesure est-ce important de ... ?

Répartition des réponses en pourcentage de réponses obtenues selon la question, et le niveau d'importance accordée.

	Pas important	Peu important	Important	Très important
Savoir d'où viennent les produits que tu manges ?	1	13	39	47
Manger des produits qui viennent d'à côté de chez toi ?	11	26	38	25
Éteindre les appareils électroniques quand tu ne t'en sers pas ?	5	20	42	33
Faire des économies d'énergie (optimiser l'isolation des bâtiments, réutiliser l'eau de pluie) ?	3	18	48	31
Être au courant des problématiques nationales et internationales ?	14	32	42	12
Favoriser la solidarité, l'intégration ?	6	21	48	25
Pratiquer un sport ?	3	20	40	37
Utiliser du papier recyclé ?	10	41	37	12
Limiter les discriminations entre les personnes ?	5	9	40	46
Mettre en place des actions pour sauvegarder des espèces ?	3	11	31	55
Mener des actions de prévention à la santé ?	4	9	43	44

Script R questionnaire élève Chargement du fichier colonnes global (avec les erreurs) brut. <read.csv(file="CSV sep=";", Questions.csv", dec=",", header=TRUE) brut Sélection du tableau utile sans erreurs questions <-brut[,c(1:39)] str(questions) Question sur l'âge des les valeurs élèves (sans manquantes) age <- na.omit(guestions\$age)</pre> # ## Effectif des âges table (age) # ## Calcul de la moyenne des âges, arrondi à deux chiffres après la virgule round (mean (age), 2) ## Ouestion 2: les filières levels(questions\$classe) table(questions\$classe) ## Q3: temps moven pour se rendre au lycée (en minutes) round (mean (na.omit (questions\$t emps)),2)## 04: Interne table(questions\$interne) pourcent <-61/(139+61)

pourcentageinterne<-

round

```
(pourcent, 2)
pourcentageinterne
## 05: Comment te rends-tu au
lvcée ?
     # Tableau des fréquences
                   de chaque
   pourcentages
level du facteur
library(plyr)
transport<-
as.data.frame(questions$transp
ort)
summarise (transport, "Fréquence
s"= count(transport),
             "Pourcentage"
count(transport)[,2]/
sum(count(transport)[2]))
## Q6: Désserte des villages
                             <-
table(na.omit(questions$desser
te 0.erreur))
v \leq -as.data.frame(x)
 summarise(y, "Fréquences"=
count(y),
             "Pourcentage"
count(y)[,2]/
sum(count(y)[2])
## 07: Bien être au sein du
lvcée
table(questions$bien.lycee 0.e
rreur)
## 07 bis: Bien être en dehors
du lycée (tous se sentent
bien!)
table (na.omit (questions$bien.o
ut 0.erreur))
```

```
## Q8: qu'est-ce que le DD ?
\times 1
na.omit(questions$dd.prop1)
infox1<-
as.data.frame(na.omit(question
s$dd.prop1))
summarise(infox1, "Fréquences"=
count(infox1))
x2
na.omit(questions$dd.prop2)
infox2<-
as.data.frame(na.omit(question
s$dd.prop2))
summarise(infox2, "Fréquences"=
count(infox2))
x3
                              <-
na.omit(questions$dd.prop3)
infox3<-
as.data.frame(na.omit(question
s$dd.prop3))
summarise(infox3, "Fréquences"=
count(infox3))
\times 4
                              <-
na.omit(questions$dd.prop4)
infox4<-
as.data.frame(na.omit(question
s$dd.prop4))
summarise(infox4, "Fréquences"=
count(infox4))
     ##nombre de fois que 1
est sorti sur les 4 colonnes:
num1 < - table(x1)
occurence1 <- num1[1.1]
##nombre de fois que le 2 est
sorti sur les 4 colonnes:
num2 < - table(x1)
oc2 <- num2[2.1]
num2bis <- table(x2)</pre>
oc2bis <- num2bis[1.1]
```

occurence2 <- oc2 + oc2bis

##nombre de fois que le 3
est sorti sur les 4 colonnes:
num3 <- table(x1)
oc3<- num3[3.1]
num3bis <- table(x2)
oc3bis <- num3bis[2.1]
num3tri <- table(x3)
oc3tri <- num3tri[1.1]
occurence3 <- oc3 + oc3bis +
oc3tri</pre>

##nombre de fois que le 4
est sorti sur les 4 colonnes:
num4 <- table(x1)
oc4<- num4[4.1]
num4bis <- table(x2)
oc4bis <- num4bis[3.1]
num4tri <- table(x3)
oc4tri <- num4tri[2.1]
num4quad <- table(x4)
oc4quad <- num4quad[1.1]
occurence4 <- oc4 + oc4bis +
oc4tri + oc4quad</pre>

##nombre de fois que le 5
est sorti sur les 4 colonnes:
num5 <- table(x1)
oc5<- num5[5.1]
num5bis <- table(x2)
oc5bis <- num5bis[4.1]
num5tri <- table(x3)
oc5tri <- num5tri[3.1]
num5quad <- table(x4)
oc5quad <- num5quad[2.1]
occurence5 <- oc5 + oc5bis +
oc5tri + oc5quad</pre>

##nombre de fois que le 6

est sorti sur les 4 colonnes:
num6 <- table(x1)
oc6<- num6[6.1]
num6bis <- table(x2)
oc6bis <- num6bis[3.1]
num6tri <- table(x3)
oc6tri <- num6tri[4.1]
num6quad <- table(x4)
oc6quad <- num6quad[3.1]
occurence6 <- oc6 + oc6bis + oc6tri + oc6quad

##nombre de fois que le 7
est sorti sur les 4 colonnes:
num7 <- table(x2)
oc7<- num7[6.1]
num7bis <- table(x3)
oc7bis <- num7bis[5.1]
num7tri <- table(x4)
oc7tri <- num7tri[4.1]
occurence7 <- oc7 + oc7bis +
oc7tri</pre>

##nombre de fois que le 8
est sorti sur les 4 colonnes:
num8 <- table(x3)
oc8<- num8[6.1]
num8bis <- table(x4)
oc8bis <- num8bis[5.1]
occurence8 <- oc8 + oc8bis</pre>

##nombre de fois que le 9
est sorti sur les 4 colonnes:
num9 <- table(x4)
oc9 <- num9[6.1]
occurence9 <- oc9
occurence9</pre>

Tableau récapitulatif : nombre de fois

que chaque chiffre est sorti
occurence1234 <- c((1:9),
occurence1,
occurence2,occurence3,
occurence4,occurence5,
occurence6,occurence7,
occurence8, occurence9))
occurence1234

Question 9. Comment as-tu
entendu parler du
Développement Durable ?
table(na.omit(questions\$dd.par
ler.1))
table(na.omit(questions\$dd.par
l.autre))

###Questions 11. Si oui, dans
quels cours, ou à quelle
occasion ?(réponses à scinder)
table(na.omit(questions\$dd.act
ions.1))
table(na.omit(questions\$dd.act
ions.2))
table(na.omit(questions\$dd.act

- ions.3))
 table(na.omit(questions\$dd.act
 ions.ttes.colonnes))
 entdd<as.data.frame(na.omit(question
 s\$dd.actions.ttes.colonnes))
 summarise(entdd, "Fréquences"=
 count(entdd))</pre>
- # donne le pourcentage associé
 à chaque réponse. Calculé sur
 la base de ceux qui nous ont
 répondu quelque chose
 entdd2<as.data.frame(na.omit(question
 s\$dd.actions.ttes.colonnes))
 summarise(entdd2, "Fréquences"=
 count(entdd2), "Pourcentage" =
 count(entdd2)[,2]/152)</pre>
- ### 12. Est-ce que ça
 t'intéresserait de participer
 à des actions sur le
 développement durable ?
 ## La réponse "je sais pas",
 et les deux réponses "0 1" ont
 été supprimées dans le CSV
 table(na.omit(questions\$dd.par
 ticiper 0.erreur))
- ### 13.Est-ce qu'on trie les
 déchets chez toi ?
 table(questions\$tri.maison_0.e
 rreur)
- ### 14. Si oui, est-ce que tu
 participes au tri ?
 table(na.omit(questions\$tri.pa
 r.eleve_0.erreur))

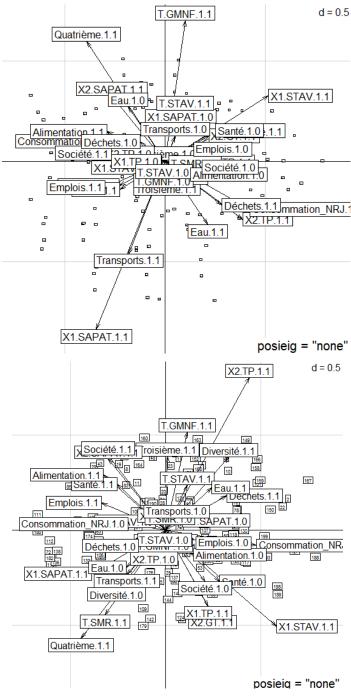
- ### 15. Quels déchets tries-tu
 ?
 table(na.omit(questions\$tri.so
 mme))
- ### 15 bis. Les Autres des
 déchets qu'ils trient
 table(na.omit(questions\$quel.t
 ri.autre))
- ### 16. Selon toi, les
 équipements de tri au lycée
 sont-ils suffisants ?
 ## enlever les "je sais pas"
 sur le CSV
 table(na.omit(questions\$tri.ly
 cee 0.erreur))

Les analyses de type ACM sont maintenant présentées.

• <u>Lien entre la question 2 « En quelle classe es-tu ? » et la question 8 « Parmi les propositions suivantes, coche-en quatre qui te semblent prioritaires ... » :</u>

Figure 13 - Eboulis des valeurs propres de l'ACM question 2 et 8

Grâce au critère du coude, cet éboulis nous permet de définir le nombre d'axes à considérer pour la représentation de l'ACM.



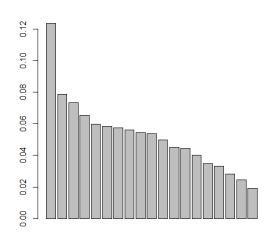


Figure 14 - Représentation graphique ACM question 2 et 8. Plan 1x2.

Les différentes étiquettes représentent les individus rangés en classe (1 STAV, 2 TP, etc.) et les modalités de la question 8 (Alimentation, Consommation NRJ, Transports, etc.). Chaque étiquette a, en sa fin, un 0 ou 1, qui renseigne sur le fait que la case ait été cochée ou non.

Nous n'avons pas cherché à « désencombrer » le centre du graphique, puisqu'il s'agit du comportement moyen et pour lequel aucune spécificité n'est retenue.

Au contraire, et par exemple, « Déchets 1.1 », « Consommation NRJ 1.1 » et « 2 TP1.1 » sont rapprochés et on en conclut que cette classe est sensible à ces deux thèmes du développement durable.

<u>Figure 15 - Représentation graphique ACM</u> question 2 et 8. Plan 1x3.

Sur cet autre couple d'axes, les résultats apparaissent plus « étalés », sans pour autant que des comportements notables n'apparaissent. On remarque cependant que la classe de 1ere STAV est elle-aussi sensible à la question des économies d'énergie. On note aussi que les 1ere SAPAT sont sensibles au thème Alimentation.

Script ACM question 2 et 8

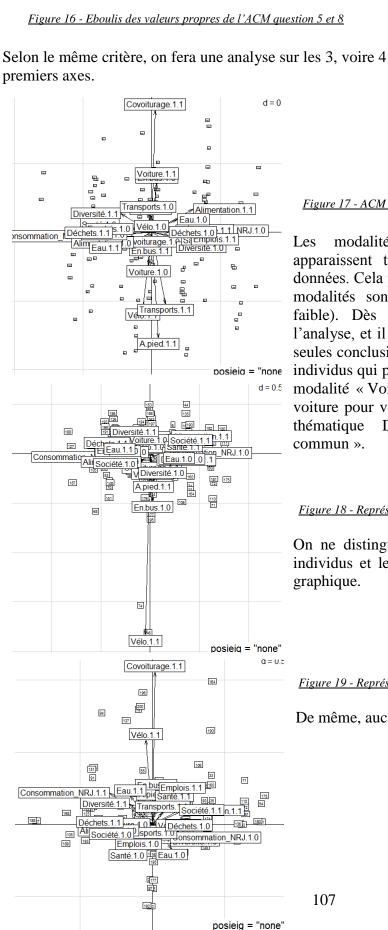
```
library(ade4)
## Chargement du fichier global
(avec les colonnes erreurs)
brut <- read.csv(file="CSV</pre>
Questions.csv", sep=";", dec=",",
header=TRUE)
str(brut)
####Ouestion 5: Comment te rends-tu
au lycée?
## Sélection du tableau utile sans
erreurs
questions <-brut[c(1:200),3]
str(questions)
## "Binarisation" des différentes
variables de la réponse
# 1)4
classe4 <-rep(0,200)
for (i in 1:200) {
    if (questions[i]
{classe4[i] <- 1 }
         }
# 2) 3
classe3 <-rep(0,200)
for (i in 1:200) {
```

```
if (questions[i]==3)
                                        {classe1SAPAT[i] <- 1 }
{classe3[i] <- 1 }
   }
                                         #7) 1 STAV
# 3) 2 GT
                                        classe1STAV <-rep(0,200)
classe2GT <-rep(0,200)
                                        for (i in 1:200) {
for (i in 1:200) {
                                             if (questions[i] == "1 STAV"
    if (questions[i] == "2 GT")
                                        ) {classe1STAV[i] <- 1 }</pre>
{classe2GT[i] <- 1 }
                                         #8) 1 TP
# 4) 2 SAPAT
                                        classe1TP <-rep(0,200)
classe2SAPAT <-rep(0,200)</pre>
                                        for (i in 1:200) {
                                              if (questions[i] == "1 TP" )
for (i in 1:200) {
    if (questions[i] == "2 SAPAT")
                                        {classelTP[i] <- 1 }
{classe2SAPAT[i] <- 1 }
                                         9) T GMNF
# 5) 2 TP
                                        classeTGMNF <-rep(0,200)</pre>
classe2TP <-rep(0,200)
                                        for (i in 1:200) {
                                              if (questions[i] == "T GMNF"
for (i in 1:200) {
    if (questions[i] == "2 TP")
                                        ) {classeTGMNF[i] <- 1 }</pre>
{classe2TP[i] <- 1 }
                                               }
         }
                                        10) TSMR
# 6) 1 SAPAT
                                        classeTSMR <-rep(0,200)</pre>
classe1SAPAT <-rep(0,200)</pre>
                                        for (i in 1:200) {
                                              if (questions[i] == "T SMR" )
for (i in 1:200) {
    if (questions[i] == "1 SAPAT1"
                                       {classeTSMR[i] <- 1 }
|| questions[i] == "1 SAPAT2" )
```

```
if ((dd.1[i] == 1 || dd.2[i]
                                                                                  for (i in 1:200) {
                                          == 1 || dd.3[i] == 1 || dd.4[i] ==
                                                                                         if ((dd.1[i] == 4 || dd.2[i]
10) TSTAV
                                         1)) {DD.biodiv[i] <- 1 }
                                                                                   == 4 || dd.3[i] ==4 || dd.4[i] ==
classeTSTAV <-rep(0,200)
for (i in 1:200) {
                                                                                   4)) {DD.transports[i] <- 1 }
     if (questions[i] == "T STAV"
                                          table(DD.biodiv)
) {classeTSTAV[i] <- 1 }</pre>
                                                                                    table (DD.transports)
                                          # Réduire sa consommation d'énergie
dd.1
                                          DD.conso <-rep(0,200)
                                                                                    #S'intéresser à son alimentation
replace (brut$dd.prop1, is.na(brut$dd.
                                         for (i in 1:200) {
                                                                                   DD.alim <-rep(0,200)
prop1),0)
                                               if ((dd.1[i] == 2 || dd.2[i]
                                                                                   for (i in 1:200) {
dd.2
                                          == 2 || dd.3[i] == 2 || dd.4[i] ==
                                                                                         if ((dd.1[i] == 5 || dd.2[i])
replace (brut$dd.prop2, is.na(brut$dd.
                                          2)) {DD.conso[i] <- 1 }
                                                                                   == 5 \mid \mid dd.3[i] == 5 \mid \mid dd.4[i] ==
                                                                                    5)) {DD.alim[i] <- 1 }
prop2),0)
dd.3
                                          table(DD.conso)
replace (brut$dd.prop3, is.na(brut$dd.
                                                                                    table(DD.alim)
prop3),0)
                                          # Faire attention à sa santé
dd.4
                                          DD.santé <-rep(0,200)
                                                                                    #Mieux vivre en société
replace (brut$dd.prop4, is.na(brut$dd.
                                                                                   DD.société <-rep(0,200)
                                         for (i in 1:200) {
prop4),0)
                                               if ((dd.1[i] == 3 || dd.2[i]
                                                                                    for (i in 1:200) {
                                                                                        if ((dd.1[i] == 6 || dd.2[i]
                                          ==3 || dd.3[i] == 3 || dd.4[i] ==
## "Binarisation" des différentes
                                          3)) {DD.santé[i] <- 1 }
                                                                                   == 6 || dd.3[i] == 6 || dd.4[i] ==
variables de la réponse
                                                                                    6)) {DD.société[i] <- 1 }
                                          table(DD.santé)
# Préserver la biodiversité
                                                                                   table (DD.société)
DD.biodiv <-rep(0,200)
                                          #Favoriser les transports en commun
for (i in 1:200) {
                                          DD.transports <-rep(0,200)
                                                                                   #Préserver les emplois
```

```
DD.emplois <-rep(0,200)
                                        ## Création du tableau global
                                                                                tab28[,17] <- DD.société
for (i in 1:200) {
                                        tab28 <- matrix( nrow=200, ncol=20)
                                                                                 tab28[,18] <- DD.emplois
     if ((dd.1[i] == 7 || dd.2[i]) colnames(tab28) <- c("Quatrième",
                                                                                 tab28[,19] <- DD.déchets
== 7 || dd.3[i] == 7 || dd.4[i] ==
                                        "Troisième", "2 GT", "2 SAPAT", "2
                                                                                 tab28[,20] <- DD.écoeau
7)) {DD.emplois[i] <- 1 }
                                        TP", "1 SAPAT", "1 STAV", "1 TP", "T
                                                                                 tab28<- as.data.frame(tab28)</pre>
                                                 "Т
                                        GMNF",
                                                       SMR",
                                                                     STAV",
                                                                                 TDC28 <-acm.disjonctif(tab28)
table (DD.emplois)
                                        "Diversité",
                                                         "Consommation NRJ",
                                                                                 for (i in 1:dim(TDC28)[2]) {
                                        "Santé",
                                                               "Transports",
                                                                                       TDC28[,i] <- factor(TDC28[,i])
#Trier ses déchets
                                        "Alimentation",
                                                                  "Société",
DD.déchets <-rep(0,200)
                                        "Emplois", "Déchets", "Eau")
for (i in 1:200) {
                                        tab28[,1] <- classe4
                                                                                 # ACM et valeurs propress
     if ((dd.1[i] == 8 || dd.2[i] tab28[,2] <-classe3
                                                                                 acm<-dudi.acm(TDC28)
== 8 \mid \mid dd.3[i] == 8 \mid \mid dd.4[i] == tab28[,3] <-classe2GT
                                                                                 inertia.dudi(acm)$TOT
8)) {DD.déchets[i] <- 1 }
                                      tab28[,4] <-classe2SAPAT
                                        tab28[,5] <-classe2TP
                                                                                 # Représentation ACM
                                                                                 ## Dans le plan 1x2
table (DD. déchets)
                                        tab28[,6] <-classe1SAPAT
                                        tab28[,7] <-classe1STAV
                                                                                 X11()
#Economiser l'eau
                                        tab28[,8] <- classe1TP
                                                                                 scatter.dudi(acm,
DD.écoeau <-rep(0,200)
                                        tab28[,9] <- classeTGMNF
                                                                                 clab.row=0.1,posieig = "none" ,sub =
for (i in 1:200) {
                                        tab28[,10] <- classeTSMR
                                                                                 "posieig = \"none\"")
     if ((dd.1[i] == 9 || dd.2[i]
                                      tab28[,11] <- classeTSTAV
                                                                                 acm$co
== 9 || dd.3[i] == 9 || dd.4[i] ==
                                        tab28[,12] <- DD.biodiv
9)) {DD.écoeau[i] <- 1 }
                                                                                 ## Dans le plan 1x3
                                        tab28[,13] <- DD.conso
                                        tab28[,14] <- DD.santé
                                                                                 scatter.dudi(acm,
table (DD.écoeau)
                                        tab28[,15] <- DD.transports
                                                                                 clab.row=0.5,xax=1, vax=3, posieig =
                                        tab28[,16] <- DD.alim
                                                                                 "none" , sub = "posieig = \"none\"")
```

Lien entre la question 5 « Comment te rends-tu au lycée ? » et la question 8 « Parmi les propositions suivantes, coche-en quatre qui te semblent prioritaires ... »:



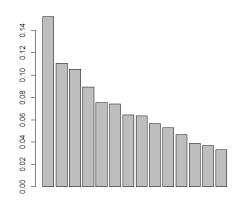


Figure 17 - ACM question 5 et 8. Plan 1x2.

modalités « Covoiturage » et « A pied » apparaissent très éloignés du centre d'inertie des données. Cela peut s'expliquer par le fait que ces deux modalités sont très peu représentées (effectif très faible). Dès lors elles sont extrapolées lors de l'analyse, et il ne faut pas les prendre en compte. Les seules conclusions qui se dégagent sont évidentes : les individus qui prennent le bus ne sont pas proches de la modalité « Voiture », ou encore ceux qui prennent la voiture pour venir au lycée sont moins sensibles à la thématique DD « Favoriser les transports commun ».

Figure 18 - Représentation de l'ACM question 5 et 8. Plan 1x3.

On ne distingue pas de typologies particulières, les individus et les variables étant agrégés au centre du graphique.

Figure 19 - Représentation de l'ACM question 5 et 8. Plan 1x4.

De même, aucune typologie ne se dégage.

Script ACM question 5 et 8

```
library(ade4)
     Chargement du fichier global
(avec les colonnes erreurs)
brut <- read.csv(file="ACM 5 et</pre>
8.csv",
             sep=";",
                            dec=",",
header=TRUE)
brut
## Importation en déclarant comme NA
les cases vides.
for(j in 1:ncol(brut)){
   brut[, j] = as.factor(brut[, j])
     transformation en
                           variable
qualitative
if (sum(is.na(brut[,j]))>0) {
levels(brut[, j]) = c(levels(brut[, j]),
"()")
## Creation d'une modalite "0" pour
les données manquantes.
  brut[is.na(brut[,j]),j] <- "0"
} }
```

```
transp.1 <- brut$transport.1</pre>
transp.2 <- brut$transport.2</pre>
transp.3 <- brut$transport.3</pre>
dd.1
                                     <-
replace (brut$dd.prop1, is.na(brut$dd.
prop1),0)
dd.2
                                     <-
replace (brut$dd.prop2, is.na(brut$dd.
prop2),0)
dd.3
replace (brut$dd.prop3, is.na(brut$dd.
prop3),0)
dd.4
                                     <-
replace (brut$dd.prop4, is.na(brut$dd.
prop4),0)
# 1) A pied
transp.pied \langle -rep(0,200) \rangle
for (i in 1:200) {
      if ((transp.1[i] == 1 ||
transp.2[i] == 1 || transp.3[i] ==
1)) {transp.pied[i] <- 1 }</pre>
table(transp.pied)
```

```
# 2) En bus
transp.bus <-rep(0,200)
for (i in 1:200) {
     if ((transp.1[i] == 2 ||
transp.2[i] == 2 || transp.3[i] ==
2)) {transp.bus[i] <- 1 }</pre>
table(transp.bus)
# 3) Par covoiturage
transp.covoit <-rep(0,200)</pre>
for (i in 1:200) {
      if ((transp.1[i] == 3 ||
transp.2[i] == 3 || transp.3[i] ==
3)) {transp.covoit[i] <- 1 }</pre>
table(transp.covoit)
# 4) A vélo
transp.vélo \langle -rep(0,200) \rangle
for (i in 1:200) {
      if ((transp.1[i] == 4 ||
transp.2[i] == 4 || transp.3[i] ==
4)) {transp.vélo[i] <- 1 }
table(transp.vélo)
```

```
== 2 \mid \mid dd.3[i] == 2 \mid \mid dd.4[i] == if ((dd.1[i] == 5 \mid \mid dd.2[i])
# 5) En voiture
                                        2)) {DD.conso[i] <- 1 }
                                                                                 == 5 || dd.3[i] == 5 || dd.4[i] ==
transp.voiture <-rep(0,200)
                                                                                 5)) {DD.alim[i] <- 1 }
for (i in 1:200) {
                                        table(DD.conso)
     if ((transp.1[i] == 5 ||
                                                                                 table(DD.alim)
transp.2[i] == 5 || transp.3[i] ==
                                        # Faire attention à sa santé
5)) {transp.voiture[i] <- 1 }</pre>
                                        DD.santé <-rep(0,200)
                                                                                 #Mieux vivre en société
                                        for (i in 1:200) {
                                                                                 DD.société <-rep(0,200)
                                             if ((dd.1[i] == 3 || dd.2[i]
                                                                                 for (i in 1:200) {
table(transp.voiture)
                                        ==3 || dd.3[i] == 3 || dd.4[i] ==
                                                                                     if ((dd.1[i] == 6 || dd.2[i])
                                                                                 == 6 || dd.3[i] == 6 || dd.4[i] ==
## "Binarisation" des différentes
                                        3)) {DD.santé[i] <- 1 }
variables de la réponse
                                                                                 6)) {DD.société[i] <- 1 }
                                         table (DD.santé)
# Préserver la biodiversité
                                                                                 table (DD. société)
DD.biodiv <-rep(0,200)
                                        #Favoriser les transports en commun
for (i in 1:200) {
                                        DD.transports <-rep(0,200)
                                                                                 # Préserver les emplois
     if ((dd.1[i] == 1 || dd.2[i]
                                      for (i in 1:200) {
                                                                                 DD.emplois <-rep(0,200)
== 1 \mid \mid dd.3[i] == 1 \mid \mid dd.4[i] ==
                                             if ((dd.1[i] == 4 || dd.2[i]
                                                                                for (i in 1:200) {
1)) {DD.biodiv[i] <- 1 }
                                        == 4 || dd.3[i] ==4 || dd.4[i] ==
                                                                                      if ((dd.1[i] == 7 || dd.2[i])
                                        4)) {DD.transports[i] <- 1 }</pre>
                                                                                 == 7 || dd.3[i] == 7 || dd.4[i] ==
table (DD.biodiv)
                                                                                 7)) {DD.emplois[i] <- 1 }
                                         table (DD.transports)
# Réduire sa consommation d'énergie
                                                                                 table(DD.emplois)
DD.conso <-rep(0,200)
                                        #S'intéresser à son alimentation
for (i in 1:200) {
                                        DD.alim <-rep(0,200)
                                                                                 #Trier ses déchets
     if ((dd.1[i] == 2 || dd.2[i]) for (i in 1:200) {
                                                                                 DD.déchets <-rep(0,200)
```

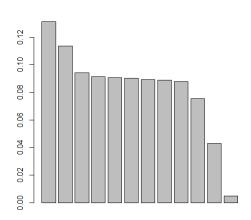
```
tab58[,1] <- transp.pied</pre>
for (i in 1:200) {
     if ((dd.1[i] == 8 || dd.2[i]
                                       tab8 <- matrix( nrow=200, ncol=9)
                                                                                    tab58[,2] <- transp.bus
== 8 || dd.3[i] == 8 || dd.4[i] ==
                                          colnames(tab8) <- c("Diversité",</pre>
                                                                                    tab58[,3] <- transp.covoit
8)) {DD.déchets[i] <- 1 }
                                          "Consommation NRJ",
                                                                      "Santé",
                                                                                    tab58[,4] <- transp.vélo
                                          "Transports",
                                                               "Alimentation",
                                                                                    tab58[,5] <- transp.voiture
                                          "Société", "Emplois", "Déchets",
table (DD. déchets)
                                                                                    tab58[,6] <- DD.biodiv
                                          "Eau")
                                                                                    tab58[,7] <- DD.conso
#Economiser l'eau
                                          tab8[,1] <- DD.biodiv
                                                                                    tab58[,8] <- DD.santé
DD.écoeau <-rep(0,200)
                                          tab8[,2] <- DD.conso
                                                                                    tab58[,9] <- DD.transports
for (i in 1:200) {
                                          tab8[,3] <- DD.santé
                                                                                    tab58[,10] <- DD.alim
     if ((dd.1[i] == 9 || dd.2[i]) tab8[,4] <- DD.transports
                                                                                    tab58[,11] <- DD.société
== 9 \mid \mid dd.3[i] == 9 \mid \mid dd.4[i] == tab8[,5] <- DD.alim
                                                                                    tab58[,12] <- DD.emplois
9)) {DD.écoeau[i] <- 1 }
                                          tab8[,6] <- DD.société
                                                                                    tab58[,13] <- DD.déchets
                                          tab8[,7] <- DD.emplois
                                                                                    tab58[,14] <- DD.écoeau
table (DD.écoeau)
                                          tab8[,8] <- DD.déchets
                                                                                    tab58 <- as.data.frame(tab58)</pre>
                                          tab8[,9] <- DD.écoeau
                                          tab8 <- as.data.frame(tab8)</pre>
tab5 <- matrix( nrow=200, ncol=5)
colnames(tab5) <- c("A pied", "En</pre>
                                                                                    TDC58 <-acm.disjonctif(tab58)
bus".
        "Covoiturage",
                             "Vélo",
                                          tab58 <- matrix(nrow=200, ncol=14)
                                                                                    head(acm.disjonctif(TDC58))
"Voiture")
                                          colnames(tab58) <- c("A pied", "En</pre>
                                                                                    str(TDC58)
tab5[,1] <- transp.pied
                                          bus",
                                                  "Covoiturage",
                                                                       "Vélo",
                                                                                    head(TDC58)
tab5[,2] <- transp.bus
                                          "Voiture", "Diversité",
                                                                                    for (i in 1:dim(TDC58)[2]){
tab5[,3] <- transp.covoit
                                          "Consommation NRJ",
                                                                      "Santé",
                                                                                          TDC58[,i] <- factor(TDC58[,i])
tab5[,4] <- transp.vélo</pre>
                                          "Transports",
                                                             "Alimentation",
tab5[,5] <- transp.voiture
                                          "Société", "Emplois",
                                                                    "Déchets",
                                                                                    n<-dim(questions)[1]
tab5 <- as.data.frame(tab5)</pre>
                                          "Eau")
                                                                                    Q<-dim(questions)[2]
```

```
J<-dim(TDC58)[2]
                                           X11()
                                           scatter.dudi(acm,
n
                                           clab.row=0.5,xax=1, yax=4, posieig =
J
                                           "none" , sub = "posieig = \"none\"")
Q
# ACM et valeurs propress
acm<-dudi.acm(TDC58)</pre>
inertia.dudi(acm)$TOT
# Représentation ACM
## Dans le plan 1x2
X11()
scatter.dudi(acm,
clab.row=0.2,posieig = "none" ,sub =
"posieig = \"none\"")
## Dans le plan 1x3
X11()
scatter.dudi(acm,
clab.row=0.5,xax=1, yax=3, posieig =
"none" ,sub = "posieig = \"none\"")
## Dans le plan 1x4
```

• <u>Lien entre la question 2 « En quelle classe es-tu » et la question 12 « Est-ce ça t'intéresserait de participer à des actions sur le développement durable » :</u>

Figure 20 - Eboulis des valeurs propres, ACM question 2 et 12

Le critère du coude implique deux axes à considérer pour cette analyse. En effet, seuls deux barres se démarquent sur la gauche et forment un coude avec les autres.



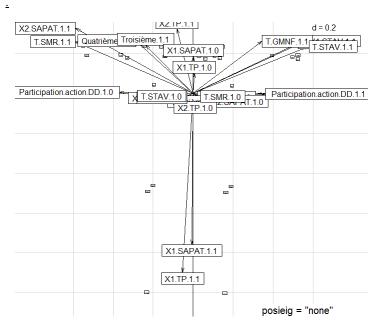


Figure 21 - Représentation ACM question 2 et 12.

Les résultats mettent en évidence deux typologies de comportement distinct. Les STAV (1ère et Tle) ainsi que les Tle GMNF sont intéressés pour participer au DD, quand les 2^{nde} SAPAT, les Tle SMR ou encore les élèves de collège, semblent moins vouloir s'impliquer.

SCRIPT ACM question 2 et 12

```
library(ade4)
                                          # 3) 2 GT
                                                                                    rep(0,length(brut212[,1]))
     Chargement du fichier global
                                                                                    for (i in 1:length(brut212[,1])) {
##
                                          classe2GT
                                                                      <-rep(0,
(avec les colonnes erreurs)
                                          length(brut212[,1]))
                                                                                          if (brut212[i,1] == "1 SAPAT1"
brut.212 <-
                read.csv(file="ACM
                                          for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                                                                    || questions[i] == "1 SAPAT2" )
classe motivation action DD.csv",
                                                if (brut212[i,1] == "2 GT")
                                                                                    {classe1SAPAT[i] <- 1 }
sep=";", dec=",", header=TRUE)
                                          {classe2GT[i] <- 1 }
str(brut212)
length(brut212[,1])
                                                                                    #7) 1 STAV
                                          # 4) 2 SAPAT
                                                                                    classe1STAV
                                                                                                                       <-
                                          classe2SAPAT
                                                                            <-
                                                                                    rep(0,length(brut212[,1]))
## "Binarisation" des différentes
                                          rep(0,length(brut212[,1]))
                                                                                    for (i in 1:length(brut212[,1])) {
variables de la réponse
                                          for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                                                                          if (brut212[i,1] == "1 STAV"
                                                if (brut212[i,1] == "2 SAPAT")
                                                                                    ) {classe1STAV[i] <- 1 }</pre>
# 1)4
classe4 <-rep(0,length(brut212[,1]))</pre>
                                          {classe2SAPAT[i] <- 1 }
for (i in 1:length(brut212[,1])) {
     if
           (brut212[i,1]
                                                                                    #8) 1 TP
{classe4[i] <- 1 }
                                          # 5) 2 TP
                                                                                    classe1TP
                                                                                                                       <-
                                          classe2TP
                                                                                    rep(0,length(brut212[,1]))
                                                                            <-
                                          rep(0,length(brut212[,1]))
                                                                                    for (i in 1:length(brut212[,1])) {
# 2) 3
                                          for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                                                                          if (brut212[i,1] == "1 TP" )
classe3 <-rep(0,length(brut212[,1]))</pre>
                                               if (brut212[i,1] == "2 TP")
                                                                                    {classe1TP[i] <- 1 }
for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                          {classe2TP[i] <- 1 }
     if
                   (brut212[i,1]==3)
{classe3[i] <- 1 }
                                                                                    9) T GMNF
                                          # 6) 1 SAPAT
                                                                                    classeTGMNF
                                                                                                                       <-
                                                                                    rep(0,length(brut212[,1]))
                                          classe1SAPAT
```

```
for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                            tab212
                                                             <-
                                                                          matrix(
     if (brut212[i,1] == "T GMNF"
                                                                                        TDC212 <-acm.disjonctif(tab212)
                                            nrow=length(brut212[,1]), ncol=12)
) {classeTGMNF[i] <- 1 }</pre>
                                            colnames(tab212) <- c("Quatrième",</pre>
                                                                                        head(TDC212)
                                            "Troisième", "2 GT", "2 SAPAT", "2
                                                                                        for (i in 1:dim(TDC212)[2]){
                                            TP", "1 SAPAT", "1 STAV", "1 TP", "T
                                                                                              TDC212 [,i] <- factor(TDC212
10) TSMR
                                            GMNF",
                                                      '' T
                                                            SMR",
                                                                            STAV",
                                                                                        [,i])
                                            "Participation action DD")
classeTSMR
                                    <-
                                            tab212 [,1] <- classe4
rep(0,length(brut212[,1]))
for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                            tab212 [,2] <-classe3
                                                                                        # ACM et valeurs propres
     if (brut212[i,1] == "T SMR" )
                                            tab212 [,3] <-classe2GT
                                                                                        X11()
                                            tab212 [,4] <-classe2SAPAT</pre>
                                                                                        acm212<-dudi.acm(TDC212)</pre>
{classeTSMR[i] <- 1 }
                                                                                        inertia.dudi(acm)$TOT
                                            tab212 [,5] <-classe2TP
                                            tab212 [,6] <-classe1SAPAT</pre>
                                            tab212 [,7] <-classe1STAV</pre>
10) TSTAV
classeTSTAV
                                            tab212 [,8] <- classe1TP
                                                                                        # Représentation ACM
rep(0,length(brut212[,1]))
                                            tab212 [,9] <- classeTGMNF</pre>
                                                                                        scatter.dudi(acm212,
for (i in 1:length(brut212[,1])) {
                                            tab212 [,10] <- classeTSMR
                                                                                        clab.row=0.2,posieig = "none" ,sub =
     if (brut212[i,1] == "T STAV"
                                                                                        "posieig = \"none\"")
                                            tab212 [,11] <- classeTSTAV
) {classeTSTAV[i] <- 1 }</pre>
                                            tab212 [,12] <- brut212[,2]
                                            tab212 <- as.data.frame(tab212)</pre>
                                            tab212
```

Annexe 16 – Thèmes à aborder pour les entretiens et exemples

Énergie

→ Chauffage, lumière, chauffe-eau, appareils électroniques, cours en lien, isolation, carburant

Eau

→ Utilisation eaux de pluie, limitation gaspillage de l'eau avec produits entretiens, irrigation

Déchets / recyclage

→ Papier de bureaux, papier sopalin, composteurs, déchets alimentaires, déchets verts, déchets dangereux (du laboratoire par exemple), cours en lien

Biodiversité

→ Produits d'entretien, aménagement des espaces verts, cours en lien, effets nocifs des produits sur l'environnement, murs végétaux

Cantine

→ Traçabilité des produits, initiatives des élèves pour les repas à thème, gestion des déchets, qualité des produits, provenance locale des produits, réduction des portions

Santé

→ Infirmerie, connaissance des risques liés à chaque poste de travail, ergonomie des appareils et produits utilisés, formation des premiers secours, espace d'information-santé, bien être des personnes, manipulation des produits dangereux par le personnel et les élèves

Cadre de vie

→ Bien être au sein du lycée, façade, jardinière, propreté des locaux et abords, pollution sonore (cours, cantine, internat), pollution olfactive/aération (compost, salle de TP, toilettes), facilité de communication entre les différents groupes du lycée), implication personnelle et citoyenne au sein du lycée (proposition de semaine à thème à la cantine), sanctions des élèves.

Annexe 17 – Guide d'entretien pour aborder les élèves

Bonjour,

Nous sommes quatre étudiantes de Montpellier SupAgro et nous sommes ici pour répondre à un projet commandité par le proviseur Nicolas Bastié, visant à recenser ce qui est fait au sein du lycée en termes de développement durable Si cela ne te pose pas de problème, nous aimerions enregistrer cet entretien. Il ne sera bien sûr pas diffusé et nous servira uniquement à pouvoir réécouter des passages de l'interview pour l'interprétation des données.

Partie 1 : Présentation de la personne

- En quelle classe es-tu? Depuis quand es-tu au lycée?
- As-tu un rôle particulier au lycée (délégué, club, ALESA...)

Partie 2 : Communication au lycée

- Sais-tu que le lycée s'inscrit dans le programme Lycée 21 ? Sais-tu ce que cela implique ?
 - → Si oui, demander des détails. Qu'est ce qui a motivé l'obtention de ce label ?
 - → Si non, expliquer ce qu'est le programme et ce qu'il implique.
- Sais-tu ce qui a déjà été réalisé dans le lycée en termes de DD ? Est-ce que des projets déjà réalisés t'ont été présentés par les professeurs ?
 - → Si oui : Qui a parlé de ces projets ? Est-ce que des élèves y participent encore ? Est-ce que les professeurs encouragent ou proposent des projets liés au DD ?
 - → Si non : Citer les projets qu'on connaît, demander s'ils en ont entendu parler (Si oui : est-ce que cela a été relié à l'idée du DD ou non ? On cherche à savoir s'ils n'en ont pas parlé spontanément parce qu'ils n'ont jamais entendu parler du projet ou bien parce que lorsque le projet a été présenté il n'a pas été rapproché au DD.)
- Sais-tu quels projets sont actuellement en cours ou sur le point de se réaliser au lycée ?
 - → Si oui : Quel projet ? A quelle occasion ? Avec qui ? Est-ce que ça a fonctionné ?
 - → Si non : Présenter les projets qu'on connaît, demander si selon eux cela a un rapport avec le DD, s'ils comprennent quel est l'intérêt, la finalité du projet.
- Est-ce que tu as entendu parler du DD dans tes cours ? Lesquels plus précisément ? Comment cela est abordé (lors d'un cours en particulier, ou plus en continuité) ?

Partie 3 : Implication au lycée en termes de DD

- As-tu participé à des projets liés au DD dans le lycée ?
 - → Si oui : Quel projet ? A quelle occasion ? Dans quel cadre (avec toute la classe ou dans un club), lors d'un cours ou lors d'une animation organisée par le lycée ? Est-ce que ça a fonctionné ou pas ?
 - → Si non : Présenter certains projets et leur demander leur avis.

Partie 4 : Implication en dehors du lycée en termes de DD

- As-tu participé à des projets liés au DD en dehors du lycée ? Dans d'autres établissements ? Dans tes activités en dehors du lycée ? A quelle occasion ? Où ? Quand ? En quoi cela consistait ?
- Fais-tu partie d'une association en dehors du lycée, qui a un rapport de prêt ou de loin avec le DD ? (membre d'une association, d'une fédération, connaissance de personnes)
- Est-ce que le DD est un sujet qui t'intéresse, te touche ? Quel axe du DD ?

Partie 5: Propositions d'amélioration

- Selon toi, qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans tel ou tel domaine au lycée ?
- Est-ce que tu aimerais mener ou participer à des projets sur le DD au lycée ? As-tu des idées de projets ?
- As-tu des questions ? Des remarques ?

Annexe 18 – Questionnaire électronique pour l'ensemble du personnel du lycée

Bonjour,

Nous sommes quatre élèves ingénieurs de Montpellier SupAgro, une école d'ingénieurs en agronomie. À la demande du proviseur Nicolas Bastié, nous réalisons dans le lycée un diagnostic des pratiques de développement durable. Pour ce faire, nous vous adressons ce questionnaire, qui va nous aider à identifier les personnes ressources. Merci pour le temps que vous accorderez à ce questionnaire. Il nous sera très utile.

- 1) Veuillez indiquer vos nom et prénom.
- 2) Quel âge avez-vous?
- 3) Êtes-vous sensible au développement durable ?
- 4) Participez-vous à des actions de développement durable (dans les milieux personnel ou professionnel) ?
- 5) Si oui, lesquelles? Si non, pourquoi?
- 6) Seriez-vous prêt(e) à nous accorder un peu de votre temps pour parler du développement durable ?

Annexe 19 – Conception du questionnaire électronique pour l'ensemble personnel du lycée

• Question 1 : Nom et prénom

Cette question rend le questionnaire non anonyme, mais c'est important ici car nous voulons sélectionner les personnes à interviewer en fonction de leurs réponses.

• Question 2 : Age

Cette question est intéressante car selon l'âge de la personne, elle ne s'investira peut-être pas de la même manière. De même par rapport à l'ancienneté de la personne, une personne plus âgée aura pu voir l'évolution des pratiques, et aura sûrement plus d'informations à donner sur les différents projets qui ont eu lieu dans le lycée. À l'inverse, une personne plus jeune sera probablement plus encline à participer à des projets en lien avec le DD.

• Question 3 : Sensibilité au DD (oui ou non)

Cette question permet de cibler les personnes qui ne sont pas sensibles au DD pour pouvoir les interviewer par la suite.

• Questions 5 à 7 : Participation à des actions de DD

La question 4 demande si la personne participe à des actions de DD (dans le milieu personnel et/ou professionnel). Si oui, la question 5 lui demande de citer ces actions. Si non, la question 6 lui demande d'expliquer pourquoi. Ces questions permettent d'avoir un premier aperçu de l'avis des personnes, et de repérer celles ayant des avis intéressants et des choses à dire.

• Question 8 : Disponibilité

Cette question nous permet juste de savoir si la personne est prête à nous accorder du temps pour un futur entretien.

Annexe 20 — Récapitulatifs des personnels ayant répondu au questionnaire électronique

Nom	Prénom	Fonction	Date de réponse	Format
APARICI	Miria	Comptable	23/05/2013	Web
BARTHES	Laure	Prof de Sciences économiques et EFS	03/06/2013	Web
CANINO	Christophe	Prof d'EPS	23/05/2013	Web
CHASTAING	Michel	Prof de physique-chimie	03/06/2013	Web
DARIES	Juana Maria	Prof d'anglais	26/05/2013	Web
DAVID	Annie	Secrétaire de direction	23/05/2013	Web
DEUTSCH	Caroline	Assistante d'éducation	18/06/2013	Papier
ERAMBERT	Didier	TEPETA Logistique et Cadre de Vie	03/06/2013	Web
FERRATON	Nicolas	Prof de production végétale	30/05/2013	Web
FOLLANA	Claudette	Agent d'entretien	18/06/2013	Papier
GARCIA	Christophe	Chef cuistot	24/05/2013	Web
GARZINO	Anne	Gestionnaire	03/06/2013	Web
GEBELIN	Christian	Prof d'agro-équipement	31/05/2013	Web
HARDY	Martine	Agent d'entretien	18/06/2013	Papier
JARILLOT	Emmanuel	Prof de Maths-Info	24/05/2013	Web
KERGUTUIL	Marie-José	Personnel d'accueil	18/06/2013	Papier
MARCOS	Marinette	Prof d'ESC	23/05/2013	Web
MARTIGNAC	Fréderic	Prof d'aménagement	27/05/2013	Web
MONTERO	Fabienne	Adjoint administration (Vie scolaire)	18/06/2013	Papier
MURATET	Laure	TEPETA Vie Scolaire	07/06/2013	Web
PEYRUSSE	Valérie	Prof d'aménagement	03/06/2013	Web
PITON	Marie-Agnès	Prof de biologie-écologie	23/05/2013	Web
PORTASSAU	Gaëlle	Prof de biologie-écologie	27/05/2013	Web
POUPON	Nicole	Economat, Assistante de prévention	05/06/2013	Web
RIAD	Khalid	Prof de Sciences économiques et Gestion	03/06/2013	Web
ROBERT	Nicole	Assistante d'éducation	18/06/2013	Papier
SAMBUCO	Mylène	Technicienne de laboratoire	07/06/2013	Web
TALENS	Claudine	Agent d'entretien	18/06/2013	Papier
TOMAS	Karine	Prof d'histoire-géographie et français	03/06/2013	Web

Annexe 21 – Guide d'entretien pour aborder le personnel du lycée

Bonjour,

Nous sommes quatre étudiantes de Montpellier SupAgro et nous sommes ici pour répondre à un projet commandité par Nicolas Bastié, visant à recenser ce qui est fait au sein du lycée en termes de développement durable. Nous vous avons fait passer un questionnaire par internet auquel vous avez peut-être répondu. Si cela ne vous pose pas de problème, nous aimerions enregistrer cet entretien. Il ne sera bien sûr pas diffusé et nous servira uniquement à pouvoir réécouter des passages de l'interview pour l'interprétation des données.

Partie 1 : Présentation de la personne

- Oui êtes-vous?
- Depuis quand travaillez-vous au LPA de Pézenas ?
- Quel est votre poste/rôle dans le lycée ?

Partie 2 : Communication au lycée

- Savez-vous que le lycée s'inscrit dans le programme lycée 21 ? Savez-vous ce que cela implique ?
 - → Si oui, demander des détails. Qu'est ce qui a motivé l'obtention de ce label ?
 - → Si non, expliquer ce qu'est le programme et ce qu'il implique.
- Savez-vous ce qui a déjà été réalisé dans le lycée en termes de DD?
 - → Si oui : Dans quel domaine ? Qui ? Quand ? Pourquoi ? Pour chaque idée, savoir si cela a fonctionné ou non, et demander pourquoi. Ces projets sont-ils encore valables ?
 - → Si non : Proposer différents thèmes pour leur donner des idées (énergie, eau, déchet/recyclage, biodiversité, cantine, santé, cadre de vie). Si toujours pas de réponse, informer sur ce qu'on sait déjà et voir la réaction.
- Savez-vous quels projets sont actuellement en cours ou sur le point de se réaliser au lycée ?
 - → Si oui : Quel projet ? A quelle occasion ? Avec qui ? Pourquoi ? Est-ce que ça a fonctionné ?
 - → Si non : idem qu'au-dessus.
- Concernant les partenaires du lycée, savez-vous quels sont-ils ? (influence, venue au lycée, etc.)

Partie 3 : Implication au lycée en termes de DD

- Avez-vous participé à des projets liés au DD dans le lycée ?
 - → Si oui : Quel projet ? A quelle occasion ? Avec qui ? Pourquoi ? Est-ce que ça a fonctionné ?
 - → Si non : idem qu'au-dessus.
- Si des projets venaient à être mis en place, seriez-vous prêt à vous investir ?

Partie 4 : Implication en dehors du lycée en termes de DD

- Quelles sont vos pratiques quotidiennes de DD ? (tri des déchets à la maison, achat de produits locaux, récupération eaux de pluie...)
- Avez-vous participé à des projets liés au DD en dehors du lycée ? Dans d'autres établissements ?
 - → Si oui : A quelle occasion ? Quel organisme ? Quand ? Pourquoi ?
 - → Si non : idem qu'au-dessus.
- Etes-vous personnellement en relation avec une structure extérieure au lycée ? (Membre d'une association, d'une fédération, connaissance de personnes)
- Quelle est, selon vous, la définition du DD?

Partie 5: Propositions d'amélioration

- Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans tel ou tel domaine ? (faisabilité)
- Avez-vous des attentes particulières vis-à-vis du lycée ? (point de vue personnel et professionnel)
- Avez-vous des projets que vous aimeriez voir se réaliser dans le lycée ?

Conclusion

- Avez-vous des questions ? Des remarques ?
- Comment pouvons-nous vous joindre si nous avons des questions ?

Annexe 22 - Conception du guide d'entretien pour le personnel

Partie 1 : Présentation de la personne

Cette première série de question nous permet d'en apprendre plus sur la personne interviewée, de connaître son ancienneté dans le lycée, son poste et son rôle dans tel ou tel domaine. Elle nous permet également de modifier la tournure de l'entretien et de cibler certaines questions, sur les domaines de prédilection de chaque personne. Cependant, ce type d'information ne sera pas diffusé, pour garder les entretiens confidentiels.

Partie 2 : Communication au lycée

Cette partie nous permet de savoir si la personne est au courant ou non de ce qui se passe au lycée, et donc de savoir comment se font les échanges d'information au sein du lycée. Une première question demande à la personne si elle sait que le lycée s'inscrit dans la démarche "lycée 21", et si elle sait ce que cela implique. Toute une série de questions va ensuite consister à demander si elle sait ce qui a déjà été réalisé dans le lycée en termes de DD, pour chaque thème, et en donnant le plus de précisions possibles pour chaque action. Il en est de même pour les projets actuellement en cours ou sur le point de se réaliser. Nous demandons également à la personne si elle connait les différents partenaires du lycée.

Partie 3 : Implication au lycée en termes de DD

Les questions de cette partie visent à savoir si la personne s'implique dans des projets liés au DD dans le lycée, et si oui, à quelle occasion, avec qui et pourquoi. Pour chaque projet, nous essayons aussi de savoir ce qui a fonctionné ou non, et pourquoi. Pour finir, une question leur demande s'ils seraient prêts à s'investir dans des futurs projets, afin de savoir si le personnel est globalement enclin à s'investir ou non.

Partie 4 : Implication en dehors du lycée en termes de DD

Cette fois, nous voulons savoir si la personne s'implique dans le DD en dehors du lycée, que ce soit chez elle ou en lien avec d'autres organismes, et voir si leur niveau d'implication est différent que dans leur travail au lycée. Dans cette partie, se trouve une question « qu'est-ce que le DD pour vous » : cette question très ouverte nous permet de connaître les différents avis des personnes, car le DD est au cœur du projet.

Partie 5: Propositions d'amélioration

Ces questions visent à mettre en valeur les principales demandes des membres du personnel, de voir quels thèmes reviennent le plus souvent, de comprendre les attentes. Les différentes réponses, une fois analysées et synthétisées, alimenteront notre rédaction des propositions d'action.

Annexe 23 – Liste des projets et des personnes références

Cette liste présente les projets qui ont été menés au LPA de Pézenas depuis l'entrée dans le programme Lycée 21. Nous les avons classés selon les thèmes abordés dans la partie 3 afin que la lecture en soit facilitée. Chaque projet est suivi du nom de la personne référence qui y est associée. Cette personne est celle qui a monté le projet ou qui en a une bonne connaissance et qui sera celle à contacter si quelqu'un est intéressé par le projet présenté.

I- Alimentation-Nutrition

Manger mieux, Manger raisonnablement, Manger local
Cours sur les produits toxiques en alimentaire avec les SAPAT
Suivi des effectifs et de l'alimentation des élèves par la vie scolaire
Commission « Menus » régulière où les élèves peuvent donner leur avis
Affiches, communication, débat à la cantine
Christophe Garcia et Marinette Marcos
Journées à thème à la cantine
Christophe Garcia et LAFI BALA
Partenariat avec des fournisseurs locaux à la cantine
Christophe Garcia
Christophe Garcia

II- Recyclage des déchets

Installation d'un lombricompost Christophe Garcia, Mylène Sambucco, Gaëlle Portassau Tri du papier dans les classes **Annie David** Utilisation de papier brouillon dans les classes Nicole Poupon Archivage numérique **Nicole Poupon** Tri du papier dans l'administration Surplus de la cantine (pain, cagettes en bois, etc.) donnés Christophe Garcia, Magali Hory Déclinaison de Grenelle2 : trie des biodéchets à la cantine **Anne Garzino** Diminution du nombre de déchets à la cantine **Christophe Garcia** Fonctionnement d'un tracteur avec l'huile usagée de la cantine Christian Gébelin Bois et ferraille (atelier) et palettes (cantine) amenés à la déchetterie Jean-Francois Ambal Recyclage au labo Mylène Sambuco Ramassage des déchets du square jusqu'au bout de l'allée, Bac Pro Marie-Hélène Pincell Devenir des déchets végétaux du jardin Jean-François Ambal

III- Eau

Serpillières pré-imprégnées
Changer le distillateur d'eau ou acheter des cartouches
Utilisation d'un dispositif à basse pression pour l'arrosage
Enterrer une cuve pour arroser les espaces verts du lycée
Murs d'eau couverts par des végétaux

Agents d'entretiens et Anne Garzino
Mylène Sambucco
Nicolas Ferraton
Christian Gébelin

IV- Biodiversité

Gestion des parcelles pédagogiques

Marre Pédagogique

Christian Gébelin et Gaëlle Portassau

Projet avec des scolaires (jeux éducatifs) à la marre, Tle GMN

Projet sur l'évolution des forêts méditerranéennes

Plantes aromatiques utilisées pour la cantine

Mise en place de la haie champêtre à côté du blé

"Semaine chantier" nettoyage des rives

Christian Gébelin

Gaëlle Portassau

Frédéric Martignac

Frédéric Martignac

V- Energie

Sol de la cantine en matériaux éco-durables

Rénovation du bâtiment avec des matériaux naturels

Installation d'ampoules basse consommation

Utilisation du solaire pour alimenter les ballons d'eau chaude

Anne Garzino

Rosita Chassagne

Didier Erambert

Didier Erambert

VI- Bien être au lycée

Murs et piliers végétalisés Christian Gébelin Mise en place d'activité de plein air le mercredi après-midi Jean-François Ambal Aménagement de la cour Bâche au-dessus du patio à côté de la cantine Rénovation du lycée (escaliers, plâtre...) Agents d'entretien Massif arrondi, ilot central de verdure dans la grande cour et arboretum **Nicolas Ferraton** Existence d'une semaine santé Marie-Hélène Pincell, Frédéric Martignac, Magali Hory Projet sur la contraception (communication auprès des élèves) **Laure Muratet** Club Santé Gaëlle Portassau et Françoise Montusac Recueil de nouvelles et poèmes « plaisir, plaisir » Françoise Pobel Formation aux premiers secours Magali Hory

VII- Communication

Club Développement Durable Gaëlle Portassau Élection d'éco-délégués Anne Garzino Animation de journées sur la solidarité LAFI BALA et Anne Garzino Cours pluridisciplinaires philosophie/économie/bio-écologie Marie-Hélène Pincell Rencontre avec Tle bac Pro horticulture, LPA Honoré de Balzac, Castelnau **Nicolas Ferraton** Partenariat avec lycée Jean-Moulin : semaine DD, conférence et exposition Gaëlle Portassau Résidence d'artiste (les élèves et un artiste) Françoise Montussac, Marinette Marcos Journées banalisées (journée d'intégration) Frédéric Martignac Ecriture de "nouvelles vertes" (écrivain et classe de 1^{ère}) Françoise Pobel Flashcode sur l'affiche des portes ouvertes vers page Facebook Frédéric Vigouroux Campagne du respect des règles via la page Facebook du lycée Frédéric Vigouroux

VIII- Intégration territoriale du lycée et coopération locale

Activités avec le Camp'hotel (camping municipal de Pézenas)

Travail avec Centre Contemporain de Fontes avec GMNF

Semaine chantier, nettoyage des rives

Partenariat avec le CPIE pour faire découvrir un territoire aux élèves

Frédéric Martignac

Annexe 24 – Récapitulatif de tous les entretiens effectués

NOM	PRENOM	FONCTION	TYPE	DATE	FORME
ABONNEAU	Yann	Région LR (Environnement)	Externe	03/10/2013	FF
AMBAL	Jean- François	Maintenance	Interne	10/06/2013	FF
APARICI	Miria	Comptable	Interne	24/06/2013	FF
BASTIE	Nicolas	Proviseur	Interne	24/06/2013	FF
BERTRAND	Julie	Agglo Hérault Méditerranée	Externe	13/09/2013	FF
CHABBERT	Michel	DRAAF (SRFD)	Externe	12/09/2013	FF
CHASSAGNE	Rosita	Documentaliste	Interne	10/06/2013	FF
DAVID	Annie	Secrétaire de direction	Interne	10/06/2013	FF
DEUTSCH	Caroline	Assistante d'éducation	Interne	24/06/2013	FF
Élève	1	Élève Tle SAPAT, déléguée, ALESA	Interne	07/10/2013	FF
Élève	2	Élève Tle SAPAT, déléguée, ALESA	Interne	07/10/2013	FF
Élève	3	Élève Tle SAPAT	Interne	07/10/2013	FF
Élève	4	Élève Tle SAPAT	Interne	07/10/2013	FF
Élève	5	Élève 1ère TP	Interne	07/10/2013	FF
Élève	6	Élève 1ère TP	Interne	07/10/2013	FF
ERAMBERT	Didier	TEPETA Logistique et Cadre de Vie	Interne	10/06/2013	FF
FERRATON	Nicolas	Prof de production végétale	Interne	19/06/2013	FF
FOLLANA	Claudette	Agent d'entretien	Interne	17/06/2013	FF
FRANC	Bruno	Association DIFED	Externe	18/09/2013	T
GARCIA	Christophe	Chef cuisinier	Interne	13/05/2013	FF
GARZINO	Anne	Gestionnaire	Interne	17/06/2013	FF
GEBELIN	Christian	Prof d'agroéquipement	Interne	13/05/2013	FF
HARDY	Martine	Agent d'entretien	Interne	17/06/2013	FF
HORY	Magali	Second de cuisine, Formatrice aux premiers secours	Interne	07/10/2013	FF
LE GALL	Vincent	Graine LR	Externe	13/09/2013	T
MALET	Jean- François	Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Externe	15/10/2013	FF
MARCOS	Marinette	Prof d'ESC	Interne	25/08/2013	T
MARTIGNAC	Frédéric	Prof d'aménagement	Interne	24/06/2013	FF
MERIC	Jean-Marc	Région LR (Education)	Externe	19/09/2013	FF
MONTUSSAC	Françoise	Prof d'ESC	Interne	25/08/2013	T
MURATET	Laure	TEPETA Vie Scolaire	Interne	10/06/2013	FF
PINCEEL	Marie- Hélène	Prof de biologie-écologie	Interne	13/05/2013	FF
PITON	Marie- Agnès	Prof de biologie-écologie	Interne	24/06/2013	FF
POBEL	Françoise	Prof de français	Interne	13/05/2013	FF
PORTASSAU	Gaëlle	Prof de biologie-écologie	Interne	17/06/2013	FF
POUPON	Nicole	Economat, Assistante de prévention	Interne	13/05/2013	FF
SAMBUCO	Mylène	Technicienne de laboratoire	Interne	10/06/2013	FF
SOUCHON	Marjolaine	SMBFH	Externe	13/09/2013	FF
TALENS	Claudine	Agent d'entretien	Interne	17/06/2013	FF
VIGOUROUX	Frédéric	TEPETA Informatique	Interne	10/06/2013	FF

<u>Codage</u>: FF : face à face / T : téléphone

Annexe 25 – Guide d'entretien pour aborder les partenaires extérieurs au lycée

Dans le cadre de notre formation d'élèves-ingénieures agronomes à Montpellier SupAgro, nous réalisons un diagnostic des pratiques de développement durable au sein du lycée agricole Charles Marie de La Condamine de Pézenas. Ce projet s'insère dans une démarche plus globale, dite Lycée 21, et pour laquelle le lycée s'est engagé depuis 2008. Lancé par la région Languedoc Roussillon, il s'agit d'un programme d'éducation à l'environnement qui vise à encourager et promouvoir la gestion durable des lycées publics. En nous demandant de réaliser ce diagnostic, le lycée espère réaffirmer son engagement Lycée 21.

- Pouvez-vous nous décrire les actions de l'organisation à laquelle vous appartenez, ainsi que votre fonction ?
- Aviez-vous déjà entendu parler du programme lycée 21 ? Dans quel cadre ? Qu'est-ce que cela signifie ?
- Quelles sont votre définition et votre vision du Développement Durable ?
- Avez-vous déjà participé à ce projet avec le lycée de Pézenas, ou un autre lycée ? Si oui, par quelles actions ? Quand, comment ... ? Quels sont ces projets ?
- Quelles sont vos attentes par rapport au lycée de Pézenas ? Qu'est-ce que le lycée peut vous apporter ? Quels partenariats sont possibles ?
- Que pensez-vous que le lycée peut attendre d'un partenariat avec vous ?
- Avez-vous des questions, des remarques ?

Annexe 26 – Conception du guide d'entretien pour les partenaires

Partie 1 : Présentation de la personne et de son organisme

Nous posons ces questions afin que les personnes nous renseignent plus précisément sur leur rôle au sein de la structure dans laquelle ils sont, car même si nous pouvons nous renseigner sur les missions générales des structures, il est plus compliqué d'avoir accès à ce que font concrètement les personnes interrogées.

Partie 2: Lycée 21

Cette partie nous parait essentielle pour replacer l'implication de la structure dans le programme Lycée 21. Nous voulons aussi voir si la communication autour de ce programme est efficace entre les différents partenaires pouvant être sollicités.

Partie 3 : Définition du DD

Cette question nous parait essentielle, car le DD est au cœur du projet, et il est donc important de connaître l'avis des différents acteurs sur le ce terme. Elle a cependant été difficile à poser, car nous nous sommes rendu compte qu'elle mettait souvent mal à l'aise. Les personnes hésitaient avant de répondre et avaient du mal à nous présenter la vision globale du DD de l'organisme qu'elles représentaient. Cependant, des réponses intéressantes en sont tout de même ressorties.

Partie 4 : Projets avec le LPA de Pézenas

A travers cette question nous souhaitions compléter le diagnostic en interne sur tous les projets qui ont été menés au lycée. Nous souhaitions également relier les projets du lycée aux partenaires avec lesquels ils avaient été réalisés.

Partie 5 : Attentes par rapport au LPA de Pézenas

A travers ces questions, nous souhaitons compléter le diagnostic en interne sur tous les projets qui ont été menés au lycée. Nous souhaitons également relier les projets du lycée aux partenaires avec lesquels ils avaient été réalisés. Les données de cette partie serviront à alimenter notre rédaction des préconisations pour le lycée.

Partie 6 : Attentes du lycée

Il est important pour nous de poser cette question car s'il faut savoir précisément à quoi le lycée peut s'attendre de la part des partenaires, le contraire est aussi vrai. Si le lycée décide de s'engager dans une démarche avec un collaborateur extérieur, il faut qu'il soit en mesure de savoir ce que la personne en face attend de lui, pour que l'échange soit le plus efficace et productif possible. Cette partie permet donc de vérifier la cohérence entre les réelles attentes du lycée, et celles perçues par les partenaires. De plus, cette question peut aussi mettre en lumière les points faibles du lycée que les partenaires veulent développer.

Annexe 27 – Missions des partenaires extérieurs

CAHM: La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée regroupe 19 communes, ce qui représente 71316 habitants permanents en 2013. Les compétences exercées par la CAHM comprennent le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, la prévention de la délinquance, la protection et la mise en valeur de l'environnement, l'aménagement et la gestion de la voirie et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire et la construction et la gestion d'équipements culturels et sportifs...

Chambre d'Agriculture de l'Hérault : La Chambre d'Agriculture est à la fois un établissement consulaire et une entreprise de services. Ses rôles de représentation, consultation, et intervention lui confèrent une identité spécifique au sein des Organisations Professionnelles Agricoles. Elle est par ailleurs le porte-parole des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics. Elle joue également un rôle de médiation et de proposition entre les organismes agricoles.

DIFED: La DIFED vise à contribuer, à travers la formation et l'information, à une meilleure prise en compte de l'environnement dans les processus de développement et de gestion de projets, dans un souci de DD. La DIFED accomplit trois missions qui sont la formation, l'information sur les métiers de l'environnement et du DD, et l'animation et la sensibilisation au DD.

DRAAF SRFD: Les missions de la DRAAF dans l'enseignement agricole sont d'organiser en région l'action éducatrice de l'enseignement technique agricole et d'orienter l'offre de formation agricole initiale et continue, notamment par le biais du projet régional d'enseignement agricole, d'assurer la conformité des programmes et des filières de formation de l'enseignement technique agricole avec les objectifs nationaux, d'organiser les examens annuels. Elle contribue également à la définition et à la mise en œuvre au niveau régional des politiques relatives à l'enseignement supérieur agricole et coordonne l'action des établissements d'enseignement agricole.

GRAINE LR: Le GRAINE LR a pour objet la promotion et le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) en LR. Il permet également la mise en réseau des acteurs EEDD. Il se donne pour missions de faire circuler l'information en matière d'EEDD, de favoriser la mise à disposition des ressources pédagogiques, d'animer des dynamiques d'échanges et de mutualisation, de coordonner des campagnes de sensibilisation, et d'accompagner la formation et la professionnalisation des acteurs éducatifs...

SMBFH: le Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault assure les missions de coordination, d'animation et d'étude pour une gestion globale équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du fleuve Hérault en cohérence avec le SAGE: animation et coordination des actions menées par les différents maitres d'ouvrages sur le bassin dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, maitrise d'ouvrages des études d'intérêt global sur le bassin versant du fleuve Hérault, sensibilisation, information et communication dans le domaine de l'eau, à l'échelle du bassin versant, suivi et mise en œuvre du SAGE.

Région LR Direction de l'éducation et Direction de l'environnement: Les objectifs de la direction de l'éducation sont de favoriser la réussite scolaire et la réduction des inégalités sociales. Ceci passe par l'adaptation des structures d'accueil et de travail, et l'amélioration de l'environnement éducatif. La direction de l'environnement, quant à elle, œuvre pour un cadre de vie plus durable.

Annexe 28 – Récapitulatif des échanges avec les partenaires extérieurs

1) Personnes contactées mais pas rencontrées :

- Fréderic LAUNAY : Agence de l'eau
 - → Contacté le 12/08
 - → Nous a redirigées vers Marjolaine SOUCHON
- **Jean-Pierre KEMPENAR** : Région LR Direction de l'Education/ Service Programmes Immobiliers et Maintenance.
 - → Contacté le 12/08
 - → Nous a redirigées vers Jean-Marc MERIC
- **Jérôme DESPEY** : Chambre d'Agriculture de l'Hérault Président
 - → Contacté le 13/09
 - → Nous a redirigées vers Jean-François MALET

2) Entretiens téléphoniques effectués :

- **Vincent LE GALL**: Graine LR Animateur du réseau régional « *Accompagnement Démarches de Développement Durable* »
 - → Contacté le 13/09
 - → Entretien téléphonique le 13/09 : S'occupe d'un réseau accompagnant les démarches agenda 21, mais lui n'accompagne pas. Nous a donné des contacts, notamment Bruno FRANC.
- **Bruno FRANC**: Association DIFED (Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le Développement Durable) Directeur
 - → Contacté sous les conseils Vincent LE GALL Entretien téléphonique le 18/09

3) Entretiens en face à face effectués:

- **Michel CHABBERT** : DRAAF Service régional de la formation et du développement (SRFD).
 - → Contacté le 12/08
 - → Entretien le 12/09 à 14h à la DRAAF, Montpellier
- **Marjolaine SOUCHON**: Syndicat Mixte de la gestion de l'eau (SMBFH).
 - → Contactée le 02/09
 - → Entretien le 13/09 à 9h30 à Saint Thibery (CAHM), avec Julie BERTRAND
- Julie BERTRAND : Agglomération Hérault Méditerranée Direction Aménagement du Territoire.
 - → Contactée le 12/08
 - → Entretien le 13/09 à 9h30 à Saint Thibery (CAHM), avec Marjolaine SOUCHON
- **Jean-Marc MERIC**: Région LR Direction de l'Education/ Service Programmes Immobiliers et Maintenance.
 - → Contacté le 12/08 par l'intermédiaire de Jean-Pierre KEMPENAR
 - → Entretien le 19/09 à 9h à la Région

- **Yann ABONNEAU**: Région LR Direction de l'environnement / Service Plan Climat-Energie-Déchets. Chargé de projet "Education à l'Environnement" & "Lycée 21"
 - → Contacté le 12/08
 - → Entretien le 03/10 de 14h à 16h à la Région
- **Jean-François MALET** : Chambre d'Agriculture de l'Hérault Directeur
 - → Contacté le 13/09
 - → Entretien le 15/10 à 15h à Lattes (siège de la Chambre d'Agriculture)
- 4) <u>Personnes contactées</u> (sans réponse ou manque de temps pour prévoir un entretien) :
 - **Katia GRENIER** : CFPPA de Pézenas
 - → Contactée le 12/08
 - → Entretien téléphonique prévu le 15/10, reporté puis annulé
 - Patrick LOUBET : Viticulteur en commodat avec le lycée
 - → Contacté par téléphone le 15/10, relancé mais pas de réponse
 - **Régine PRION** : Direction générale de l'enseignement et de la recherche Inspection de l'Enseignement Agricole / ancienne directrice du lycée Vaseix à Limoges.
 - → Contactée le 13/09 mais pas de réponse (problème de mail)
 - **Alain GRENIER** : Mairie de Pézenas. Adjoint au Maire.
 - → Contacté le 12/08, puis relancé, mais pas de réponse
 - **Alain ROTA** : CG 34 Directeur de la mission Développement Durable, Etudes et Prospective.
 - → Contacté le 12/08
 - → A répondu une première fois, mais n'a plus répondu après (il voulait réaliser l'entretien avec Christian CAZIN, qui suit le Réseau des agendas 21 communaux et intercommunaux de l'Hérault et a participé à l'opération « collèges durables »)
 - Claire PAILHAREY: Direction générale de l'enseignement et de la recherche Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion / Animation réseau RESEDA et chargée de mission santé.
 - → Contactée le 13/09
 - → Adresse ne marche pas : contacté son responsable Emmanuel HEMERY
 - → Autres contacts donnés : Christiane PELTIER et/ou Sofie AUBLIN (animateurs national EDD)

Annexe 29 – Partenaires potentiels

Education au DD:

- A Gignac, association Demain la Terre, d'éducation à l'environnement.
- Florence THOREZ, enseignante, qui appartient au Service Educatif du Graine LR.
- CPIE du Bassin de Thau, auprès d'Emilie VARRAUD qui est la directrice de cet organisme qui organise des activités d'éducation à l'environnement, travaille à la gestion de l'espace et encadre des formations.
- Association LAFI BALA

Eau, espaces naturels:

- SCOT (syndicat mixte du bassin de Thau)
- CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, ils s'occupent globalement d'environnement et font des animations pédagogiques sur le DD)
- Conservatoire des espaces naturels de la région (CEN-LR)
- DREAL LR : Joël RAYMOND → Pollution de la Peyne

Energie:

- Joëlle EFFORSAT : Direction de l'Education à la Région (s'occupe du suivi énergétique des établissements et des possibilités de maitrise de l'énergie)
- Gestionnaire du lycée Loubatières à Agde (gestion durable et économique de l'énergie dans un lycée)

Santé:

- ITEP de Montpellier, qui a créé une démarche dite « Eve ». Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique.
- ARS (Agence Régionale de Santé) Languedoc Roussillon : Pascale BERTHOMME → Accompagnement des démarches agenda 21. Direction de la Santé publique et de l'Environnement.

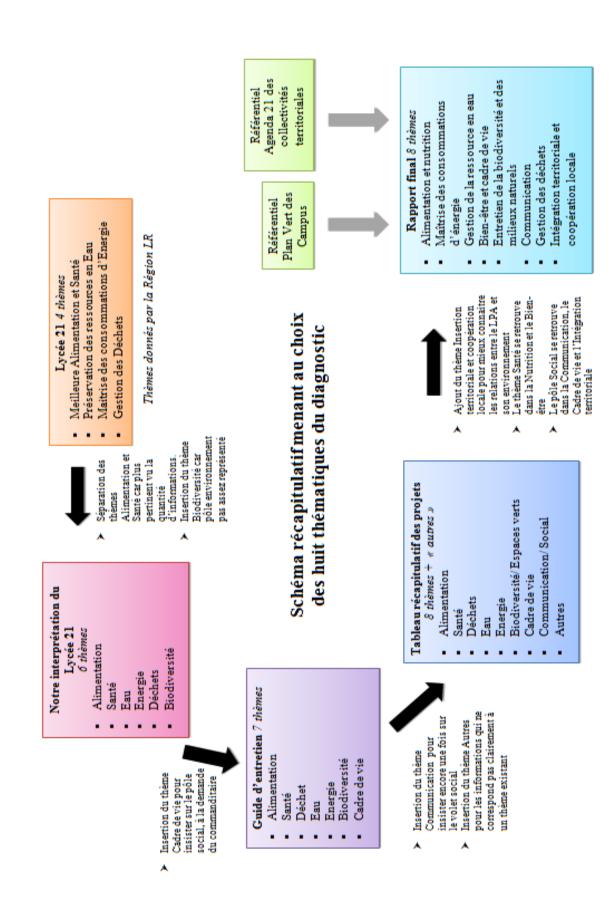
Déchets :

- SICTOM Pézenas-Agde : Mme GAUTHIER

Coopération locale :

- Association des parents d'élèves
- Association « Le Lieu ressources » à Pézenas : Odile MARAGE → Jardins collectifs

Annexe 30 – Schéma récapitulatif menant au choix des huit thématiques du diagnostic



Annexe 31 – Présentation du projet « Manger mieux, manger bio, dans et pour un environnement durable »

Ce document est tiré de la plaquette de présentation du programme Lycée 21, créé par la Région (version 2013).

Manger mieux, manger bio dans et pour un environnement durable

Charles Marie de la Condamine, Lycée Professionnel Agricole, Pézenas (Hérault)

Nicolas Nouail, Proviseur

251 élèves

 Christophe Garda, chef de cuisine Responsable du projet

Pérenne depuis 2004

cteurs imp

- Lycéens
- Gestionnaire Proviseur
- Conseiller principal d'éducation
- Personnels de cuisine TEPETA vie scolaire
- lombre de personr Enseignant biologie

250 personnes quotidiennement

Région Languedoc-Roussillon

Producteurs locaux

Budget de l'action

• 13400€

Financement de la Région

• 100000€

Descriptif de l'action

En 2004, une semaine 100 % bio n'avait pas eu d'impact auprès des élèves car le changement était trop important par d'un produit par repas (communication auprès des usagers, comparatif bio/non bio), puis de monter creecendo dans le rapport à la restauration quotidienne. A l'initiative du Chef de cuisine, il est décidé d'intégrer des produits bio sur la base choix des produits bio et issue de fillères courtes. L'objectif de cette action est de donner les possibilités d'être acteur de sa consommation et de privilégier une consommation de proximité. Les élèves sont acteurs de leur hygiène de vie avec des choix de plats dirigés. L'implication du personnel de cuisine a été nécessate, car l'introduction de produits bio dans les repas conduit à une modification des pratiques : les quantités importante de légumes frais à traiter rallongent les temps d'épluchage. La région de Pézenas comprenant un potentiel intéressant de producteurs bio, les produits locaux ont été privilégiés. Cependant, le Chef de cuisine a du consacrer d'avantage de temps aux visites des producteurs locaux afin de disposer de plusieurs fournisseurs. Le choix est fait de programmer les repas sur une semaine (plan alimentaire hebdomadaire) en prenant en compte les excédents des producteurs et en s'adaptant au produit quand il est là.

a conduit l'équipe d'une part à calculer au plus justs le nombre de repas quotidiens, quitte à refuser les non-inscrits et Par ailleurs, l'équipe de cuisine veille à ne pas trop produire pour diminuer les pertes fors des repas. Travailler à zéro perte d'autre part à ne pas surcharger les assiettes tout en autorisant aux élèves à se resservir lorsqu'ils ont une assiette vide.

En 2009, 229 lycéens sur les 251 élèves du Lycée sont inscrits au service de restauration.

Alors que le budget annuel de la cuisine passait de 85000 € en 2003 à 116000 € en 2009, le volume de décheta facilità par un tri optimum par les élèves dans l'espace restauration. Un projet de l'ombricomposteur collectif horizontal est afin de poursuivre la baisse des volumes de déchets alimentaires. Cette action a nécessité un soutien important fermentescibles passait, malgré une hausse du nombre d'élèves, de 2800 Vsermaine en 2003 à 1400 Vsermaine en 2008 de la part du Proviseur et du geetionnaire

Christophe Garcia, Chef de cuisine

"La carotte pour faire avancer le projet, c'est la conviction et le plaisir de voir les élèves qui mangent, d'avoir des retours positifs. Dans ce type de projet, si l'équipe de cuisine n'est pas motivée, il ne se passe rien. Aujourd'hui, la service de restauration du LPA fait partie de la carte de visite du lycée Charles Marie de la Condamine.

Annexe 32 – Appel à projet « installation agricole dans la vallée de la Peyne »





PROJET D'INSTALLATION AGRICOLE DANS LA VALLÉE DE LA PEYNE

APPEL A PROJET

« Au lieu dit l'Auribelle Basse, la commune de Pézenas met à disposition 14 ha de terres irriguées dans le cadre d'un projet de développement agricole.

L'objectif du projet est l'installation (ou l'agrandissement) d'une ou plusieurs exploitations agricoles en Agriculture Biologique. Les productions attendues sont les fruits, légumes et élevage, pour fournir en priorité la restauration collective de Pézenas.

Le ou les candidats sélectionnés s'inscriront dans une démarche collective en terme de moyens de production et de projet de commercialisation ».

Les candidatures sont à adresser avant le 5 mai 2013 à l'agglomération :

- par courrier : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ZI Le Causse 22, avenue du 3e Millénaire 34630 Saint-Thibéry à l'attention de Julie Bertrand, service planification et agriculture
- ou par mail: j.bertrand@agglohm.net

Le dossier de candidature se composera des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation
- Présentation du projet personnel :
 - Types et moyens de productions (productions escomptées, surfaces cultivées, besoins et surfaces bâties, serres, etc.)
 - Projet de commercialisation
 - Plan de financement
 - Vision du Projet collectif

Une notice explicative du projet est mise à votre disposition sur demande.

Contact: Julie BERTRAND, i.bertrand@agglohm.net / 04 99 47 48 71









Annexe 33 – Présentation détaillée du projet de la vallée de la Pevne

La volonté de réaliser ce projet date de plusieurs années, mais est actée depuis mai 2011. Son objectif est double : reconquérir le territoire de la Peyne, qui est en déprise agricole, mais aussi établir un lien avec la **restauration collective** (établissements scolaires, maisons de retraite, hôpitaux etc.), et plus largement les débouchés locaux, avec la volonté d'installer des agriculteurs, notamment en **maraîchage** et en **agriculture biologique**.

Une quinzaine d'hectares ont été identifiés comme étant en vente, à bonne potentialité agronomique, irrigables, et pouvant ainsi accueillir ce type de projet. Julie Bertrand ne savait cependant pas que ces parcelles étaient situées en bordure des parcelles du lycée, et qu'ils étaient intéressés pour que leurs parcelles soient intégrées au projet. La Mairie s'est positionnée pour acheter les terres, mais n'ayant pas les moyens pour avoir un chargé de mission en agriculture, a fait appel à l'Agglomération pour y travailler. L'Agglomération a ensuite fait appel à la Chambre d'Agriculture pour la construction des îlots, la recherche des candidats, la réflexion sur le bâtiment d'exploitation etc. Une **étude de marché** a également été réalisée au niveau de la restauration collective de Pézenas : 10 structures ont été enquêtées, 10 chefs de cuisine, afin de voir quelles seraient leurs attentes pour introduire des produits locaux et bios dans la restauration collective. De cette étude, ressort un fort intérêt pour le local, mais pas forcément pour le bio, car le bio apporte un surcoût, pas toujours rentabilisé.

Le LPA de Pézenas fait partie du comité de pilotage du projet, et a été enquêté dans le cadre de cette étude. En effet, la finalité de ce projet serait que les agriculteurs qui s'installent puissent au moins en partie approvisionner la restauration collective du lycée. La démarche d'approvisionnement local du lycée serait ainsi renforcée.

La Mairie ne souhaite pas de rétribution financière en échange de la location des parcelles. Le fermage permet donc aux agriculteurs de toucher la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) à l'installation, alors qu'un autre mode de contractualisation, comme une convention de mise à disposition, ne le permettrait pas. Par contre, le fermage ne permet pas d'imposer du bio, contrairement à une convention de mise à disposition. Les deux modes de gestion seront donc mis en place, selon que l'agriculteur veuille toucher les DJA ou non. L'idée de ce projet sera aussi que les agriculteurs n'aient pas qu'un seul circuit de commercialisation. Préférentiellement, les débouchés à trouver seront dans la restauration collective, mais pas exclusivement : ils pourraient par exemple avoir leur propre circuit court, notamment en été. Un bâtiment va être construit et mis à disposition des agriculteurs gratuitement (bâtiment central, avec des entrées pour chaque parcelle, les parcelles rayonnant autour), il sera financé notamment par le Conseil Général.

La date limite d'envoi des candidatures était fixée à mai 2013, et relativement peu de candidatures ont été reçues. Cela est probablement dû à plusieurs choses. Tout d'abord, la Mairie oriente fortement le circuit de commercialisation (volonté politique de faire de l'agriculture biologique) et ne s'engage pas à financer le surcoût du bio, ni à garantir la prise en charge du surplus de produits bios en cas de non-vente. Le côté public peut aussi rebuter un peu, car il y a six logos sur l'appel à projet (Région, Europe, Conseil Général, Agglomération, Maire, Chambre d'Agriculture), mais peut à l'inverse en renforcer certains. Le bio élimine également une certaine tranche de personne. Enfin, un frein peut apparaître concernant la démarche collective : même si chaque exploitation est individuelle, il y aura un bâtiment collectif et donc un partage, une cohabitation, qui peut faire peur à certains.

Plusieurs candidatures ont cependant été proposées (cinq ou six), et la sélection va bientôt avoir lieu : il y a des petits maraichers, des petits éleveurs (volaille), un projet oléicole (pas

forcément de débouché en restauration collective, mais plus sur des marchés à développer, via la Mairie). Certains voulaient construire leur maison là-bas, ce qui n'est pas possible. Il y a également eu une candidature plus « sociale » : la **Croix rouge**¹⁶ voudrait une partie des parcelles pour installer un chantier d'insertion. L'idée serait de mettre à disposition ces parcelles pour les jeunes voulant se lancer dans l'agriculture, qui en bénéficieraient pendant deux ou trois ans et seraient ainsi accompagnés dans leur insertion dans le monde du travail. Les parcelles du lycée pourraient être un îlot intéressant pour ce projet, bien qu'elles soient aux ¾ en zone inondable.

Une fois les candidats choisis et en cours d'installation, cet hiver, une rencontre sera organisée entre les institutions et les gestionnaires de cantine, tout d'abord pour veiller au bon déroulement du projet, mais aussi afin qu'ils prennent contact et dialoguent sur les attentes des uns et des autres. C'est le point de départ d'un lien humain établi, qui pourra s'élargir aux élèves via des travaux pratiques ou des interventions d'agriculteurs, qui sont plus que des fournisseurs de produits locaux, et sont passionnés par ce qu'ils font.

En parallèle, un projet porté par le ministère consiste à mettre en place des **pépinières d'entreprise**, des endroits sur lesquels les étudiants viennent faire leurs premiers pas. Le projet de la Peyne pourrait, à terme et s'il reste des îlots, s'inscrire dedans. Un nouveau lien pourrait ainsi être établi. Quand le dispositif (du projet de la vallée de la Peyne) sera mis en place et clair, Jean-François Malet voudrait proposer aux élèves le projet de pépinière d'entreprise (apprentissage).

Annexe 34 – Tableaux récapitulatifs sur le diagnostic

Projets internes:

Santé	Communication	Biodiversité	Eau	Déchets	Cadre de vie	Energie	Alimentation
6	3	4	8	1	5	7	2

Souhaits interne:

Santé	Communication	Biodiversité	Eau	Déchets	Cadre de vie	Energie	Alimentation
5	1	7	4	3	2	6	8

Partenaires projets:

Santé	Communication	Biodiversité	Eau	Déchets	Cadre de vie	Energie	Alimentation

Partenaire attentes:

Santé	Communication	Biodiversité	Eau	Déchets	Cadre de vie	Energie	Alimentation

Pour chaque tableau, chaque ligne correspond à une personne que nous avons interviewée. Une case blanche indique que la personne ne nous a pas parlé du thème. Plus une case est foncée, plus la personne nous a donné d'information sur tel ou tel thème.

Annexe 35 – Récapitulatif du budget PEI

Lors du comité de cadrage, nous avions établi un budget prévisionnel concernant toutes les dépenses que nous devrions faire :

- Convention directe
- Une dizaine de rapports
- 3 cartes de reprographie
- Déplacements et repas

Finalement, nous avons imprimé 17 rapports, mais seulement une carte de reprographie a été achetée. En effet, de nombreuses photocopies ont été réalisées directement au sein du lycée (notamment pour les questionnaires élèves).

Au total, nous n'avons effectué que 6 allers-retours à Pézenas, contre les 16 évalués au début du projet. A ces déplacements, s'ajoutent un aller-retour à Saint-Thibéry dans les locaux de la CAHM et un au siège de la Chambre d'Agriculture à Lattes.

Budget prévisionnel

Frais	Détail	Montant
Convention	Directe	100,00 €
Impression des rapports	10 exemplaires couleur	100,00 €
Reprographie	3 cartes de 200	24,00 €
Déplacements et repas	16 aller-retours	588,00 €
то	812,00 €	

L'ensemble de nos déplacements est récapitulé dans le tableau ci-dessous :

Destination	Objet	Date
Pézenas	RDV premier contact M.Bastié	13/03/13
Pézenas	RDV M.Bastié et comité de suivi	19/04/13
Pézenas	Entretiens et réunion pédagogique	13/05/13
Pézenas	Entretiens	10/06/13
Pézenas	Entretiens, visite des parcelles et internat	24/06/13
Saint-Thibéry	Rencontre CAHM et SMBFH	13/09/13
Pézenas	Derniers entretiens et réunion	07/10/13
Lattes	Rencontre Chambre d'Agriculture	15/10/13

Au total, les frais de déplacement s'élèvent à 246,36 € en comprenant les frais d'autoroute pour Saint-Thibéry.